BUDGET DES DÉPENSES PRINCIPAL DE LA PROVINCE DU MANITOBA

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT
LE 31 MARS 1992 DÉPOSÉ
POUR ADOPTION LORS DE LA
DEUXIÈME SESSION DE LA
TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

M. Clayton Manness
Ministre des Finances
Province du Manitoba

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire du Budget des dépenses principal	page 3		
Sommaire des Dépenses en capital	page 4		
Sommaire des Programmes financés par des revenus de loteries	page 5		
Législation (I)	pages 7 à 10	..... résolutions nos	1 à 4
Conseil exécutif (II)	pages 11 et 12	..... résolution no	5
Agriculture (III)	pages 13 à 19	..... résolutions nos	6 à 14
Fonction publique (XVII)	pages 20 à 22	..... résolution no	15
Programmes d'aide communautaire (XXXIII)	pages 23 et 24	..... résolution no	16
Consommation, Corporations et Coopératives (V)	pages 25 à 28	..... résolutions nos	17 à 20
Culture, Patrimoine et Citoyenneté (XIV)	pages 29 à 35	..... résolutions nos	21 à 26
Éducation et Formation professionnelle (XVI)	pages 36 à 45	..... résolutions nos	27 à 34
Avantages sociaux de la fonction publique et autre paiements (VI)	pages 46 et 47	..... résolution no	35
Énergie et Mines (XXIII)	pages 48 à 51	..... résolutions nos	36 à 38
Environnement (XXXI)	pages 52 à 55	..... résolutions nos	39 à 42
Services à la famille (IX)	pages 56 à 64	..... résolutions nos	43 à 48
Finances (VII)	pages 65 à 72	..... résolutions nos	49 à 57
Condition physique et Sport (XXVIII)	pages 73 et 74	..... résolution no	58
Services du Gouvernement (VIII)	pages 75 à 81	..... résolutions nos	59 à 65
Santé (XXI)	pages 82 à 90	..... résolutions nos	66 à 73
Voirie et Transport (XV)	pages 91 à 98	..... résolutions nos	74 à 81
Logement (XXX)	pages 99 à 102	..... résolutions nos	82 à 86
Industrie, Commerce et Tourisme (X)	pages 103 à 110	..... résolutions nos	87 à 94
Justice (IV)	pages 111 à 119	..... résolutions nos	95 à 100
Travail (XI)	pages 120 à 123	..... résolutions nos	101 à 103
Ressources naturelles (XII)	pages 124 à 138	..... résolutions nos	104 à 115
Affaires du Nord (XIX)	pages 139 à 143	..... résolutions nos	116 à 120
Développement rural (XIII)	pages 144 à 148	..... résolutions nos	121 à 130
Direction générale des services aux personnes âgées (XXIV)	page 149.....	résolution no	131
Situation de la femme (XXII)	pages 150 et 151	..... résolution no	132
Affaires urbaines (XX)	pages 152 à 155.....	résolutions nos	133 à 136
Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba (XXVI)	pages 156 à 158	..... résolution no	137
Allocation pour les pertes subies et les dépenses faites par les sociétés de la Couronne et d'autres organismes gouvernementaux (XXXV)	page 159	résolution no	138
Décentralisation (XXXIV)	page 160	résolution no	139
Crédits - Urgences diverses (XVIII)	page 161	résolution no	140
Fonds des innovations environnementales (XXXII)	page 162	résolution no	141
Réforme interne, adaptation de la main-d'oeuvre et augmentation générale de salaire (XXV)	page 163	résolution no	142
Fonds d'actionnariat ouvrier parrainé par le gouvernement et le secteur syndical (XXVII)	page 164	résolution no	143
Totaux et conciliation	page 165		

Le Budget du Manitoba est imprimé sur du papier recyclé.

SOMMAIRE DU BUDGET DES DÉPENSES PRINCIPAL

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Ministère	Exercice se terminant le 31 mars 1992 — Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Budget total des dépenses
21 212 700 $	Législation	13 653 900 $	. . . . . $	13 653 900 $
3 409 200	Conseil exécutif	3 184 200	. . . . .	3 184 200
112 528 500	Agriculture	112 520 500	. . . . .	112 520 500
4 717 600	Fonction publique	4 016 900	. . . . .	4 016 900
4 112 400	Programmes d'aide communautaire	4 357 800	655 000	5 012 800
8 982 600	Consommation, Corporations et Coopératives	8 780 900	. . . . .	8 780 900
59 498 800	Culture, Patrimoine et Citoyenneté	44 232 100	9 540 000	53 772 100
933 236 300	Éducation et Formation professionnelle	921 213 000	35 319 500	956 532 500
70 977 900	Avantages sociaux de la fonction publique et autres paiements	77 851 200	. . . . .	77 851 200
12 249 300	Énergie et Mines	9 697 400	. . . . .	9 697 400
13 168 100	Environnement	13 941 100	. . . . .	13 941 100
534 244 200	Services à la famille	571 118 800	. . . . .	571 118 800
	Finances			
23 052 700	• Programmes du ministère	20 142 900	1 300 000	21 442 900
251 000 000	• Paiement des crédits d'impôt	254 900 000	. . . . .	254 900 000
475 600 000	• Dette publique (crédits législatifs)	493 000 000	. . . . .	493 000 000
12 839 100	Condition physique et Sport	2 804 100	1 250 000	4 054 100
143 989 400	Services du Gouvernement	123 477 600	25 294 000	148 771 600
1 671 312 800	Santé	1 710 923 600	50 266 800	1 761 190 400
234 831 800	Voirie et Transport	117 095 000	112 144 200	229 239 200
51 232 300	Logement	50 296 400	500 000	50 796 400
40 692 100	Industrie, Commerce et Tourisme	35 694 700	4 970 600	40 665 300
152 230 600	Justice	158 235 100	. . . . .	158 235 100
16 124 100	Travail	16 124 100	. . . . .	16 124 100
97 859 400	Ressources naturelles	79 445 700	4 528 900	83 974 600
19 597 400	Affaires du Nord	14 064 300	2 905 100	16 969 400
64 523 900	Développement rural	56 513 800	5 954 100	62 467 900
277 000	Direction générale des services aux personnes âgées	281 500	. . . . .	281 500
958 000	Situation de la femme	813 300	. . . . .	813 300
73 071 800	Affaires urbaines	49 394 900	18 630 400	68 025 300
6 162 600	Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba	3 190 900	6 157 300	9 348 200
5 600 000	Allocation pour les pertes subies et les dépenses faites par les sociétés de la Couronne et d'autres organismes gouvernementaux	7 700 000	. . . . .	7 700 000
1 000 000	Décentralisation	5 000 000	. . . . .	5 000 000
14 500 000	Crédits - Urgences diverses	10 000 000	. . . . .	10 000 000
1 371 000	Fonds des innovations environnementales	1 371 000	. . . . .	1 371 000
5 000 000	Réforme interne, adaptation de la main-d'oeuvre et augmentation générale de salaire	25 000 000	. . . . .	25 000 000
. . . . .	Fonds d'actionnariat ouvrier parrainé par le gouvernement et le secteur syndical	2 000 000	. . . . .	2 000 000
. . . . .	(1) Dépenses en capital secondaires	(26 100 000)	26 100 000	. . . . .
5 141 163 600 $		4 995 936 700 $	305 515 900 $	5 301 452 600 $

Note (1) - Les dépenses en capital secondaires incluses dans les crédits de fonctionnement courants de l'exercice se terminant le 31 mars 1991 sont de 26 100 000 $.

SOMMAIRE DES DÉPENSES EN CAPITAL

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Ministère	Exercice se terminant le 31 mars 1992
. . . . . $	Législation	. . . . . $
. . . . .	Conseil exécutif	. . . . .
. . . . .	Agriculture	. . . . .
. . . . .	Fonction publique	. . . . .
. . . . .	Programmes d'aide communautaire	655 000
. . . . .	Consommation, Corporations et Coopératives	. . . . .
12 497 000	Culture, Patrimoine et Citoyenneté	9 540 000
35 344 600	Éducation et Formation professionnelle	35 319 500
. . . . .	Avantages sociaux de la fonction publique et autres paiements	. . . . .
. . . . .	Énergie et Mines	. . . . .
. . . . .	Environnement	. . . . .
. . . . .	Services à la famille	. . . . .
	Finances	
1 300 000	• Programmes du ministère	1 300 000
. . . . .	• Paiement des crédits d'impôt	. . . . .
. . . . .	• Dette publique (crédits législatifs)	. . . . .
1 500 000	Condition physique et Sport	1 250 000
19 951 800	Services du Gouvernement	25 294 000
48 535 500	Santé	50 266 800
117 634 200	Voirie et Transport	112 144 200
500 000	Logement	500 000
3 746 600	Industrie, Commerce et Tourisme	4 970 600
. . . . .	Justice	. . . . .
. . . . .	Travail	. . . . .
8 980 900	Ressources naturelles	4 528 900
4 247 400	Affaires du Nord	2 905 100
7 105 100	Développement rural	5 954 100
. . . . .	Direction générale des services aux personnes âgées	. . . . .
. . . . .	Situation de la femme	. . . . .
21 152 900	Affaires urbaines	18 630 400
2 657 400	Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba	6 157 300
. . . . .	Allocation pour les pertes subies et les dépenses faites par les sociétés de la Couronne et d'autres organismes gouvernementaux	. . . . .
. . . . .	Décentralisation	. . . . .
. . . . .	Crédits - Urgences diverses	. . . . .
. . . . .	Fonds des innovations environnementales	. . . . .
. . . . .	Réforme interne, adaptation de la main-d'oeuvre et augmentation générale de salaire	. . . . .
. . . . .	Fonds d'actionnariat ouvrier parrainé par le gouvernement et le secteur syndical	. . . . .
285 153 400 $		279 415 900 $
26 100 000	Dépenses en capital secondaires incluses dans les crédits de fonctionnement courants	26 100 000
(1) 311 253 400 $		305 515 900 $ (2)

Note (1) - Le montant total inclut la somme de 13 797 000 $ pour les Programmes financés par des revenus de loteries.

Note (2) - Le montant total inclut la somme de 11 245 000 $ pour les Programmes financés par des revenus de loteries.

SOMMAIRE DES PROGRAMMES FINANCÉS PAR DES REVENUS DE LOTERIES

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Ministère	Exercice se terminant le 31 mars 1992
. . . . . $	Législation	. . . . . $
. . . . .	Conseil exécutif	. . . . .
. . . . .	Agriculture	. . . . .
. . . . .	Fonction publique	. . . . .
4 112 400	Programmes d'aide communautaire	5 012 800
. . . . .	Consommation, Corporations et Coopératives	. . . . .
36 928 700	Culture, Patrimoine et Citoyenneté	32 726 300
. . . . .	Éducation et Formation professionnelle	. . . . .
. . . . .	Avantages sociaux de la fonction publique et autres paiements	. . . . .
. . . . .	Énergie et Mines	. . . . .
. . . . .	Environnement	. . . . .
. . . . .	Services à la famille	. . . . .
	Finances	
. . . . .	· Programmes du ministère	. . . . .
. . . . .	· Paiement des crédits d'impôt	. . . . .
. . . . .	· Dette publique (crédits législatifs)	. . . . .
12 839 100	Condition physique et Sport	4 054 100
. . . . .	Services du Gouvernement	. . . . .
12 988 900	Santé	7 538 900
. . . . .	Voirie et Transport	. . . . .
. . . . .	Logement	. . . . .
. . . . .	Industrie, Commerce et Tourisme	. . . . .
. . . . .	Justice	. . . . .
. . . . .	Travail	. . . . .
500 000	Ressources naturelles	500 000
. . . . .	Affaires du Nord	. . . . .
. . . . .	Développement rural	. . . . .
. . . . .	Direction générale des services aux personnes âgées	. . . . .
. . . . .	Situation de la femme	. . . . .
. . . . .	Affaires urbaines	. . . . .
. . . . .	Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba	. . . . .
. . . . .	Allocation pour les pertes subies et les dépenses faites par les sociétés de la Couronne et d'autres organismes gouvernementaux	. . . . .
. . . . .	Décentralisation	. . . . .
. . . . .	Crédits - Urgences diverses	. . . . .
. . . . .	Fonds des innovations environnementales	. . . . .
. . . . .	Réforme interne, adaptation de la main-d'oeuvre et augmentation générale de salaire	. . . . .
. . . . .	Fonds d'actionnariat ouvrier parrainé par le gouvernement et le secteur syndical	2 000 000
(1) 67 369 100 $		51 832 100 $ (2)

Note (1) - Inclut un montant de 53 572 100 $ pour les Dépenses de fonctionnement courantes, et un montant de 13 797 000 $ pour les Dépenses en capital.

Note (2) - Inclut un montant de 40 587 100 $ pour les Dépenses de fonctionnement courantes, et un montant de 11 245 000 $ pour les Dépenses en capital.

BUDGET DES DÉPENSES PRINCIPAL
DE
LA PROVINCE DU MANITOBA

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 1992

Exercice se terminant le 31 mars 1991			Exercice se terminant le 31 mars 1992
		LÉGISLATION (I)	
		Sommaire des programmes	
		Dépenses de fonctionnement courantes	
2 421 000 $	1.	Indemnités (crédits législatifs)	2 421 000 $
1 277 900	2.	Prestations de retraite (crédits législatifs)	1 250 700
3 278 900	3.	Allocations aux députés (crédits législatifs)	2 646 100
3 782 000	4.	Autres dépenses de l'Assemblée	3 432 000
2 811 500	5.	Bureau du Vérificateur provincial	2 757 000
682 100	6.	Ombudsman	707 500
6 959 300	7.	Élections Manitoba	439 600
21 212 700 $ *		**Total des crédits pour la Législation**	13 653 900 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	21 212 700 $
Crédits 1990-1991 après rajustement	21 212 700 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Crédits législatifs	Exercice se terminant le 31 mars 1992

LÉGISLATION (I)

Dépenses de fonctionnement courantes

2 421 000 $	1.	Indemnités (crédits législatifs)		**2 421 000 $**
		Indemnités des députés.		
2 392 000 $		(a) Députés	2 392 000 $	
21 500		(b) Indemnités supplémentaires du Président, du Vice-président, et du Vice-président des comités; indemnité intersessionnelle du Président	21 500	
7 500		(c) Leader parlementaire de l'Opposition; Whips des partis	7 500	
1 277 900 $	2.	Prestations de retraite (crédits législatifs)		**1 250 700 $**
		Prestations de retraite des députés.		
1 277 900 $		(a) Prestations et remboursements	1 250 700 $	
3 278 900 $	3.	Allocations aux députés (crédits législatifs)		**2 646 100 $**
		Dépenses des députés liées à leurs fonctions et devoirs spéciaux.		
1 542 800 $		(a) Frais de représentation et indemnités de circonscription	1 456 400 $	
408 300		(b) Allocation quotidienne	428 700	
31 200		(c) Travail en comité	32 800	
238 100		(d) Indemnité de kilométrage	213 200	
100 600		(e) Allocation relative aux besoins spéciaux et au fonctionnement	105 600	
335 400		(f) Imprimés	161 200	
3 000		(g) Dépenses du Président	3 000	
500		(h) Dépenses du Vice-président	500	
233 000		(j) Allocation d'automobile	244 700	
386 000		(k) Indemnité de départ	. . . . .	

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

LÉGISLATION (I) (suite)

3 782 000 $	4.	Autres dépenses de l'Assemblée		**3 432 000 $**	1
		Soutien administratif de l'Assemblée législative.			
164 700 $		(a) Chef de l'Opposition officielle	156 900 $		
		20 600 $ (1) Traitement du Chef de l'Opposition officielle	20 600 $		
		111 600 (2) Salaires	103 800		
		32 500 (3) Autres dépenses	32 500		
15 600		(b) Chef du deuxième parti de l'Opposition	15 600		
1 743 200		(c) Salaires	1 689 500		
1 039 900		(d) Autres dépenses	915 600		
818 600		(e) Le Hansard	654 400		
		550 800 $ (1) Salaires	428 500 $		
		267 800 (2) Autres dépenses	225 900		
2 811 500 $	5.	Bureau du Vérificateur provincial		**2 757 000 $**	2
		Vérification indépendante des comptes du Trésor, de divers comités, commissions et organismes gouvernementaux, et présentation des résultats de ce travail, en conformité avec les dispositions de la Loi sur le vérificateur provincial.			
2 630 900 $		(a) Salaires	2 563 800 $		
180 600		(b) Autres dépenses	193 200		
682 100 $	6.	Ombudsman		**707 500 $**	3
		En conformité avec les dispositions de la Loi sur l'ombudsman, reçoit les plaintes, enquête, et redresse les torts subis lorsque la plainte est légitime et le redressement possible.			
603 500 $		(a) Salaires	615 300 $		
78 600		(b) Autres dépenses	92 200		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		LÉGISLATION (I) (suite)			
6 959 300 $	.....7.	Élections Manitoba		**439 600 $**	4
		Responsabilités : inscription des électeurs, déroulement des élections, et application des dispositions de la Loi sur le financement des campagnes électorales.			
720 400 $		(a) Salaires	268 900 $		
6 238 900		(b) Autres dépenses	170 700		
		Total des crédits pour la Législation :			
14 234 900 $		Total des crédits votés pour la Législation	7 336 100 $		
6 977 800		Indemnités, prestations de retraite et allocations des députés (crédits législatifs)	6 317 800		
21 212 700 $		**Total des crédits pour la Législation**		**13 653 900 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1991		Exercice se terminant le 31 mars 1992

CONSEIL EXÉCUTIF (II)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

3 409 200 $	1.	Administration	**3 184 200 $**
3 409 200 $ *		**Total des crédits pour le Conseil exécutif .....**	**3 184 200 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	3 409 200 $
Crédits 1990-1991 après rajustement	3 409 200 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		CONSEIL EXÉCUTIF (II)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
3 409 200 $	1.	Administration		**3 184 200 $**	5
		Inclut : indemnités du Conseil exécutif; administration du cabinet du Premier ministre; Secrétariat chargé de l'administration de la politique; services de soutien aux comités du Cabinet; Secrétariat des relations intergouvernementales; Accueil gouvernemental; Programme de développement international; Secrétariat des services en langue française.			
26 600 $		(a) Traitement du Premier ministre et Président du Conseil exécutif	26 600 $		
		(b) Direction et administration			
1 627 900 $		(1) Salaires	1 581 500 $		
723 900		(2) Autres dépenses	590 900		
2 351 800 $			2 172 400 $		
		(c) Secrétariat des relations intergouvernementales			
296 500 $		(1) Salaires	292 100 $		
126 500		(2) Autres dépenses	70 000		
423 000 $			362 100 $		
15 000 $		(d) Accueil gouvernemental	15 000 $		
474 600 $		(e) Programme de développement international	474 600 $		
		(f) Secrétariat des services en langue française			
96 200 $		(1) Salaires	111 700 $		
22 000		(2) Autres dépenses	21 800		
118 200 $			133 500 $		
3 409 200 $		**Total des crédits pour le Conseil exécutif**		**3 184 200 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1991			Exercice se terminant le 31 mars 1992
		AGRICULTURE (III)	
		Sommaire des programmes	
		Dépenses de fonctionnement courantes	
3 053 400 $	1.	Administration et finances	2 855 800 $
22 105 100	2.	Société d'assurance-récolte du Manitoba	61 004 800
15 310 800	3.	Société du crédit agricole du Manitoba	11 392 300
12 290 500	4.	Division du développement agricole et de la commercialisation	11 209 200
11 405 500	5.	Division des services agricoles régionaux	10 743 000
2 966 700	6.	Division de la politique et de l'économie	2 792 800
1 928 000	7.	Ententes fédérales-provinciales	1 160 000
11 317 800	8.	Assurance-revenu et programmes d'aide	10 812 600
7 290 700	9.	Achats de produits pharmaceutiques et de sperme	. . . . .
1 500 000	10.	Programme d'allégement des taux d'intérêt élevés	550 000
23 360 000	11.	Programme manitobain d'aide en matière de taux d'intérêt	. . . . .
112 528 500 $ *		**Total des crédits pour l'Agriculture**	112 520 500 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	112 127 700 $
Transfert de fonctions venant de :	
- Ressources naturelles	200 800
Transfert de crédits venant de :	
- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba à la suite de l'Entente sur le développement du secteur agro-alimentaire ..	200 000
Crédits 1990-1991 après rajustement	112 528 500 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

AGRICULTURE (III)

Dépenses de fonctionnement courantes

3 053 400 $	1.	Administration et finances		2 855 800 $	6
		Planification et mise en oeuvre de la politique et des programmes et activités du ministère.			
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
383 700 $		(1) Salaires	413 500 $		
122 600		(2) Autres dépenses	74 100		
117 900		(3) Analyse de la politique	117 900		
624 200 $			605 500 $		
		(c) Direction des communications			
304 900 $		(1) Salaires	173 700 $		
227 100		(2) Autres dépenses	225 300		
532 000 $			399 000 $		
		(d) Services administratifs et financiers			
867 900 $		(1) Salaires	846 600 $		
104 400		(2) Autres dépenses	102 300		
972 300 $			948 900 $		
		(e) Service d'informatique			
257 100 $		(1) Salaires	260 700 $		
78 400		(2) Autres dépenses	76 700		
335 500 $			337 400 $		
		(f) Gestion des ressources humaines			
248 800 $		(1) Salaires	265 600 $		
23 600		(2) Autres dépenses	22 200		
272 400 $			287 800 $		
		(g) Analyse des programmes			
282 900 $		(1) Salaires	244 400 $		
13 500		(2) Autres dépenses	12 200		
296 400 $			256 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

AGRICULTURE (III) (suite)

22 105 100 $	2.	Société d'assurance-récolte du Manitoba ..... Veille à l'application de la Loi sur l'assurance-récolte (Manitoba), de l'Entente Canada-Manitoba d'indemnisation des dommages causés aux récoltes par la sauvagine et du Programme d'indemnisation des dommages causés aux récoltes par le gros gibier; administre le Régime d'assurance du revenu brut.		**61 004 800 $**	7
2 604 300 $		(a) Administration	2 604 000 $		
19 000 000		(b) Primes	15 000 000		
. . . . .		(c) Régime d'assurance du revenu brut	43 000 000		
200 800		(d) Programme d'indemnisation des dommages causés aux récoltes par le gros gibier	200 800		
300 000		(e) Entente Canada-Manitoba d'indemnisation des dommages causés aux récoltes par la sauvagine ..	200 000		
		(Somme récupérable du Canada : 100 000 $)			
15 310 800 $	3.	Société du crédit agricole du Manitoba ..... Veille à l'application de la Loi sur la Société du crédit agricole (Manitoba).		**11 392 300 $**	8
4 410 800 $		Administration	3 692 300 $		
2 800 000		Frais nets d'intérêt	3 300 000		
7 000 000		Allocation pour créances douteuses	3 500 000		
1 100 000		Aide spéciale à l'agriculture	900 000		
12 290 500 $	4.	Division du développement agricole et de la commercialisation ..... Assure au personnel travaillant sur place et aux agriculteurs les services de spécialistes dans les domaines suivants : récoltes, bétail, sols, eau, services techniques, formation agricole et commercialisation.		**11 209 200 $**	9
		(a) Administration			
98 600 $		(1) Salaires	100 100 $		
7 900		(2) Autres dépenses	7 900		
106 500 $			108 000 $		
		(b) Direction des productions animales			
1 658 100 $		(1) Salaires	1 300 100 $		
590 500		(2) Autres dépenses	551 400		
2 248 600 $			1 851 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

AGRICULTURE (III) (suite)

		(c) Direction des services vétérinaires			
1 482 600 $		(1) Salaires	1 307 700 $		
1 076 300		(2) Autres dépenses	1 034 800		
		(Somme récupérable du Canada : 3 200 $)			
2 558 900 $			2 342 500 $		
		(d) Direction des sols et des cultures			
2 014 600 $		(1) Salaires	1 970 200 $		
1 188 300		(2) Autres dépenses	779 400		
3 202 900 $			2 749 600 $		
		(e) Direction des services techniques et de la formation			
1 850 900 $		(1) Salaires	1 853 000 $		
1 197 200		(2) Autres dépenses	1 126 900		
		(Somme récupérable du Canada : 28 800 $)			
531 200		(3) Associations agricoles	531 200		
3 579 300 $			3 511 100 $		
		(f) Direction de la commercialisation			
295 700 $		(1) Salaires	349 300 $		
298 600		(2) Autres dépenses	297 200		
594 300 $			646 500 $		
11 405 500 $	5.	Division des services agricoles régionaux		**10 743 000 $**	10
		Assure les services du ministère sur place par l'entremise du personnel des régions et des districts; gestion des terres domaniales agricoles.			
		(a) Région du Nord-Ouest			
1 385 100 $		(1) Salaires	1 415 000 $		
364 300		(2) Autres dépenses	346 100		
1 749 400 $			1 761 100 $		
		(b) Région du Sud-Ouest			
1 777 400 $		(1) Salaires	1 734 900 $		
352 000		(2) Autres dépenses	330 000		
2 129 400 $			2 064 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

AGRICULTURE (III) (suite)

		(c) Région centrale			
1 850 700 $		(1) Salaires	1 871 900 $		
357 300		(2) Autres dépenses	341 500		
2 208 000 $			2 213 400 $		
		(d) Région de l'Est et d'Entre-les-Lacs			
2 638 500 $		(1) Salaires	2 427 700 $		
571 400		(2) Autres dépenses	545 400		
3 209 900 $			2 973 100 $		
		(e) Direction des terres domaniales agricoles			
1 380 700 $		(1) Salaires	1 170 600 $		
728 100		(2) Autres dépenses	559 900		
2 108 800 $			1 730 500 $		
2 966 700 $	6.	Division de la politique et de l'économie Effectue des recherches et des analyses, et donne des conseils sur l'élaboration des programmes et de la politique, pour le bénéfice de l'industrie agricole du Manitoba; contribue au financement de projets de recherche de l'Université du Manitoba, ainsi qu'à l'administration de divers conseils et commissions.		**2 792 800 $**	11
		(a) Administration			
98 600 $		(1) Salaires	99 300 $		
15 900		(2) Autres dépenses	15 700		
114 500 $			115 000 $		
		(b) Direction de l'économie			
577 300 $		(1) Salaires	496 500 $		
125 700		(2) Autres dépenses	99 000		
703 000 $			595 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1990	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1991	Résolution n°
		AGRICULTURE (III) (suite)			
		(c) Services de soutien aux conseils et commissions			
368 800 $		(1) Salaires	297 800 $		
154 300		(2) Autres dépenses	151 400		
523 100 $			449 200 $		
		(d) Subventions à la recherche agricole			
875 500 $		(1) Université du Manitoba	875 500 $		
		(e) Commission de médiation agricole du Manitoba			
249 700 $		(1) Salaires	258 200 $		
500 900		(2) Autres dépenses	499 400		
750 600 $			757 600 $		
1 928 000 $	7.	Ententes fédérales-provinciales		**1 160 000 $**	12
		Mise en oeuvre de l'Entente fédérale-provinciale sur le développement du secteur agro-alimentaire et de l'Entente sur la conservation des sols.			
1 000 000 $		(a) Entente sur le développement du secteur agro-alimentaire	200 000 $		
928 000		(b) Entente sur la conservation des sols	960 000 (1)		
11 317 800 $	8.	Assurance-revenu et programmes d'aide		**10 812 600 $**	13
623 300 $		(a) Administration	565 200 $		
1 664 000		(b) Régime tripartite de stabilisation du revenu des éleveurs de bovins	1 597 400		
6 401 700		(c) Régime tripartite de stabilisation du revenu des éleveurs de porc	6 759 900		
473 600		(d) Régime tripartite de stabilisation du revenu des producteurs de betteraves sucrières	502 600		
344 800		(e) Régime tripartite de stabilisation du revenu des producteurs de haricots	428 300		
15 500		(f) Régime tripartite de stabilisation du revenu des éleveurs d'agneaux	22 200		
204 500		(g) Régime tripartite de stabilisation du revenu des apiculteurs	180 000		
21 200		(h) Régime tripartite de stabilisation du revenu des producteurs d'onions	22 300		
1 569 200		(j) Aide à l'élevage du bétail	734 700		

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 240 000 $ est inclus dans la Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur la conservation des sols, ce qui porte le montant total autorisé pour le ministère, pour ce poste, à 1 200 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		AGRICULTURE (III) (suite)			
7 290 700 $	.....9.	Achats de produits pharmaceutiques et de sperme		. . . . . $	
1 500 000 $	.....10.	Programme d'allégement des taux d'intérêt élevés		**550 000 $**	**14**
23 360 000 $	.....11.	Programme manitobain d'aide en matière de taux d'intérêts		. . . . . $	
112 528 500 $		**Total des crédits pour l'Agriculture**		**112 520 500 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1991		Exercice se terminant le 31 mars 1992
	FONCTION PUBLIQUE (XVII)	
	Sommaire des programmes	
	Dépenses de fonctionnement courantes	
4 717 600 $	1. Commission de la fonction publique	**4 016 900 $**
4 717 600 $ *	**Total des crédits pour la Fonction publique .....**	**4 016 900 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	75 727 300 $
Transfert de fonctions allant à :	
- Finances	(31 800)
Transfert de crédits allant à :	
- Avantages sociaux de la fonction publique et autres paiements	(70 977 900)
Crédits 1990-1991 après rajustement	4 717 600 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

FONCTION PUBLIQUE (XVII)

Dépenses de fonctionnement courantes

4 717 600 $	1.	Commission de la fonction publique		**4 016 900 $**	**15**
		Service centralisé de gestion du personnel fourni à tous les ministères, organismes, conseils et commissions du Gouvernement dont le personnel est nommé en vertu de la Loi sur la fonction publique. La Commission a les responsabilités suivantes : recrutement et sélection; classification et rémunération; politique du personnel; administration des avantages sociaux; perfectionnement des cadres et formation du personnel; santé des employés et orientation; direction et appui à la mise en oeuvre, par les différents ministères, de plans et de programmes d'action positive. Le Service des relations du travail de la Commission se charge des domaines suivants : négociations collectives, gestion des contrats, coordination du secteur public, recherches en vue de l'indemnisation et services de consultation. À titre d'organisme quasi-judiciaire, le Conseil de la Commission de la fonction publique reçoit les appels en vertu de la Loi de la fonction publique, de divers règlements et des conventions collectives, en plus d'appliquer les autres dispositions de la Loi dont elle est responsable et de conseiller le Ministre en ce qui concerne la gestion par l'État de ses ressources humaines.			
		(a) Haute direction			
259 900 $		(1) Salaires		249 500 $	
84 500		(2) Autres dépenses		84 000	
344 400 $				333 500 $	
		(b) Services administratifs			
760 700 $		(1) Salaires		703 000 $	
417 300		(2) Autres dépenses		400 800	
1 178 000 $				1 103 800 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

FONCTION PUBLIQUE (XVII) (suite)

		(c) Gestion des ressources humaines		
1 816 100 $		(1) Salaires	1 680 500 $	
766 700		(2) Autres dépenses	590 300	
2 582 800 $			2 270 800 $	
188 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	493 000	
2 394 800 $			1 777 800 $	
		(d) Service des relations du travail		
657 900 $		(1) Salaires	660 000 $	
142 500		(2) Autres dépenses	141 800	
800 400 $			801 800 $	
4 717 600 $		**Total des crédits pour la Fonction publique**		**4 016 900 $**

Exercice se terminant le 31 mars 1991		Exercice se terminant le 31 mars 1992
	PROGRAMMES D'AIDE COMMUNAUTAIRE (XXXIII)	
	Sommaire des programmes	
	Programmes financés par des revenus de loteries	
4 112 400 $	1. Programmes financés par des revenus de loteries	**5 012 800 $**
	4 112 400 $ Dépenses de fonctionnement courantes ..... 4 357 800 $	
	. . . . . Dépenses en capital 655 000	
4 112 400 $ *	**Total des crédits pour les Programmes d'aide communautaire**	**5 012 800 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	4 112 400 $
Crédits 1990-1991 après rajustement	4 112 400 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

PROGRAMMES D'AIDE COMMUNAUTAIRE (XXXIII)

Programmes financés par des revenus de loteries

4 112 400 $	.....1.	Programmes financés par des revenus de loteries		**5 012 800 $**	**16**
		Gestion et coordination de la répartition des revenus de loteries, et analyse de l'efficacité des programmes. Subventions à des organismes à but non lucratif jouant un rôle en matière d'amélioration de la qualité de la vie.			
		(a) Système de répartition des revenus de loteries ..			
90 500 $		(1) Salaires	91 200 $		
47 300		(2) Autres dépenses	30 000		
764 900		(3) Subventions	445 700		
902 700 $			566 900 $		
272 000 $		(b) Festival du Voyageur	400 000 $		
242 000 $		(c) Folk Arts Council of Winnipeg	400 000 $		
80 000 $		(d) Friends of Winnipeg Pro Soccer	80 000 $		
2 178 700 $		(e) Centraide Winnipeg	2 265 900 $		
195 000 $		(f) Valley Agricultural Society	195 000 $		
242 000 $		(g) Winnipeg Football Club	450 000 $		
. . . . . $		(h) Keystone Centre	655 000 $		
4 112 400 $		**Total des crédits pour les Programmes d'aide communautaire .....**		**5 012 800 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1991		Exercice se terminant le 31 mars 1992
	CONSOMMATION, CORPORATIONS ET COOPÉRATIVES (V)	
	Sommaire des programmes	
	Dépenses de fonctionnement courantes	
1 113 700 $	1. Administration et finances	1 038 400 $
985 100	2. Office des consommateurs	1 065 200
5 664 800	3. Corporations	5 762 600
1 219 000	4. Développement et réglementation des coopératives, des caisses populaires et des Credit Unions	914 700
8 982 600 $ *	**Total des crédits pour la Consommation, les Corporations et les Coopératives**	8 780 900 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	8 982 600 $
Crédits 1990-1991 après rajustement	8 982 600 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

CONSOMMATION, CORPORATIONS ET COOPÉRATIVES (V)

Dépenses de fonctionnement courantes

1 113 700 $	1.	Administration et finances		**1 038 400 $**	17
		Direction et coordination des programmes du ministère. Informations aux Manitobains sur ces programmes. Administration et services du personnel et des finances pour le ministère et diverses commissions réglementaires et gouvernementales.			
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
253 300 $		(1) Salaires	257 600 $		
66 900		(2) Autres dépenses	53 000		
320 200 $			310 600 $		
		(c) Communications			
108 700 $		(1) Salaires	59 000 $		
32 100		(2) Autres dépenses	32 100		
140 800 $			91 100 $		
		(d) Services administratifs			
414 400 $		(1) Salaires	428 200 $		
33 200		(2) Autres dépenses	33 200		
447 600 $			461 400 $		
		(e) Recherche et planification			
169 500 $		(1) Salaires	139 700 $		
15 000		(2) Autres dépenses	15 000		
184 500 $			154 700 $		
985 100 $	2.	Office des consommateurs		**1 065 200 $**	18
		Veille à l'application de la législation sur la protection des consommateurs, comme la Loi sur la protection du consommateur et la Loi relative aux enquêtes sur les particuliers.			
788 100 $		(a) Salaires	854 500 $		
120 500		(b) Autres dépenses	134 200		
76 500		(c) Subventions	76 500		
985 100 $			1 065 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

CONSOMMATION, CORPORATIONS ET COOPÉRATIVES (V) (suite)

5 664 800 $	.....3.	Corporations		**5 762 600 $**	**19**
		Veille à l'application de certaines lois, comme la Loi sur les corporations, la Loi sur les assurances, la Loi sur les valeurs mobilières et la Loi sur la Régie des services publics.			
		(a) Direction des corporations			
792 200 $		(1) Salaires	833 300 $		
541 400		(2) Autres dépenses	507 400		
1 333 600 $			1 340 700 $		
		(b) Direction des assurances			
337 300 $		(1) Salaires	326 000 $		
88 100		(2) Autres dépenses	73 300		
425 400 $			399 300 $		
		(c) Commission des valeurs mobilières du Manitoba			
1 205 800 $		(1) Salaires	1 288 800 $		
126 100		(2) Autres dépenses	126 100		
15 000		(3) Groupe de travail sur le développement du marché financier	15 000		
1 346 900 $			1 429 900 $		
		(d) Régie des services publics			
552 000 $		(1) Salaires	558 900 $		
1 565 200		(2) Autres dépenses	1 565 200		
2 117 200 $			2 124 100 $		
		(e) Fiducie, prêts et services financiers externes			
348 600 $		(1) Salaires	379 600 $		
93 100		(2) Autres dépenses	89 000		
441 700 $			468 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		CONSOMMATION, CORPORATIONS ET COOPÉRATIVES (V) (suite)			
1 219 000 $	.....4.	Développement et réglementation des coopératives, des caisses populaires et des Credit Unions		**914 700 $**	**20**
		Cette division fournit l'appui technique au développement et à l'amélioration des activités des coopératives, des caisses populaires et des Credit Unions au Manitoba, et voit à l'observation des lois régissant ces activités.			
		(a) Développement des coopératives, des caisses populaires et des Credit Unions			
491 600 $		(1) Salaires	241 800 $		
148 000		(2) Autres dépenses	85 300		
639 600 $			327 100 $		
		(b) Réglementation des coopératives, des caisses populaires et des Credit Unions			
532 700 $		(1) Salaires	541 100 $		
46 700		(2) Autres dépenses	46 500		
579 400 $			587 600 $		
8 982 600 $		**Total des crédits pour la Consommation, les Corporations et les Coopératives**		**8 780 900 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1991		Exercice se terminant le 31 mars 1992

CULTURE, PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ (XIV)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

1 936 300 $	1. Administration et finances	1 617 700 $
11 138 400	2. Division des programmes	10 318 000
5 463 700	3. Services d'information	5 585 300
3 831 700	4. Citoyenneté	3 324 800
22 370 100 $	**Total des dépenses de fonctionnement**	20 845 800 $

Dépenses en capital

200 000	5. Dépenses en capital	200 000

Programmes financés par des revenus de loteries

36 928 700	6. Programmes financés par des revenus de loteries		32 726 300
	24 631 700 $	Dépenses de fonctionnement courantes	23 386 300 $
	12 297 000	Dépenses en capital	9 340 000
59 498 800 $ *	**Total des crédits pour la Culture, le Patrimoine et la Citoyenneté**		53 772 100 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991 - Culture, Patrimoine et Loisirs	56 211 600 $
Transfert de fonctions venant de :	
- Éducation et Formation professionnelle	2 190 700
- Services à la famille	1 096 500
Crédits 1990-1991 après rajustement	59 498 800 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		CULTURE, PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ (XIV)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
1 936 300 $	1.	Administration et finances		**1 617 700 $**	21
		Planification, direction et contrôle de la politique et des programmes du ministère; coordination budgétaire, planification de la gestion, soutien des systèmes; comptabilité centralisée; gestion des ressources humaines, service de la paie et gestion des subventions; classification de tous les films et vidéocassettes offerts au Manitoba.			
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
331 400 $		(1) Salaires	306 100 $		
77 900		(2) Autres dépenses	77 900		
409 300 $			384 000 $		
		(c) Communications			
182 800 $		(1) Salaires	. . . . . $		
35 500		(2) Autres dépenses	. . . . .		
218 300 $			. . . . . $		
		(d) Services financiers et administratifs			
720 100 $		(1) Salaires	671 500 $		
218 100		(2) Autres dépenses	105 200		
938 200 $			776 700 $		
		(e) Gestion des ressources humaines			
180 100 $		(1) Salaires	182 200 $		
17 400		(2) Autres dépenses	17 400		
197 500 $			199 600 $		
		(f) Commission de classification cinématographique du Manitoba			
62 100 $		(1) Salaires	87 000 $		
90 300		(2) Autres dépenses	149 800		
152 400 $			236 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		CULTURE, PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ (XIV) (suite)			
11 138 400 $	2.	Division des programmes ..... Octroie des subventions aux organismes culturels et fournit de l'aide et des services aux communautés et localités dans le but d'accroître le potentiel culturel et récréatif du Manitoba, d'augmenter ses ressources en bibliothèques publiques, et d'assurer la préservation des éléments les plus significatifs de son patrimoine. Procède à la recherche et à l'analyse en vue de l'élaboration de la politique.		**10 318 000 $**	**22**
		(a) Haute direction			
272 100 $		(1) Salaires	221 800 $		
100 000		(2) Autres dépenses	60 000		
372 100 $			281 800 $		
4 286 800 $		(b) Subventions aux organismes culturels	4 207 800 $		
		(c) Ressources culturelles			
475 900 $		(1) Salaires	429 400 $		
167 600		(2) Autres dépenses	112 400		
643 500 $			541 800 $		
		(d) Service des bibliothèques publiques			
676 200 $		(1) Salaires	608 600 $		
328 000		(2) Autres dépenses	328 000		
1 532 300		(3) Subventions	1 577 300		
2 536 500 $			2 513 900 $		
		(e) Ressources historiques			
1 235 800 $		(1) Salaires	970 000 $		
249 000		(2) Autres dépenses	199 300		
1 484 800 $			1 169 300 $		
		(f) Loisirs			
348 600 $		(1) Salaires	272 000 $		
178 400		(2) Autres dépenses	160 400		
527 000 $			432 400 $		
		(g) Services régionaux			
960 400 $		(1) Salaires	903 600 $		
327 300		(2) Autres dépenses	267 400		
1 287 700 $			1 171 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		CULTURE, PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ (XIV) (suite)			
5 463 700 $	.....3.	Services d'information		**5 585 300 $**	**23**
		Cette division obtient et dissémine les informations qui répondent aux besoins changeants du Manitoba en matière de connaissances et de communications, et procure à la population et au gouvernement divers services d'information, en conformité avec les lois suivantes : la Loi sur les publications officielles; la Loi concernant les armoiries, l'emblème floral et le tartan du Manitoba; la Loi sur le Manitoba; la Loi sur la liberté d'accès à l'information; la Loi sur la Bibliothèque de l'Assemblée législative. La division est chargée, entre autres, des responsabilités suivantes : soutien administratif en matière de communications avec diverses sociétés; achat de services de publicité, de conception et d'impression; communications aux médias; Service de renseignements au public; service interne d'imprimerie et de production de matériel graphique et audio-visuel; vente et distribution de publications officielles; service de traduction et d'interprétation pour le gouvernement; bon fonctionnement de la Bibliothèque de l'Assemblée législative et des Archives provinciales, dont le service de gestion des documents officiels.			
		(a) Services publicitaires			
397 800 $		(1) Salaires		485 800 $	
99 400		(2) Autres dépenses		78 700	
2 769 600		(3) Publicité gouvernementale		2 509 600	
3 266 800 $				3 074 100 $	
2 769 600		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...		2 528 700	
497 200 $				545 400 $	
		(b) Service d'information			
494 600 $		(1) Salaires		507 700 $	
220 800		(2) Autres dépenses		188 000	
		(Somme récupérable du Canada : 186 000 $)			
715 400 $				695 700 $	
		(c) Imprimeur de la Reine			
1 916 800 $		(1) Salaires		1 931 700 $	
2 284 800		(2) Autres dépenses		2 237 600	
4 201 600 $				4 169 300 $	
3 345 100		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...		3 371 300	
856 500 $				798 000 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

CULTURE, PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ (XIV) (suite)

		(d) Service de traduction			
794 300 $		(1) Salaires	817 000 $		
256 200		(2) Autres dépenses	434 500		
		(Somme récupérable du Canada : 107 400 $)			
1 050 500 $			1 251 500 $		
		(e) Archives provinciales			
1 312 500 $		(1) Salaires	1 288 200 $		
265 000		(2) Autres dépenses	262 300		
1 577 500 $			1 550 500 $		
28 800		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	28 800		
1 548 700 $			1 521 700 $		
		(f) Bibliothèque de l'Assemblée législative			
614 100 $		(1) Salaires	601 800 $		
181 300		(2) Autres dépenses	171 200		
795 400 $			773 000 $		
3 831 700 $	4.	Citoyenneté		**3 324 800 $**	**24**
		Cette direction élabore des lignes directrices et des programmes concernant l'établissement des immigrants. Elle facilite leur insertion au plan social et économique en leur offrant des cours de langue et des programmes spéciaux. De plus, elle cerne les questions qui touchent la communauté multiculturelle et fixe les priorités pour l'ensemble du gouvernement.			
		(a) Établissement des immigrants			
659 000 $		(1) Salaires	681 100 $		
111 400		(2) Autres dépenses	111 400		
366 800		(3) Subventions	366 800		
1 137 200 $			1 159 300 $		
. . . . . $		(b) Immigration des gens d'affaires	50 000 $		
		(c) Programmes d'anglais, langue seconde, à l'intention des adultes			
295 600 $		(1) Salaires	301 600 $		
301 600		(2) Autres dépenses	301 600		
1 552 800		(3) Subventions	986 800		
2 150 000 $			1 590 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		CULTURE, PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ (XIV) (suite)			
		(d) Secrétariat des affaires multiculturelles			
	232 000 $	(1) Salaires	231 000 $		
	83 800	(2) Autres dépenses	73 800		
	315 800 $		304 800 $		
	228 700 $	(e) Conseil interculturel du Manitoba	220 700 $		
22 370 100 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**20 845 800 $**	
		Dépenses en capital			
200 000 $	.....5.	Dépenses en capital		**200 000 $**	**25**
	200 000 $	(a) Acquisition et construction de biens corporels	200 000 $		
		Programmes financés par des revenus de loteries			
36 928 700 $	.....6.	Programmes financés par des revenus de loteries		**32 726 300 $**	**26**
		(a) Subventions aux organismes culturels			
	5 001 000 $	(1) Subventions	4 928 900 $		
	2 811 600	(2) Subventions pour des dépenses en capital	2 940 000		
	7 812 600 $		7 868 900 $		
	4 212 800 $	(b) Subventions aux Ressources culturelles	3 330 100 $		
	1 836 200 $	(c) Subventions au Service des bibliothèques publiques	1 951 200 $		
		(d) Ressources historiques			
	1 030 300 $	(1) Subventions	834 700 $		
	485 400	(2) Subventions pour des dépenses en capital	400 000		
	1 515 700 $		1 234 700 $		
	1 020 000 $	(e) Subventions aux Loisirs	1 028 000 $		
	121 600 $	(f) Subventions aux Services régionaux	104 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		CULTURE, PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ (XIV) (suite)			
104 300 $		(g) Subventions aux Archives provinciales	54 300 $		
		(h) Programme Place aux communautés			
290 300 $		(1) Salaires	186 000 $		
120 400		(2) Autres dépenses	74 300		
9 000 000		(3) Subventions pour des dépenses en capital	6 000 000		
9 410 700 $			6 260 300 $		
5 530 300 $		(j) Conseil des Arts du Manitoba	5 530 300 $		
1 009 200 $		(k) Conseil consultatif chargé des subventions au multiculturalisme	1 009 200 $		
712 300 $		(m) Fédération manitobaine du patrimoine	712 300 $		
3 643 000 $		(n) Conseil manitobain des services communautaires ..	3 643 000 $		
59 498 800 $		**Total des crédits pour la Culture, le Patrimoine et la Citoyenneté**		**53 772 100 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1991			Exercice se terminant le 31 mars 1992

ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

5 533 400 $	1.	Division de l'administration et des finances	5 161 200 $
31 303 000	2.	Conseils, commissions et comités gouvernementaux	37 190 000
541 306 200	3.	Aide financière aux écoles	561 631 900
20 721 600	4.	Division des services auxiliaires et du développement des programmes	20 102 600
98 697 100	5.	Division de l'éducation postsecondaire, de la formation des adultes, de l'éducation permanente et de la formation professionnelle	91 372 200
195 755 800	6.	Commission des subventions aux universités.....	201 584 800
4 574 600	7.	Bureau de l'éducation française	4 170 300
897 891 700 $		**Total des dépenses de fonctionnement**	921 213 000 $

Dépenses en capital

35 344 600	8.	Dépenses en capital	35 319 500
933 236 300 $ *		**Total des crédits pour l'Éducation et la Formation professionnelle**	956 532 500 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	935 337 100 $
Transfert de fonctions venant de :	
- Industrie, Commerce et Tourisme	89 900
Transfert de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Citoyenneté	(2 190 700)
Crédits 1990-1991 après rajustement	933 236 300 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
5 533 400 $	1.	Division de l'administration et des finances ..... Haute direction; planification et contrôle de la politique et des programmes du ministère, notamment : planification centralisée des services administratifs, financiers et informatisés et planification des méthodes; soutien de la politique du ministère; directives en matière de politique financière et soutien administratif aux divisions scolaires; registres et brevets d'enseignement des enseignants; dossiers scolaires; coordination et communication de l'examen des lois et des règlements.		**5 161 200 $**	27
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
366 700 $		(1) Salaires	379 700 $		
145 000		(2) Autres dépenses	116 600		
511 700 $			496 300 $		
		(c) Planification, recherche et coordination de la politique			
469 700 $		(1) Salaires	352 300 $		
113 900		(2) Autres dépenses	198 900		
583 600 $			551 200 $		
		(d) Direction des services du personnel			
315 300 $		(1) Salaires	318 100 $		
25 700		(2) Autres dépenses	25 700		
341 000 $			343 800 $		
		(e) Services financiers			
1 942 700 $		(1) Salaires	1 620 900 $		
113 500		(2) Autres dépenses	271 800		
2 056 200 $			1 892 700 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI) (suite)			
		(f) Communications			
271 700 $		(1) Salaires	76 500 $		
59 500		(2) Autres dépenses	59 500		
331 200 $			136 000 $		
		(g) Direction de l'administration et des brevets			
1 213 700 $		(1) Salaires	1 223 600 $		
475 400		(2) Autres dépenses	497 000		
1 689 100 $			1 720 600 $		
31 303 000 $	2.	Conseils, commissions et comités gouvernementaux Contribution gouvernementale à la Caisse de retraite des enseignants; divers conseils, commissions et comités gouvernementaux.		**37 190 000 $**	28
31 273 000 $		(a) Caisse de retraite des enseignants	37 165 000 $		
30 000		(b) Divers conseils, commissions et comités gouvernementaux	25 000		
541 306 200 $	3.	Aide financière aux écoles Appui financier aux écoles et à certains organismes d'éducation.		**561 631 900 $**	29
524 154 400 $		(a) Aide et subventions aux écoles (Somme récupérable du Canada : 3 720 000 $)	543 710 100 $ (1)		
273 000		(b) Subventions diverses	151 400		
16 878 800		(c) Subventions d'aide globale	17 770 400		

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 21 526 300 $ est prévu dans les Dépenses en capital, ce qui porte à 565 236 400 $ le montant total pour l'Aide et les subventions aux écoles.

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI) (suite)

20 721 600 $	.....4.	Division des services auxiliaires et du développement des programmes		20 102 600 $	30
		Programmes visant à donner des directives et des services de soutien pour les programmes scolaires de la maternelle à la douzième année. Services : élaboration de programmes; formation des enseignants sur les lieux de travail; évaluation des programmes; organisation d'examens à l'échelle provinciale dans certaines disciplines; conception de documents pédagogiques pour soutenir l'éducation des Autochtones; exploitation de l'École manitobaine pour les malentendants; aide aux enfants ayant des besoins spéciaux; fonctionnement de la bibliothèque du ministère et services connexes en matière de bibliothèque et de ressources pédagogiques; programmes d'enseignement à distance et infrastructure connexe; lignes directrices en matière de programmes destinés aux élèves défavorisés.			
		(a) Administration			
221 400 $		(1) Salaires	226 800 $		
30 100		(2) Autres dépenses	30 100		
251 500 $			256 900 $		
		(b) Direction des programmes			
2 730 800 $		(1) Salaires	2 482 900 $		
1 683 100		(2) Autres dépenses	1 525 500		
4 413 900 $			4 008 400 $		
		(c) Direction de l'éducation des Autochtones			
624 600 $		(1) Salaires	585 200 $		
193 000		(2) Autres dépenses	183 000		
817 600 $			768 200 $		
		(d) École manitobaine pour les malentendants			
2 609 800 $		(1) Salaires	2 613 300 $		
505 900		(2) Autres dépenses	523 900		
3 115 700 $			3 137 200 $		
284 300		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	216 000		
2 831 400 $			2 921 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI) (suite)			
		(e) Direction des soins à l'enfance et du développement des enfants			
4 794 000 $		(1) Salaires	4 880 100 $		
1 303 900		(2) Autres dépenses	1 333 900		
6 097 900 $			6 214 000 $		
		(f) Direction des ressources pédagogiques			
1 103 300 $		(1) Salaires	1 001 200 $		
534 700		(2) Autres dépenses	529 800		
1 638 000 $			1 531 000 $		
		(g) Direction de l'enseignement à distance et de la technologie			
1 871 300 $		(1) Salaires	1 925 400 $		
2 610 000		(2) Autres dépenses	2 256 200		
4 481 300 $			4 181 600 $		
85 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	25 000		
4 396 300 $			4 156 600 $		
		(h) Nouvelle Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg - Développement de l'éducation			
480 800 $		(1) Subventions	60 000 $	(2)	
480 800		(2) Moins : Somme récupérable des Affaires urbaines	60 000		
. . . . . $			. . . . . $		
		(j) Direction du soutien à l'éducation au centre-ville			
200 400 $		(1) Salaires	170 700 $		
74 600		(2) Autres dépenses	75 600		
275 000 $			246 300 $		

Note (2) - En plus de cette somme, un montant de 15 000 $ est inclus dans la Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses de fonctionnement courantes, pour ce poste, à un total de 75 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI) (suite)

98 697 100 $	.....5.	Division de l'éducation postsecondaire, de la formation des adultes, de l'éducation permanente et de la formation professionnelle		91 372 200 $	31
		Initiatives visant à fournir aux Manitobains adultes des services d'éducation et de formation afin qu'ils augmentent leurs compétences professionnelles et qu'ils puissent entreprendre des carrières satisfaisantes et enrichissantes tout en répondant aux besoins du marché du travail. Responsabilités particulières : gestion de trois collèges communautaires et de deux centres techniques; élaboration et coordination d'une politique et de divers programmes dans le domaine du marché du travail provincial; aide aux étudiants afin qu'ils soient en mesure de surmonter les obstacles financiers qui les empêchent de mener à bien leurs projets d'éducation; coordination et prestation de programmes de formation professionnelle et d'éducation permanente; programmes innovateurs à l'intention de ceux qui, traditionnellement, n'avaient pas accès à la formation et à l'éducation postsecondaires; élaboration et coordination de programmes d'alphabétisation; administration d'ententes intergouvernementales de formation professionnelle; application de la Loi sur les écoles professionnelles privées; coordination de programmes internationaux d'éducation.			
		(a) Haute direction			
222 900 $		(1) Salaires	184 900 $		
175 300		(2) Autres dépenses	165 600		
398 200 $			350 500 $		
		(b) Analyse, coordination et soutien des programmes			
960 700 $		(1) Salaires	809 000 $		
192 200		(2) Autres dépenses	141 200		
		(Somme récupérable du Canada : 146 200 $)			
1 152 900 $			950 200 $		
		(c) Collège communautaire Red River			
30 781 300 $		(1) Salaires	29 107 400 $		
7 399 000		(2) Autres dépenses	6 801 800		
38 180 300 $			35 909 200 $		
413 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	293 000		
		(Somme récupérable du Canada : 8 871 000 $)			
37 767 300 $			35 616 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI) (suite)

		(d) Collège communautaire Assiniboine		
8 355 200 $		(1) Salaires		7 907 900 $
2 270 300		(2) Autres dépenses		2 239 000
10 625 500 $				10 146 900 $
20 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes		20 000
		(Somme récupérable du Canada : 2 702 900 $)		
10 605 500 $				10 126 900 $
		(e) Collège communautaire Keewatin		
7 936 100 $		(1) Salaires		7 389 700 $
4 229 300		(2) Autres dépenses		3 400 900
12 165 400 $				10 790 600 $
15 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes		15 000
		(Somme récupérable du Canada : 2 241 500 $)		
12 150 400 $				10 775 600 $
		(f) Programme de soutien de l'éducation		
2 086 500 $		et de la formation		2 105 000 $
		(Somme récupérable du Canada : 656 100 $)		
		(g) Aide aux étudiants		
1 524 200 $		(1) Salaires		1 538 900 $
260 300		(2) Autres dépenses		331 800
11 465 900		(3) Aide financière		10 277 000
		(Somme récupérable du Canada : 199 300 $)		
13 250 400 $				12 147 700 $
		(h) Commission d'appel de l'aide aux étudiants		
129 800 $		(1) Salaires		133 100 $
7 700		(2) Autres dépenses		7 700
137 500 $				140 800 $
		(j) Développement professionnel postsecondaire, formation des adultes et éducation permanente		
1 222 400 $		(1) Salaires		1 052 300 $
1 855 600		(2) Autres dépenses		1 641 500
8 742 200		(3) Subventions		7 749 500
		(Somme récupérable du Canada 1 248 000 $)		
11 820 200 $				10 443 300 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI) (suite)			
		(k) Nouvelle Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg - Emplois et formation			
2 320 000 $		(1) Subventions	1 459 400 $	(3)	
2 320 000		(2) Moins : Somme récupérable des Affaires urbaines	1 459 400		
. . . . . $			. . . . . $		
		(m) Bureau de l'alphabétisation			
232 400 $		(1) Salaires	246 500 $		
55 600		(2) Autres dépenses	55 600		
587 000		(3) Subventions	587 000		
875 000 $			889 100 $		
		(n) Formation de compétences spéciales			
3 797 200 $		(1) Salaires	3 527 000 $		
1 655 600		(2) Autres dépenses	1 177 900		
		(Somme récupérable du Canada : 759 700 $)			
5 452 800 $			4 704 900 $		
		(p) Programme de formation professionnelle "Main-d'oeuvre en l'an 2000"			
799 300 $		(1) Salaires	830 600 $		
2 201 100		(2) Autres dépenses	2 291 400		
3 000 400 $			3 122 000 $		
195 755 800 $	6.	Commission des subventions aux universités		201 584 800 $	32
		Subventions aux universités (Manitoba, Winnipeg et Brandon) et au Collège universitaire de Saint-Boniface, pour le maintien de leurs services. Subventions pour les fonds de remboursement non garanti, pour le paiement des intérêts et pour l'égalité des salaires.			
224 900 $		(a) Salaires	229 000 $		
148 700		(b) Autres dépenses	112 100		
194 592 200		(c) Subventions aux universités	200 453 700	(4)	
		(Somme récupérable du Canada : 727 800 $)			
790 000		(d) Fonds d'aide à l'accessibilité	790 000		

Note (3) - En plus de cette somme, un montant de 364 900 $ est inclus dans la Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses de fonctionnement courantes, pour ce poste, à un total de 1 824 300 $.

Note (4) - En plus de cette somme, un montant de 11 900 000 $ est fourni au titre des Dépenses en capital, ce qui porte le total des Subventions aux universités à 212 353 700 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI) (suite)			
4 574 600 $	.....7.	Bureau de l'éducation française		**4 170 300 $**	33
		Politiques, programmes et services se rapportant à l'éducation française, y inclus les programmes établis en vertu de l'Entente fédérale-provinciale pour les langues officielles dans l'enseignement. Services aux élèves et enseignants des écoles franco-manitobaines, des programmes d'immersion française, des programmes de français comme langue seconde dans les écoles anglaises et service de liaison avec le Collège universitaire de Saint-Boniface.			
		(a) Administration			
100 100 $		(1) Salaires	102 100 $		
15 900		(2) Autres dépenses	22 200		
200 000		(3) Groupe de travail sur la gestion des écoles franco-manitobaines	40 000		
		(Somme récupérable du Canada : 62 100 $)			
316 000 $			164 300 $		
		(b) Direction de l'élaboration et de la mise en oeuvre des programmes			
809 000 $		(1) Salaires	741 500 $		
177 100		(2) Autres dépenses	146 100		
		(Somme récupérable du Canada : 523 200 $)			
986 100 $			887 600 $		
		(c) Direction des services de soutien en éducation			
241 200 $		(1) Salaires	243 300 $		
66 800		(2) Autres dépenses	69 800		
1 136 200		(3) Aide financière	1 025 800		
		(Somme récupérable du Canada : 775 100 $)			
1 444 200 $			1 338 900 $		
		(d) Direction des programmes de langues officielles et des services administratifs			
393 300 $		(1) Salaires	393 400 $		
422 000		(2) Autres dépenses	421 200		
471 000		(3) Aide financière	471 000		
		(Somme récupérable du Canada : 891 700 $)			
1 286 300 $			1 285 600 $		
		(e) Direction des ressources éducatives françaises			
404 600 $		(1) Salaires	357 600 $		
137 400		(2) Autres dépenses	136 300		
		(Somme récupérable du Canada : 280 800 $)			
542 000 $			493 900 $		
897 891 700 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**921 213 000 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI) (suite)			
		Dépenses en capital			
35 344 600 $	.....8.	Dépenses en capital		**35 319 500 $**	**34**
		(a) Acquisition et construction de biens corporels			
976 500 $		(1) Collège communautaire Red River	976 500 $		
563 900		(2) Collège communautaire Assiniboine	563 900		
352 800		(3) Collège communautaire Keewatin	352 800		
1 893 200 $			1 893 200 $		
		(b) Subventions pour des dépenses en capital			
11 000 000 $		(1) Universités	11 900 000 $		
22 451 400		(2) Divisions scolaires	22 526 300		
33 451 400 $			33 426 300 $		
933 236 300 $		**Total des crédits pour l'Éducation et la Formation professionnelle**		**956 532 500 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1991		Exercice se terminant le 31 mars 1992
	AVANTAGES SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE ET AUTRES PAIEMENTS (VI)	
	Sommaire des programmes	
	Dépenses de fonctionnement courantes	
70 977 900 $	1. Avantages sociaux de la fonction publique et autres paiements	**77 851 200 $**
70 977 900 $ *	**Total des crédits pour les Avantages sociaux de la fonction publique et autres paiements .....**	**77 851 200 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	. . . . . $
Transfert de fonctions venant de :	
- Fonction publique	70 977 900
Crédits 1990-1991 après rajustement	70 977 900 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

AVANTAGES SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE ET AUTRES PAIEMENTS (VI)

Dépenses de fonctionnement courantes

70 977 900 $	.....1.	Avantages sociaux de la fonction publique et autres paiements ..... Procure certains avantages sociaux aux employés du gouvernement du Manitoba et de ses divers conseils, commissions et organismes; autres paiements du gouvernement en tant qu'employeur.		**77 851 200 $**	**35**
20 773 000 $		(a) Loi sur la pension de la fonction publique	22 269 000 $		
10 773 700 $		(b) Régime de pensions du Canada	11 175 000 $		
2 041 800 $		(c) Assurance-vie collective de la fonction publique.	2 100 000 $		
		(d) Commission des accidents du travail			
3 675 000 $		(1) Évaluation - accidents des employés	3 861 000 $		
3 250 000		(2) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	3 517 500		
425 000 $			343 500 $		
		(e) Régime d'assurance-chômage			
16 665 800 $		Montant des primes payées par le Gouvernement pour ses employés	20 133 700 $		
4 725 000 $		(f) Régime d'assurance-dentaire	5 450 000 $		
1 320 000 $		(g) Régime d'assurance-invalidité de longue durée ...	1 390 000 $		
390 000 $		(h) Régime d'assurance prévoyant le transport par ambulance et l'hospitalisation dans une chambre à deux lits	410 000 $		
13 863 600 $		(j) Impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire	14 580 000 $		
70 977 900 $		**Total des crédits pour les Avantages sociaux de la fonction publique et autres paiements .....**		**77 851 200 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1991		Exercice se terminant le 31 mars 1992

ÉNERGIE ET MINES (XXIII)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

2 231 700 $	1.	Administration et finances	1 973 900 $
3 463 600	2.	Énergie	2 618 700
5 554 000	3.	Ressources minières	5 104 800
1 000 000	4.	Régie de l'énergie du Manitoba	. . . . .
12 249 300 $ *		**Total des crédits pour l'Énergie et les Mines**	9 697 400 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	14 619 300 $
Transfert de fonctions allant à : - Industrie, Commerce et Tourisme	(2 370 000)
Crédits 1990-1991 après rajustement	12 249 300 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

ÉNERGIE ET MINES (XXIII)

Dépenses de fonctionnement courantes

2 231 700 $	1.	Administration et finances ..... Haute direction; gestion des ressources humaines; services d'informatique, de commercialisation et services financiers.		**1 973 900 $**	**36**
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
287 700 $		(1) Salaires	296 300 $		
98 100		(2) Autres dépenses	77 900		
385 800 $			374 200 $		
		(c) Services administratifs			
668 700 $		(1) Salaires	677 800 $		
527 900		(2) Autres dépenses	236 600		
1 196 600 $			914 400 $		
		(d) Commercialisation			
480 700 $		(1) Salaires	516 700 $		
148 000		(2) Autres dépenses	148 000		
628 700 $			664 700 $		
3 463 600 $	2.	Énergie ..... Initiatives gouvernementales dans les domaines suivants : offre et demande d'énergie; conservation énergétique; recherche et développement de sources nouvelles et renouvelables d'énergie et de techniques de conservation; administration et gestion des ressources pétrolifères du Manitoba; coordination du projet Conawapa.		**2 618 700 $**	**37**
		(a) Administration énergétique			
182 700 $		(1) Salaires	150 200 $		
35 000		(2) Autres dépenses	34 400		
217 700 $			184 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		ÉNERGIE ET MINES (XXIII) (suite)			
		(b) Planification énergétique			
334 500 $		(1) Salaires	336 800 $		
96 700		(2) Autres dépenses	96 000		
431 200 $			432 800 $		
		(c) Programme énergétique (Édifices)			
428 900 $		(1) Salaires	436 900 $		
1 039 300		(2) Autres dépenses	168 200		
1 468 200 $			605 100 $		
		(d) Direction du pétrole			
765 800 $		(1) Salaires	744 100 $		
143 900		(2) Autres dépenses	143 000		
909 700 $			887 100 $		
		(e) Programme énergétique (Transport)			
145 100 $		(1) Salaires	148 400 $		
171 300		(2) Autres dépenses	90 900		
316 400 $			239 300 $		
		(f) Coordination du projet Conawapa			
67 400 $		(1) Salaires	81 500 $		
53 000		(2) Autres dépenses	188 300		
120 400 $			269 800 $		
5 554 000 $	3.	Ressources minières		**5 104 800 $**	38
		Administration et gestion des ressources minières du Manitoba, y compris : l'aliénation des droits miniers de la Couronne; la réglementation des activités des mines et des carrières; la remise en valeur des terrains miniers; le rassemblement, la compilation et la distribution d'informations sur les ressources minières.			
		(a) Développement des ressources minières			
197 600 $		(1) Salaires	130 900 $		
283 000		(2) Autres dépenses	282 600		
480 600 $			413 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

ÉNERGIE ET MINES (XXIII) (suite)

		(b) Direction des mines			
1 376 100 $		(1) Salaires	1 305 500 $		
364 900		(2) Autres dépenses	429 100		
1 741 000 $			1 734 600 $		
		(c) Direction des services géologiques			
2 692 900 $		(1) Salaires	2 236 600 $		
639 500		(2) Autres dépenses	720 100		
3 332 400 $			2 956 700 $		
1 000 000 $	4.	Régie de l'énergie du Manitoba		. . . . . $	
12 249 300 $		**Total des crédits pour l'Énergie et les Mines**		**9 697 400 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1991		Exercice se terminant le 31 mars 1992

ENVIRONNEMENT (XXXI)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

1 936 800 $	1. Administration et finances	1 909 100 $
9 942 500	2. Gestion de l'environnement	10 008 400
488 800	3. Organismes consultatifs sur les questions environnementales	648 600
800 000	4. Institut international de développement durable	1 375 000
13 168 100 $ *	**Total des crédits pour l'Environnement**	13 941 100 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	13 131 400 $
Transfert de fonctions venant de :	
- Finances	36 700
Crédits 1990-1991 après rajustement	13 168 100 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

ENVIRONNEMENT (XXXI)

Dépenses de fonctionnement courantes

1 936 800 $	1.	Administration et finances Planification et gestion des programmes du ministère, et soutien centralisé de l'administration; relations communautaires.		1 909 100 $	39
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
287 700 $		(1) Salaires	275 100 $		
84 100		(2) Autres dépenses	84 100		
371 800 $			359 200 $		
		(c) Planification et innovations			
434 700 $		(1) Salaires	467 800 $		
40 300		(2) Autres dépenses	40 300		
475 000 $			508 100 $		
		(d) Relations communautaires			
149 600 $		(1) Salaires	147 600 $		
72 200		(2) Autres dépenses	72 200		
221 800 $			219 800 $		
		(e) Services administratifs et financiers			
690 900 $		(1) Salaires	646 300 $		
156 700		(2) Autres dépenses	155 100		
847 600 $			801 400 $		
9 942 500 $	2.	Gestion de l'environnement Veille à l'administration et au respect des dispositions et des règlements de la Loi sur l'environnement, à la prestation de services appropriés en cas d'urgence et à l'établissement de normes de qualité de l'environnement. Fournit un service de soutien scientifique en vue de la préservation et de la protection de l'environnement, pour le bénéfice de la génération actuelle et des générations futures du Manitoba, tant en termes d'utilisation que de mieux-être.		10 000 400 $	40

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		ENVIRONNEMENT (XXXI) (suite)			
		(a) Opérations			
3 178 000 $		(1) Salaires	3 256 400 $		
611 900		(2) Autres dépenses	569 300		
3 789 900 $			3 825 700 $		
		(b) Gestion de l'environnement			
3 235 700 $		(1) Salaires	3 158 900 $		
958 000		(2) Autres dépenses	1 064 400		
4 193 700 $			4 223 300 $		
152 700		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	152 700		
4 041 000 $			4 070 600 $		
		(c) Législation et Affaires intergouvernementales			
81 600 $		(1) Salaires	82 100 $		
30 000		(2) Autres dépenses	30 000		
111 600 $			112 100 $		
2 000 000 $		(d) Corporation manitobaine de gestion des déchets dangereux	2 000 000 $		
488 800 $	3.	Organismes consultatifs sur les questions environnementales		**648 600 $**	**41**
		Les organismes tiennent des audiences et des rencontres publiques en matière de permis de développement, à la suite desquelles ils font des recommandations au ministère dans le but de circonscrire et de limiter toute répercussion négative sur l'environnement; ils enquêtent sur toute question importante ou digne d'intérêt pour le Manitoba dans le domaine de l'environnement, afin de conseiller le Ministre en matière de politique et de législation; ils aident à résoudre les conflits liés à l'environnement par l'intermédiaire d'un service de médiation; ils conseillent le Ministre sur les questions ou les problèmes environnementaux.			
		(a) Commission de protection de l'environnement			
289 100 $		(1) Salaires	375 200 $		
123 400		(2) Autres dépenses	223 400		
412 500 $			598 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		ENVIRONNEMENT (XXXI) (suite)			
		(b) Conseil manitobain de l'environnement			
62 500 $		(1) Salaires	. . . . . $		
13 800		(2) Autres dépenses	50 000		
76 300 $			50 000 $		
800 000 $	.....4.	Institut international de développement durable		**1 375 000 $**	42
13 168 100 $		**Total des crédits pour l'Environnement**		**13 941 100 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1991			Exercice se terminant le 31 mars 1992
		SERVICES À LA FAMILLE (IX)	
		Sommaire des programmes	
		Dépenses de fonctionnement courantes	
7 234 800 $	1.	Administration et finances	7 133 500 $
1 470 100	2.	Services d'enregistrement et de permis	1 468 300
291 846 000	3.	Sécurité économique et services régionaux	320 340 300
42 956 000	4.	Garde de jour pour enfants	43 896 000
79 715 200	5.	Réadaptation et vie en société	78 378 800
111 022 100	6.	Services à l'enfant et à la famille	119 901 900
534 244 200 $ *		**Total des crédits pour les Services à la famille .....**	571 118 800 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	535 289 200 $
Transfert de fonctions venant de :	
- Santé	51 600
Transfert de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Citoyenneté	(1 096 500)
- Services du gouvernement	(37 100)
- Santé	(51 700)
- Travail	(46 900)
Transfert de crédits venant de :	
- Santé	135 600
Crédits 1990-1991 après rajustement	534 244 200 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

SERVICES À LA FAMILLE (IX)

Dépenses de fonctionnement courantes

7 234 800 $	1.	Administration et finances ..... Haute direction, et élaboration de la politique et des programmes. Fonction de contrôle et services centralisés de gestion, dont les services administratifs et financiers, l'examen du budget, la gestion des ressources humaines et le service d'informatique. Comprend également le Comité consultatif sur les services sociaux, lequel applique la procédure d'appel dans le cadre de la législation gouvernant les programmes d'aide financière et la délivrance de permis aux garderies et aux installations de soins en résidence.		7 133 500 $	43
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
383 800 $		(1) Salaires	379 300 $		
98 300		(2) Autres dépenses	88 300		
482 100 $			467 600 $		
		(c) Politique et planification			
997 400 $		(1) Salaires	993 200 $		
260 700		(2) Autres dépenses	259 500		
1 258 100 $		(Somme récupérable du Canada : 407 100 $)	1 252 700 $		
		(d) Communications			
287 300 $		(1) Salaires	168 700 $		
60 300		(2) Autres dépenses	60 300		
347 600 $			229 000 $		
		(e) Vérification interne			
273 700 $		(1) Salaires	285 100 $		
17 200		(2) Autres dépenses	17 200		
290 900 $		(Somme récupérable du Canada : 122 800 $)	302 300 $		
		(f) Bureau des relations avec les organismes			
228 600 $		(1) Salaires	236 400 $		
17 500		(2) Autres dépenses	17 500		
246 100 $		(Somme récupérable du Canada : 126 100 $)	253 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

SERVICES À LA FAMILLE (IX) (suite)

		(g) Services de gestion			
2 240 400 $		(1) Services administratifs et financiers		2 243 500 $	
1 892 700 $		(a) Salaires	1 903 200 $		
347 700		(b) Autres dépenses	340 300		
		(Somme récupérable du Canada :	986 100 $)		
327 000		(2) Budgets-programmes et rapports financiers ...		330 300	
305 100 $		(a) Salaires	308 400 $		
21 900		(b) Autres dépenses	21 900		
		(Somme récupérable du Canada :	87 800 $)		
907 300		(3) Gestion des ressources humaines		915 200	
852 200 $		(a) Salaires	860 100 $		
55 100		(b) Autres dépenses	55 100		
		(Somme récupérable du Canada :	426 100 $)		
893 300		(4) Service d'informatique		893 200	
854 900 $		(a) Salaires	854 800 $		
38 400		(b) Autres dépenses	38 400		
		(Somme récupérable du Canada :	377 000 $)		
4 368 000 $				4 382 200 $	
		(h) Comité consultatif sur les services sociaux			
94 400 $		(1) Salaires		98 200 $	
127 000		(2) Autres dépenses		127 000	
		(Somme récupérable du Canada :	106 900 $)		
221 400 $				225 200 $	
1 470 100 $	2.	Services d'enregistrement et de permis		1 468 300 $	44
		(a) Bureau de l'état civil Conformément à la Loi sur le mariage, à la Loi sur les statistiques de l'état civil, à la Loi sur le changement de nom et à la Loi sur la protection de l'enfance, le Bureau de l'état civil enregistre et authentifie les documents officiels d'état civil, et fournit des services connexes.			
880 800 $		(1) Salaires		888 900 $	
248 700		(2) Autres dépenses		246 200	
1 129 500 $				1 135 100 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

SERVICES À LA FAMILLE (IX) (suite)

(b) Permis de soins en résidence
Accorde les permis aux installations communautaires de soins en résidence et voit à l'observation des normes.

311 900 $	(1) Salaires	304 500 $
28 700	(2) Autres dépenses	28 700
	(Somme récupérable du Canada : 173 500 $)	
340 600 $		333 200 $

291 846 000 $	.....3.	Sécurité économique et services régionaux		**320 340 300 $**	**45**

(a) Direction centrale
Administration centralisée, gestion et analyse des programmes, direction de la politique, aide relative aux enquêtes, recouvrement des sommes versées en trop et soutien des programmes de sécurité du revenu.

1 154 000 $	(1) Salaires	1 162 300 $
613 500	(2) Autres dépenses	670 900
	(Somme récupérable du Canada : 886 700 $)	
1 767 500 $		1 833 200 $

(b) Programmes de maintien du revenu
Grâce à l'aide financière versée dans le cadre des programmes d'aide sociale, tous les Manitobains peuvent subvenir à leurs besoins de base de manière à assurer leur santé et leur bien-être. Les services de santé, dans le cadre des programmes d'aide sociale, permettent aux Manitobains de bénéficier de services et de fournitures pharmaceutiques, optiques et dentaires, qui autrement ne seraient pas couverts. Le programme d'aide municipale prévoit le partage des coûts des programmes municipaux d'aide sociale et de bien-être.

189 143 000 $	(1) Allocations d'aide sociale	209 743 000 $
13 301 200	(2) Services de santé	13 365 300
46 790 500	(3) Aide aux municipalités	56 612 300
	(Somme récupérable du Canada : 152 617 000 $)	
249 234 700 $		279 720 600 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

SERVICES À LA FAMILLE (IX) (suite)

(c) Programmes de supplément du revenu

Mise en oeuvre de programmes de supplément du revenu à l'intention des Manitobains à faible revenu. Dans le cadre du Programme manitobain de revenu supplémentaire "55 et plus", des prestations trimestrielles sont versées aux personnes admissibles de 55 ans et plus. Dans le cadre du Programme de revenu supplémentaire des parents, des prestations mensuelles sont versées aux parents admissibles ayant charge d'enfants.

671 100 $		(1) Salaires		688 600 $	
203 100		(2) Autres dépenses		203 100	
14 850 000		(3) Aide financière		13 290 000	
	9 300 000 $	(a) Programme manitobain de revenu supplémentaire "55 et plus"	8 190 000 $		
	5 550 000	(b) Programme de revenu supplémentaire des parents	5 100 000		
15 724 200 $		(Somme récupérable du Canada : 841 500 $)		14 181 700 $	

(d) Services régionaux

Offre sur place les ressources du ministère qui permettent la délivrance et la gestion d'une gamme complète de services sociaux partout au Manitoba, dont les suivants : rééducation professionnelle, vie communautaire pour les personnes mentalement handicapées, services à l'enfant et à la famille, garde de jour pour enfants, conciliation familiale, services spéciaux aux enfants, allocations d'aide sociale, programmes spéciaux d'emploi et services sociaux de nature urgente.

20 493 200 $		(1) Salaires		20 123 900 $	
4 626 400		(2) Autres dépenses		4 480 900	
		(Somme récupérable du Canada : 10 457 000 $)			
25 119 600 $				24 604 800 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

SERVICES À LA FAMILLE (IX) (suite)

42 956 000 $	4.	Garde de jour pour enfants		**43 896 000 $**	**46**
		Permis, subventions et soutien des programmes de divers établissements de garde de jour; allocations aux familles admissibles.			
1 679 800 $		(a) Salaires	1 744 100 $		
438 000		(b) Autres dépenses	434 700		
40 838 200		(c) Aide financière et subventions	41 717 200		
		(Somme récupérable du Canada : 18 742 000 $)			
42 956 000 $			43 896 000 $		
79 715 200 $	5.	Réadaptation et vie en société		**78 378 800 $**	**47**
		(a) Administration			
		Haute direction et appui à la Direction des programmes de vie en société et de réadaptation professionnelle, au Centre manitobain de développement et à la Direction des programmes spéciaux d'emploi.			
659 000 $		(1) Salaires	673 600 $		
210 900		(2) Autres dépenses	209 300		
		(Somme récupérable du Canada : 407 100 $)			
869 900 $			882 900 $		
		(b) Direction des programmes de vie en société et de réadaptation professionnelle			
		Offre des services de soins, de logement et d'aide aux adultes souffrant de handicaps mentaux; offre des programmes de réadaptation professionnelle aux adultes souffrant de handicaps physiques, psychiatriques et mentaux.			
871 500 $		(1) Salaires	882 800 $		
395 500		(2) Autres dépenses	393 300		
29 112 700		(3) Aide financière	31 126 300		
7 064 000		(4) Organismes externes	7 064 000		
		(Somme récupérable du Canada : 12 977 600 $)			
37 443 700 $			39 466 400 $		
		(c) Centre manitobain de développement			
		Soins en établissement des handicapés intellectuels.			
19 387 200 $		(1) Salaires	19 617 800 $		
2 961 300		(2) Autres dépenses	2 958 600		
		(Somme récupérable du Canada : 1 654 900 $)			
22 348 500 $			22 576 400 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

SERVICES À LA FAMILLE (IX) (suite)

		(d) Programmes spéciaux d'emploi Programmes et services axés sur les besoins des étudiants et des jeunes chômeurs, dont des services d'orientation, de placement et d'emploi; programmes d'évaluation, de consultation et d'emploi pour les personnes ayant besoin d'aide sociale.			
921 600 $		(1) Bureaux régionaux		812 900 $	
	738 500 $	(a) Salaires	636 900 $		
	183 100	(b) Autres dépenses ...	176 000		
7 045 200 $		(2) Programmes à l'intention des jeunes		3 478 800 $	
6 156 100		(3) Programmes d'orientation professionnelle		6 204 800	
	1 070 500 $	(a) Salaires	1 064 600 $		
	152 000	(b) Autres dépenses ...	152 000		
	132 800	(c) Aide financière ...	132 800		
	5 000 800	(d) Centres d'orientation professionnelle ..	5 030 400		
	6 356 100 $		6 379 800 $		
	200 000	(e) Moins : Somme récupérable d'autres postes ..	175 000		
		(Somme récupérable du Canada :	2 988 800 $)		
4 930 200		(4) Mesures d'amélioration de l'aptitude à l'emploi		4 956 600 $	
	520 600 $	(a) Salaires	547 000 $		
	4 409 600	(b) Autres dépenses ...	4 409 600		
		(Somme récupérable du Canada :	172 500 $)		
19 053 100 $				15 453 100 $	
111 022 100 $	.....6.	Services à l'enfant et à la famille		**119 901 900 $**	48
		(a) Administration Direction centrale des programmes			
206 600 $		(1) Salaires		216 000 $	
23 000		(2) Autres dépenses		23 000	
		(Somme récupérable du Canada :	118 500 $)		
229 600 $				239 000 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

SERVICES À LA FAMILLE (IX) (suite)

		(b) Service de soutien Direction de l'administration et des programmes, et soutien financier des services de protection de l'enfant et d'aide à la famille que fournissent les offices des services à l'enfant et à la famille, les bureaux régionaux du ministère et d'autres organismes spécialisés.		
1 825 400 $		(1) Salaires	1 874 400 $	
985 500		(2) Autres dépenses	2 566 900	
82 659 900		(3) Entretien des enfants et organismes externes	88 505 200	
85 470 400 $		(Somme récupérable du Canada : 45 190 700 $)	92 946 500 $	
		(c) Centre Seven Oaks pour la jeunesse Offre, de manière temporaire, des soins et un refuge aux jeunes ayant besoin d'un environnement sécurisant.		
1 616 100 $		(1) Salaires	1 662 600 $	
282 100		(2) Autres dépenses	282 100	
1 898 200 $		(Somme récupérable du Canada : 1 039 900 $)	1 944 700 $	
		(d) Conciliation familiale Administre le Programme de conciliation familiale, lequel met des services sociaux à la disposition de la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine.		
670 600 $		(1) Salaires	673 800 $	
103 300		(2) Autres dépenses	103 300	
773 900 $			777 100 $	
		(e) Services aux familles en conflit Direction des programmes et appui financier aux services d'aide aux femmes maltraitées et aux centres de ressources pour les femmes mis en place par des organismes de services spécialisés. Administration du Programme de défense des femmes.		
453 300 $		(1) Salaires	461 600 $	
209 400		(2) Autres dépenses	109 400	
2 919 600		(3) Organismes externes	3 219 600	
3 582 300 $		(Somme récupérable du Canada : 237 900 $)	3 790 600 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		SERVICES À LA FAMILLE (IX) (suite)			
		(f) Services spéciaux aux enfants Direction et financement des programmes destinés aux enfants handicapés, physiquement ou intellectuellement, et à leurs familles.			
257 500 $		(1) Salaires	259 800 $		
89 900		(2) Autres dépenses	89 900		
18 720 300		(3) Aide financière et organismes externes	19 854 300		
		(Somme récupérable du Canada : 6 476 100 $)			
19 067 700 $			20 204 000 $		
534 244 200 $		**Total des crédits pour les Services à la famille		**571 118 800 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1991			Exercice se terminant le 31 mars 1992

FINANCES (VII)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

1 058 400 $	1.	Administration et finances	983 500 $
1 577 000	2.	Trésorerie	1 611 500
4 514 300	3.	Division du Contrôleur	4 164 900
9 198 900	4.	Division des taxes	8 823 100
1 575 800	5.	Division des relations fédérales-provinciales et de la recherche	1 426 200
1 091 700	6.	Division de l'assurance et de la gestion des risques ...	603 000
2 736 600	7.	Secrétariat du Conseil du Trésor	2 530 700
21 752 700 $		**Total des dépenses de fonctionnement du ministère .....**	20 142 900 $
251 000 000	8.	Paiement des crédits d'impôt	254 900 000
475 600 000	9.	Dette publique (crédits législatifs)	493 000 000
748 352 700 $		**Total des dépenses de fonctionnement pour les Finances .**	768 042 900 $

Dépenses en capital

1 300 000	10.	Dépenses en capital	1 300 000
749 652 700 $ *		**Total des crédits pour les Finances .....**	769 342 900 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	749 657 600 $
Transfert de fonctions venant de :	
- Fonction publique	31 800
Transfert de fonctions allant à :	
- Environnement	(36 700)
Crédits 1990-1991 après rajustement	749 652 700 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

FINANCES (VII)

Dépenses de fonctionnement courantes

1 058 400 $	1.	Administration et finances ..... Fournit les services qui suivent au ministère : haute direction, services financiers, gestion des ressources humaines et soutien administratif; direction, contrôle et coordination des programmes. Conseille le Gouvernement sur sa politique fiscale.		**983 500 $**	**49**
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
309 500 $		(1) Salaires	323 200 $		
107 700		(2) Autres dépenses	81 500		
417 200 $			404 700 $		
		(c) Services administratifs et financiers			
383 800 $		(1) Salaires	322 100 $		
34 800		(2) Autres dépenses	34 200		
418 600 $			356 300 $		
		(d) Gestion des ressources humaines			
177 200 $		(1) Salaires	177 400 $		
21 800		(2) Autres dépenses	21 500		
199 000 $			198 900 $		
3 000 $		(e) Paiements relatifs au dégrèvement de l'impôt foncier des soldats	3 000 $		
1 577 000 $	2.	Trésorerie ..... Gère les programmes d'emprunt du Gouvernement et de ses organismes. Gère les ressources de trésorerie du Gouvernement et fait des investissements au nom du Gouvernement et de ses organismes. Veille au service de la dette et aux investissements du Gouvernement, ainsi qu'aux investissements des organismes gouvernementaux.		**1 611 500 $**	**50**
		(a) Administration			
130 000 $		(1) Salaires	96 900 $		
13 000		(2) Autres dépenses	22 600		
143 000 $			119 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		FINANCES (VII) (suite)			
		(b) Gestion des capitaux			
263 900 $		(1) Salaires	268 700 $		
22 500		(2) Autres dépenses	23 700		
286 400 $			292 400 $		
		(c) Gestion des ressources de trésorerie			
284 300 $		(1) Salaires	371 800 $		
443 000		(2) Autres dépenses	393 500		
727 300 $			765 300 $		
		(d) Service de la dette et investissements			
403 300 $		(1) Salaires	409 700 $		
17 000		(2) Autres dépenses	24 600		
420 300 $			434 300 $		
4 514 300 $	3.	Division du Contrôleur		**4 164 900 $**	51
		Contrôle des entrées et des sorties de fonds du Gouvernement; tenue des documents comptables centraux; publication des états financiers; conseils donnés aux ministères et aux organismes gouvernementaux sur les services comptables et financiers informatisés; direction et contrôle de ces ministères et de ces organismes; direction et contrôle centralisés des ententes de partage des coûts.			
		(a) Bureau du Contrôleur			
95 900 $		(1) Salaires	95 100 $		
3 600		(2) Autres dépenses	3 500		
99 500 $			98 600 $		
		(b) Système financier et système de gestion			
619 600 $		(1) Salaires	565 800 $		
82 500		(2) Autres dépenses	71 600		
702 100 $			637 400 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		FINANCES (VII) (suite)			
		(c) Comptabilité et débours			
1 963 400 $		(1) Salaires	1 946 800 $		
1 003 500		(2) Autres dépenses	1 013 800		
2 966 900 $			2 960 600 $		
500 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	526 600		
2 466 900 $			2 434 000 $		
		(d) Service d'informatique du palais législatif			
586 600 $		(1) Salaires	341 700 $		
659 200		(2) Autres dépenses	653 200		
1 245 800 $			994 900 $		
9 198 900 $	4.	Division des taxes		**8 823 100 $**	52
		Conseille le Gouvernement sur diverses questions de politique fiscale. Veille à l'application des lois suivantes : la Loi de l'impôt sur le capital des corporations, la Loi de la taxe sur l'essence, la Loi sur l'impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire, la Loi sur la taxe minière, la Loi de la taxe sur le carburant, la Loi de la taxe sur le pari mutuel, la Loi de la taxe sur les ventes au détail, la Loi de 1964 sur le revenu (Première partie) et la Loi de la taxe sur le tabac.			
		(a) Gestion et recherche			
695 800 $		(1) Salaires	550 000 $		
99 200		(2) Autres dépenses	77 000		
795 000 $			627 000 $		
		(b) Application des lois			
2 630 700 $		(1) Salaires	2 477 400 $		
1 207 900		(2) Autres dépenses	1 270 500		
3 838 600 $			3 747 900 $		
		(c) Vérification			
4 093 600 $		(1) Salaires	3 987 700 $		
471 700		(2) Autres dépenses	460 500		
4 565 300 $			4 448 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

FINANCES (VII) (suite)

1 575 800 $	5.	Division des relations fédérales-provinciales et de la recherche ..		**1 426 200 $**	**53**
		Appuie la recherche sur les questions économiques et fiscales (tant fédérales que provinciales) et sur les relations intergouvernementales de nature financière, y inclus les programmes de partage des coûts; veille à l'application des arrangements fiscaux, et des ententes de perception fiscale, entre le Canada et le Manitoba; conjointement avec le gouvernement fédéral et les municipalités, veille à l'application des programmes de crédits d'impôt.			
		(a) Direction des relations fédérales-provinciales et de la recherche économique			
902 800 $		(1) Salaires	861 200 $		
280 800		(2) Autres dépenses	279 200		
1 183 600 $			1 140 400 $		
		(b) Bureau d'assistance fiscale du Manitoba			
332 800 $		(1) Salaires	242 000 $		
59 400		(2) Autres dépenses	43 800		
392 200 $			285 800 $		
1 091 700 $	6.	Division de l'assurance et de la gestion des risques		**603 000 $**	**54**
		Assurance couvrant tous les ministères et organismes du Gouvernement, et diverses sociétés de la Couronne; gestion des risques.			
164 400 $		(a) Salaires	170 800 $		
12 300		(b) Autres dépenses	14 200		
1 867 500		(c) Primes d'assurance	1 871 000		
2 044 200 $			2 056 000 $		
952 500		(d) Moins : Somme récupérable d'autres postes	1 453 000		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		FINANCES (VII) (suite)			
2 736 600 $	7.	Secrétariat du Conseil du Trésor		**2 530 700 $**	55
		Appui au Conseil du Trésor dans ses responsabilités de contrôle des dépenses, par une analyse de l'harmonisation des objectifs de politique gouvernementale et de contrôle des dépenses, avec les décisions ayant trait tant à la mise en oeuvre d'un contrôle des dépenses à plus long terme qu'à l'examen des structures administratives et des principaux programmes du Conseil du Trésor. Conseils au Gouvernement en vue d'une utilisation pertinente et efficace de la technologie de l'information. Analyse et surveillance de la situation financière du Manitoba; planification et coordination de l'examen et de la préparation du Budget annuel.			
2 421 000 $		(a) Salaires	2 242 800 $		
315 600		(b) Autres dépenses	287 900		
251 000 000 $	8.	Paiement des crédits d'impôt		**254 900 000 $**	56
		Paiement des crédits d'impôt fonciers, des crédits d'impôt pour le coût de la vie et des crédits d'impôt pour les contributions politiques, ainsi que le paiement au gouvernement fédéral des frais administratifs s'y rattachant; paiement de l'Aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires.			

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Crédits législatifs	Exercice se terminant le 31 mars 1992
		FINANCES (VII) (suite)		
475 600 000 $	.....9.	Dette publique (crédits législatifs)		**493 000 000 $** (1)
		Paiement des frais nets d'intérêt et des dépenses connexes, en rapport avec la dette publique de la Province.		
1 112 600 000 $		(a) (1) Intérêts sur la dette publique de la Province et dépenses connexes	1 191 200 000 $	
149 900 000		(2) Intérêts sur les fonds spéciaux et en fiducie	121 900 000	
1 262 500 000 $			1 313 100 000 $	
		(b) Moins : Intérêts et autres frais à percevoir :		
61 100 000 $		(1) de la Société de téléphone du Manitoba	61 100 000 $	
265 700 000		(2) de l'Hydro-Manitoba	297 500 000	
45 800 000		(3) de la Société manitobaine d'habitation et de rénovation urbaine	48 500 000	
25 800 000		(4) de la Société du crédit agricole du Manitoba.	28 400 000	
6 800 000		(5) d'autres organismes gouvernementaux	7 300 000	
189 700 000		(6) d'autres prêts et placements	152 300 000	
192 000 000		(7) des placements du fonds d'amortissement	225 000 000	
786 900 000 $			820 100 000 $	
748 352 700 $		**Total des dépenses de fonctionnement pour les Finances**		**768 042 900 $**

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 65 266 600 $ est inclus ailleurs dans le présent budget. Ce montant a trait d'une part, au versement de dividendes et d'intérêts sur les fonds recueillis grâce à l'émission d'actions privilégiées et de billets de la société Manitoba Properties Inc. (Ministère des Services du gouvernement VIII - 61 466 600 $) et d'autre part, à la provision annuelle pour les dépenses de la société Manitoba Properties Inc. (Allocation pour pertes XXXV - 3 800 000 $).

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détail des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		FINANCES (VII) (suite)			
		Dépenses en capital			
1 300 000 $	.....10.	Dépenses en capital		**1 300 000 $**	**57**
1 300 000 $		(a) Acquisition et construction de biens corporels ..	1 300 000 $		
		Total des crédits pour les Finances :			
274 052 700 $		Crédits votés pour les Finances	276 342 900 $		
475 600 000		Crédits législatifs	493 000 000		
749 652 700 $		**Total des crédits pour les Finances**		**769 342 900 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1991		Exercice se terminant le 31 mars 1992

CONDITION PHYSIQUE ET SPORT (XXVIII)

Sommaire des programmes

Programmes financés par des revenus de loteries

12 839 100 $	1. Programmes financés par des revenus de loteries			**4 054 100 $**
	11 339 100 $	Dépenses de fonctionnement courantes	2 804 100 $	
	1 500 000	Dépenses en capital	1 250 000	
12 839 100 $ *	**Total des crédits pour la Condition physique et le Sport**			**4 054 100 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	12 839 100 $
Crédits 1990-1991 après rajustement	12 839 100 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		CONDITION PHYSIQUE ET SPORT (XXVIII)			
		Programmes financés par des revenus de loteries			
12 839 100 $	1.	Programmes financés par des revenus de loteries		**4 054 100 $**	58
		(a) Direction générale de la condition physique Encourage une participation accrue des Manitobains aux activités physiques menant à une bonne condition physique et à une vie saine, en utilisant les moyens suivants : une plus grande sensibilisation de la population aux avantages de la bonne condition physique, et un appel à un engagement personnel des Manitobains dans ce domaine; une meilleure formation des organisateurs, des bénévoles et des participants; un meilleur accès aux programmes de formation.			
115 400 $		(1) Salaires	117 800 $		
113 700		(2) Autres dépenses	87 700		
109 200		(3) Subventions	75 000		
338 300 $			280 500 $		
		(b) Direction générale des sports Stimule la croissance et le développement des sports par une contribution financière aux organismes sportifs provinciaux et régionaux; encourage le développement de compétences, une formation de qualité et la participation à des épreuves sportives; contribue au développement des installations sportives et aux jeux interprovinciaux.			
377 600 $		(1) Salaires	328 100 $		
263 000		(2) Autres dépenses	228 000		
2 333 800		(3) Subventions	1 967 500		
170 000		(4) Jeux d'été de l'ouest du Canada	. . . . .		
3 144 400 $			2 523 600 $		
7 856 400 $		(c) Fédération manitobaine des sports	. . . . . $		
1 500 000 $		(d) Subventions pour des dépenses en capital Installations sportives majeures	1 250 000 $		
12 839 100 $		**Total des crédits pour la Condition physique et le Sport**		**4 054 100 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1991		Exercice se terminant le 31 mars 1992	

SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

2 365 000 $	1.	Administration	2 497 300 $	
117 446 900	2.	Gestion des biens	117 492 100	(1)
261 000	3.	Approvisionnement et services	386 100	
3 079 900	4.	Développement des installations	2 173 400	
56 400	5.	Commission de l'évaluation foncière	56 600	
828 400	6.	Secours aux personnes sinistrées	872 100	
124 037 600 $		**Total des dépenses de fonctionnement**	123 477 600 $	

Dépenses en capital

19 951 800	7.	Dépenses en capital	25 294 000	
143 989 400 $ *		**Total des crédits pour les Services du Gouvernement**	148 771 600 $	

*Conciliation

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	143 952 300 $
Transfert de fonctions venant de :	
- Services à la famille	37 100
Crédits 1990-1991 après rajustement	143 989 400 $

Note (1) - Ce montant inclut une allocation de 61 466 600 $ destinée à payer le loyer résultant du contrat de cession-bail d'édifices gouvernementaux conclu avec Manitoba Properties Inc.

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII)

Dépenses de fonctionnement courantes

2 365 000 $	1.	**Administration** ..... Élaboration de la politique et des programmes, comptabilité centrale, services financiers et budgétaires et gestion des ressources humaines, pour toutes les divisions; service de gestion, coordination des ressources informatiques et du traitement de texte, pour toutes les directions du ministère. Bon fonctionnement du Bureau du Lieutenant-gouverneur.		**2 497 300 $**	**59**
10 300 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
176 500 $		(1) Salaires	324 000 $		
42 500		(2) Autres dépenses	42 100		
219 000 $			366 100 $		
		(c) Services financiers			
963 200 $		(1) Salaires	833 600 $		
70 800		(2) Autres dépenses	149 100		
1 034 000 $			982 700 $		
		(d) Gestion des ressources humaines			
510 500 $		(1) Salaires	518 800 $		
76 800		(2) Autres dépenses	74 400		
587 300 $			593 200 $		
		(e) Service d'informatique			
322 400 $		(1) Salaires	324 600 $		
65 100		(2) Autres dépenses	65 000		
387 500 $			389 600 $		
		(f) Bureau du Lieutenant-gouverneur			
68 300 $		(1) Salaires	77 800 $		
58 600		(2) Autres dépenses	67 300		
126 900 $			145 100 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)			
117 446 900 $	2.	Gestion des biens		**117 492 100 $**	**60**
		Services de sécurité, d'entretien et d'exploitation, pour tous les ministères et organismes gouvernementaux utilisant des locaux situés dans un édifice dont le Gouvernement est propriétaire ou locataire, ou des unités de logement des employés; mise en oeuvre d'un programme complet de gestion de l'énergie dans tous les édifices gouvernementaux.			
		(a) Haute direction			
126 000 $		(1) Salaires	130 000 $		
16 700		(2) Autres dépenses	16 300		
142 700 $			146 300 $		
		(b) Matériel et bâtiments			
18 492 800 $		(1) Salaires	18 243 500 $		
13 134 800		(2) Autres dépenses	13 710 600		
169 500		(3) Entretien préventif	169 500		
31 797 100 $			32 123 600 $		
747 400		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	1 333 200		
31 049 700 $			30 790 400 $		
		(c) Ateliers et rénovations			
2 862 700 $		(1) Salaires	2 738 900 $		
253 400		(2) Autres dépenses	252 300		
3 283 300		(3) Projets des ateliers	3 283 300		
6 399 400 $			6 274 500 $		
4 871 600		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	4 983 500		
1 527 800 $			1 291 000 $		
		(d) Biens loués			
43 100 $		(1) Salaires	43 100 $		
81 005 400		(2) Autres dépenses	81 734 700	(1)	
81 048 500 $			81 777 800 $		

Note (1) - Ce montant inclut une allocation de 61 466 600 $ destinée à payer le loyer résultant du contrat de cession-bail d'édifices gouvernementaux conclu avec Manitoba Properties Inc.

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)

		(e) Service des installations			
322 100 $		(1) Salaires	355 100 $		
322 300		(2) Autres dépenses	253 100		
644 400 $			608 200 $		
201 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	244 300		
443 400 $			363 900 $		
		(f) Sécurité et stationnement			
2 754 700 $		(1) Salaires	2 553 100 $		
480 100		(2) Autres dépenses	569 600		
3 234 800 $			3 122 700 $		
261 000 $	.....3.	Approvisionnement et services ..... Fournit notamment les services qui suivent à tous les ministères et organismes gouvernementaux : gestion du parc du Gouvernement et entretien des véhicules; fourniture d'équipement de bureau, et entretien de cet équipement; achats; gestion de l'équipement; télécommunications; service postal; évaluation, acquisition et affectation de biens réels pour tous les ministères et organismes gouvernementaux.		**386 100 $**	**61**
		(a) Haute direction			
134 500 $		(1) Salaires	136 200 $		
9 100		(2) Autres dépenses	8 900		
143 600 $			145 100 $		
		(b) Service des véhicules gouvernementaux			
1 499 600 $		(1) Salaires	1 462 700 $		
10 131 500		(2) Autres dépenses	9 689 800		
11 631 100 $			11 152 500 $		
15 644 600		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	15 229 500		
(4 013 500)$			(4 077 000)$		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)

		(c) Service d'équipement de bureau		
472 900 $		(1) Salaires	478 000 $	
1 007 000		(2) Autres dépenses	1 015 400	
1 479 900 $			1 493 400 $	
1 842 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	1 417 800	
(362 100)$			75 600 $	
		(d) Direction des achats		
1 294 300 $		(1) Salaires	1 326 400 $	
208 600		(2) Autres dépenses	237 900	
1 502 900 $			1 564 300 $	
		(e) Approvisionnement en matériel		
830 600 $		(1) Salaires	803 500 $	
4 897 100		(2) Autres dépenses	4 896 700	
5 727 700 $			5 700 200 $	
5 406 800		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	5 221 400	
320 900 $			478 800 $	
		(f) Service des télécommunications		
626 200 $		(1) Salaires	596 000 $	
2 430 600		(2) Autres dépenses	2 148 100	
3 056 800 $			2 744 100 $	
1 942 600		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	1 756 800	
1 114 200 $			987 300 $	
		(g) Service postal		
761 900 $		(1) Salaires	660 900 $	
144 800		(2) Autres dépenses	227 100	
4 591 300		(3) Affranchissement	4 853 000	
5 498 000 $			5 741 000 $	
4 330 300		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	4 718 200	
1 167 700 $			1 022 800 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)

		(h) Acquisition de biens réels			
1 561 000 $		(1) Salaires	1 491 800 $		
211 900		(2) Autres dépenses	209 000		
1 772 900 $			1 700 800 $		
1 385 600		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	1 511 600		
387 300 $			189 200 $		
3 079 900 $	4.	Développement des installations Prévision des besoins des ministères et organismes gouvernementaux en matière de locaux; services de génie, d'architecture et de gestion des projets dans le cadre des programmes de construction des installations que possède ou loue le Gouvernement.		**2 173 400 $**	**62**
2 908 200 $		(a) Salaires	2 003 200 $		
671 700		(b) Autres dépenses	670 200		
3 579 900 $			2 673 400 $		
500 000		(c) Moins : Somme récupérable d'autres postes	500 000		
56 400 $	5.	Commission de l'évaluation foncière Détermination et certification de ce qui constitue une indemnisation financière équitable pour toute acquisition ou expropriation de terrain par quelque administration que ce soit.		**56 600 $**	**63**
68 600 $		(a) Salaires	69 000 $		
60 800		(b) Autres dépenses	60 600		
129 400 $			129 600 $		
73 000		(c) Moins : Somme récupérable d'autres postes	73 000		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)			
828 400 $	.....6.	Secours aux personnes sinistrées		**872 100 $**	64
		Coordonne les mesures que prend le Manitoba en cas de situation civile d'urgence sur son territoire; communique la politique du Gouvernement en matière d'aide aux sinistrés, prend des décisions concernant le versement d'indemnisation en cas de sinistre, enquête sur les questions concernant le secours aux sinistrés et en fait rapport au ministre.			
		(a) Organisation des mesures d'urgence			
480 900 $		(1) Salaires	490 400 $		
210 100		(2) Autres dépenses	188 000		
		(Somme récupérable du Canada : 314 000 $)			
691 000 $			678 400 $		
		(b) Conseil de secours aux personnes sinistrées			
124 000 $		(1) Salaires	170 300 $		
13 400		(2) Autres dépenses	23 400		
137 400 $			193 700 $		
124 037 600 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**123 477 600 $**	
		Dépenses en capital			
19 951 800 $	.....7.	Dépenses en capital		**25 294 000 $**	65
15 363 300 $		(a) Acquisition et construction de biens corporels gouvernementaux	21 609 100 $		
		(Somme récupérable du Canada : 721 000 $)			
3 900 000		(b) Remplacement des véhicules gouvernementaux	3 435 000		
438 600		(c) Remplacement de l'équipement de bureau	. . . . .		
249 900		(d) Dépenses en capital (pour le ministère)	249 900		
143 989 400 $		**Total des crédits pour les Services du Gouvernement**		**148 771 600 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1991			Exercice se terminant le 31 mars 1992
		SANTÉ (XXI)	
		Sommaire des programmes	
		Dépenses de fonctionnement courantes	
10 421 700 $	1.	Administration et finances	10 021 200 $
16 105 100	2.	Politique en matière de programmes de santé	14 946 200
57 944 800	3.	Soins de longue durée	64 367 400
43 541 300	4.	Services de santé mentale	43 294 500
10 641 700	5.	Fondation manitobaine de lutte contre l'alcoolisme	10 293 600
1 471 133 800	6.	Services de santé	1 560 461 800
1 609 788 400 $		**Total des dépenses de fonctionnement**	1 703 384 700 $
		Dépenses en capital	
48 535 500	7.	Dépenses en capital	50 266 800
		Programmes financés par des revenus de loteries	
12 988 900	8.	Programmes financés par des revenus de loteries	7 538 900
1 671 312 800 $ *		**Total des crédits pour la Santé**	1 761 190 400 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	1 671 448 300 $
Transfert de fonctions venant de :	
- Services à la famille	51 700
Transfert de fonctions allant à :	
- Services à la famille	(51 600)
Transfert de crédits allant à :	
- Services à la famille	(135 600)
Crédits 1990-1991 après rajustement	1 671 312 800 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

SANTÉ (XXI)

Dépenses de fonctionnement courantes

10 421 700 $	1.	Administration et finances ..... Haute direction, élaboration de la politique, évaluation des programmes, vérification interne, services financiers, gestion des ressources humaines, systèmes d'information, communications et services administratifs centralisés.		**10 021 200 $**	**66**
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
493 200 $		(1) Salaires	499 700 $		
100 200		(2) Autres dépenses	75 900		
593 400 $			575 600 $		
		(c) Évaluation des programmes et secrétariat responsable de la vérification intégrée			
761 100 $		(1) Salaires	769 400		
625 900		(2) Autres dépenses	476 100		
1 387 000 $			1 245 500 $		
		(d) Finances et administration			
2 192 700 $		(1) Salaires	2 054 800 $		
1 055 600		(2) Autres dépenses	1 036 500		
3 248 300 $			3 091 300 $		
		(e) Gestion des ressources humaines			
963 600 $		(1) Salaires	947 200 $		
115 400		(2) Autres dépenses	113 000		
1 079 000 $			1 060 200 $		
		(f) Systèmes d'information			
3 354 700 $		(1) Salaires	3 410 900 $		
506 200		(2) Autres dépenses	504 000		
3 860 900 $			3 914 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
		(g) Communications			
213 100 $		(1) Salaires	93 700 $		
19 400		(2) Autres dépenses	19 400		
232 500 $			113 100 $		
16 105 100 $	2.	Politique en matière de programmes de santé Élaboration d'une politique et d'une approche coordonnées prévoyant l'obligation de rendre des comptes sur l'affectation de l'enveloppe budgétaire dans les domaines suivants : planification de programmes de services de santé permettant aux Manitobains de conserver la santé ou d'améliorer leur état de santé, politique innovatrice en matière de programmes de santé.		**14 946 200**	**67**
		(a) Administration Direction, élaboration de la politique et planification pour la division.			
1 207 300 $		(1) Salaires	923 600 $		
174 300		(2) Autres dépenses	164 300		
1 381 600 $			1 087 900 $		
		(b) Promotion et protection de la santé et prévention de la maladie Planification et élaboration des programmes de promotion de la santé, de prévention des maladies transmissibles et d'hygiène de l'environnement.			
1 658 300 $		(1) Salaires	1 620 100 $		
5 450 300		(2) Autres dépenses	5 325 100		
888 600		(3) Organismes externes	888 600		
7 997 200 $			7 833 800 $		
		(c) Santé des femmes Planification et élaboration de programmes permettant aux femmes de conserver la santé ou d'améliorer leur état de santé.			
419 300 $		(1) Salaires	415 200 $		
555 600		(2) Autres dépenses	555 600		
569 800		(3) Organismes externes	569 800		
1 544 700 $			1 540 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
		(d) Santé des enfants Planification et élaboration de programmes permettant aux enfants de conserver la santé ou d'améliorer leur état de santé.			
2 502 600 $		(1) Salaires	2 194 900 $		
2 454 700		(2) Autres dépenses	2 085 200		
224 300		(3) Organismes externes	203 800		
5 181 600 $			4 483 900 $		
57 944 800 $	.....3.	Programmes de soins de longue durée		**64 367 400 $**	68
		Élaboration d'une politique et d'une approche coordonnées prévoyant l'obligation de rendre des comptes sur l'affectation de l'enveloppe budgétaire dans les domaines suivants : planification des programmes de soins à domicile, de soins de longue durée, de services de relève et de gérontologie.			
		(a) Administration Direction, élaboration de la politique et planification pour la division.			
94 100 $		(1) Salaires	95 200 $		
51 700		(2) Autres dépenses	51 700		
145 800 $			146 900 $		
		(b) Soins à domicile Planification et élaboration de programmes de soins à domicile, y compris les services de soutien aux handicapés, l'évaluation en vue du placement éventuel dans un foyer de soins personnels et la distribution de fournitures médicales et de matériel afin de faciliter les soins à domicile.			
1 253 500 $		(1) Salaires	1 249 300 $		
3 023 300		(2) Autres dépenses	3 017 400		
48 425 000		(3) Soins à domicile	54 966 600 $		
1 386 500		(4) Organismes externes (Somme récupérable du Canada : 8 040 300 $)	1 386 500		
54 088 300 $			60 619 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

SANTÉ (XXI) (suite)

		(c) Soins de longue durée Planification et élaboration de programmes de réadaptation et de programmes destinés aux malades chroniques et aux personnes placées dans des foyers de soins personnels.			
571 400 $		(1) Salaires	585 600 $		
103 000		(2) Autres dépenses	101 100		
674 400 $			686 700 $		
		(d) Gérontologie Planification et élaboration de services de gérontologie et de services de soutien destinés aux personnes âgées.			
256 000 $		(1) Salaires	258 700 $		
199 200		(2) Autres dépenses	74 200		
2 581 100		(3) Organismes externes (Somme récupérable du Canada : 676 000 $)	2 581 100		
3 036 300 $			2 914 000 $		
43 541 300 $	.....4.	Services de santé mentale		**43 294 500 $**	69
		Élaboration d'une politique et d'une approche coordonnées prévoyant l'obligation de rendre des comptes sur l'affectation de l'enveloppe budgétaire dans les domaines suivants : planification et mise en oeuvre des programmes et des services de santé mentale.			
		(a) Administration Direction, élaboration de la politique et planification pour la division.			
405 600 $		(1) Salaires	401 600 $		
137 900		(2) Autres dépenses	132 000		
543 500 $			533 600 $		
		(b) Bureau du psychiatre en chef de la province Conseils de spécialistes en psychiatrie sur toutes les questions concernant la pratique de la profession et l'élaboration de la politique, des programmes et de la législation; administration du conseil de révision.			
198 900 $		(1) Salaires	188 200 $		
39 700		(2) Autres dépenses	39 700		
238 600 $			227 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

SANTÉ (XXI) (suite)

		(c) Soins psychiatriques aux adultes Planification et élaboration de programmes et de services dans les domaines suivants : réadaptation, psychiatrie légale et domaine clinique.		
748 400 $		(1) Salaires	868 100 $	
1 299 100		(2) Autres dépenses	1 693 200	
2 404 900		(3) Organismes externes	2 404 900	
4 452 400 $			4 966 200 $	
. . . . .		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	490 400	
4 452 400 $			4 475 800 $	
		(d) Soins psychiatriques aux enfants et aux adolescents Soins spécialisés aux enfants et aux adolescents souffrant de troubles mentaux.		
915 900 $		(1) Salaires	996 100 $	
161 200		(2) Autres dépenses	161 200	
1 077 100 $			1 157 300 $	
		(e) Centre de santé mentale de Brandon Soins psychiatriques en établissement pour les personnes atteintes de troubles mentaux.		
19 015 000 $		(1) Salaires	18 909 600 $	
3 025 200		(2) Autres dépenses	3 025 200	
22 040 200 $			21 934 800 $	
2 474 800		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ... (Somme récupérable du Canada : 215 300 $)	2 525 800	
19 565 400 $			19 409 000 $	
		(f) Centre de santé mentale de Selkirk Soins psychiatriques en établissement pour les personnes atteintes de troubles mentaux.		
15 105 800 $		(1) Salaires	14 944 900 $	
2 558 500		(2) Autres dépenses	2 546 000	
17 664 300 $		(Somme récupérable du Canada : 198 200 $)	17 490 900 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
10 641 700 $	.....5.	Fondation manitobaine de lutte contre l'alcoolisme		**10 293 600 $**	**70**
		Services de sensibilisation, de prévention et de traitement dans le domaine de l'abus des drogues et de l'abus d'alcool; soutien financier des programmes autorisés mis en oeuvre par certaines organisations communautaires.			
215 900 $		Direction provinciale	148 600 $		
435 600		Personnel et services financiers	311 900		
650 200		Information et sensibilisation concernant l'alcool et les drogues	476 000		
8 438 000		Réalisation des programmes	8 564 700		
1 921 500		Organismes financés	1 921 500		
11 661 200 $		Coût brut des programmes	11 422 700 $		
1 019 500		Moins : Sommes récupérées	1 129 100	(1)	
10 641 700 $		Coût net des programmes	10 293 600 $	(2)	
		(Somme récupérable du Canada : 3 022 500 $)			
1 471 133 800 $	.....6.	Services de santé		**1 560 461 800 $**	**71**
		Approche coordonnée en vue de la prestation de services de santé en établissement et au sein de la collectivité; réforme de la prestation des services du système de soins de santé.			
		(a) Commission des services de santé du Manitoba			
		Services médicaux et hospitaliers, foyers de soins personnels, assurance-médicaments, service ambulancier, service aérien d'ambulance, service de transport des malades dans le Nord.			
14 177 600 $		Administration	14 115 800 $		
51 117 900		Assurance-médicaments	56 186 300		
6 435 200		Programme d'ambulance	6 435 200		
2 500 200		Service aérien d'ambulance	2 534 400		
2 725 200		Service de transport des malades dans le Nord ...	2 858 400		
868 598 200		Programme hospitalier	915 926 600		
217 831 000		Foyers de soins personnel	238 928 500		
281 821 900		Programme médical	297 941 800		
1 445 207 200 $		Coût brut des programmes	1 534 927 000 $		
6 469 300		Moins : Sommes récupérées	7 121 000	(3)	
1 438 737 900 $		Coût net des programmes	1 527 806 000 $	(4)	

Note (1) - Cette somme est récupérée directement par la Fondation manitobaine de lutte contre l'alcoolisme et ne constitue donc pas une partie du Trésor de la province.

Note (2) - En plus de cette somme, un montant de 1 248 500 $ est prévu à titre de Dépenses en capital, ce qui porte à 11 542 100 $ la somme totale versée à la Fondation manitobaine de lutte contre l'alcoolisme.

Note (3) - Cette somme est récupérée directement par la Commission des services de santé du Manitoba et ne constitue donc pas une partie du Trésor de la province.

Note (4) - En plus de cette somme, un montant de 49 018 300 $ est prévu à titre de Dépenses en capital, ce qui porte à 1 576 824 300 $ la somme totale versée à la Commission des services de santé du Manitoba.

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
		(b) Services de santé communautaire Services de santé communautaire dans les domaines suivants : promotion de la santé, prévention des maladies transmissibles, santé des femmes, préservation de l'ouïe, soins à domicile, santé mentale, services de soutien aux personnes âgées et soins de base aux résidents du Nord.			
28 412 800 $		(1) Salaires	28 709 200 $		
3 983 100		(2) Autres dépenses	3 946 600		
		(Somme récupérable du Canada : 2 820 300 $)			
32 395 900 $			32 655 800 $		
1 609 788 400 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**1 703 384 700 $**	
		Dépenses en capital			
48 535 500 $	.....7.	Dépenses en capital		**50 266 800 $**	72
		(a) Acquisition et construction de biens corporels			
3 190 600 $		(1) Commission des services de santé du Manitoba	1 325 000 $		
		(b) Subventions pour des dépenses en capital			
45 344 900 $		(1) Commission des services de santé du Manitoba	47 693 300 $		
. . . . .		(2) Fondation manitobaine de lutte contre l'alcoolisme	1 248 500		
45 344 900 $			48 941 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
		Programmes financés par des revenus de loteries			
12 988 900 $	.....8.	Programmes financés par des revenus de loteries		**7 538 900 $**	73
		Financement d'initiatives visant la recherche et l'élaboration d'une politique en matière de santé; aide à l'innovation et appui aux améliorations du système de services de santé.			
624 900 $		(a) Évaluations et recherches en matière de politique de santé	174 900 $		
416 700 $		(b) Fondation de recherche de l'Hôpital pour enfants	416 700 $		
1 947 300 $		(c) Conseil manitobain de la recherche en matière de santé	1 947 300 $		
10 000 000 $		(d) Fonds de développement des services de santé du Manitoba	5 000 000 $		
1 671 312 800		**Total des crédits pour la Santé**		**1 761 190 400 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1991		Exercice se terminant le 31 mars 1992

VOIRIE ET TRANSPORT (XV)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

4 680 400 $	1.	Administration et finances	4 592 100 $
76 992 600	2.	Opérations et entretien	76 146 600
3 831 200	3.	Planification, conception et arpentage	3 814 000
12 567 100	4.	Ingénierie et services techniques	11 685 000
1 330 500	5.	Politique et recherche en matière de transport	910 600
16 154 800	6.	Permis et immatriculations	18 458 200
1 641 000	7.	Commissions, conseils et comités	1 488 500
117 197 600 $		Total des dépenses de fonctionnement	117 095 000 $

Dépenses en capital

117 634 200	8.	Dépenses en capital	112 144 200
234 831 800 $ *		Total des crédits pour la Voirie et le Transport	229 239 200 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	235 345 700 $
Transfert de fonctions allant à :	
- Développement rural	(513 900)
Crédits 1990-1991 après rajustement	234 831 800 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
4 600 400 $	.....1.	Administration et finances		**4 592 100 $**	74
		Services pour toutes les divisions : élaboration de la politique et des programmes; services comptables, financiers et budgétaires centraux; gestion des ressources humaines; service d'informatique et de traitement de texte; santé et sécurité au travail.			
10 300 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
384 300 $		(1) Salaires	384 300 $		
81 900		(2) Autres dépenses	67 900		
466 200 $			452 200 $		
		(c) Services administratifs			
528 200 $		(1) Salaires	501 300 $		
72 100		(2) Autres dépenses	72 100		
600 300 $			573 400 $		
		(d) Services financiers			
734 300 $		(1) Salaires	693 100 $		
73 900		(2) Autres dépenses	73 900		
808 200 $			767 000 $		
		(e) Gestion des ressources humaines			
823 700 $		(1) Salaires	838 400 $		
138 600		(2) Autres dépenses	138 600		
962 300 $			977 000 $		
		(f) Service d'informatique			
1 092 900 $		(1) Salaires	1 060 200 $		
509 200		(2) Autres dépenses	509 200		
1 602 100 $			1 569 400 $		
		(g) Santé et sécurité au travail			
181 000 $		(1) Salaires	182 500 $		
50 000		(2) Autres dépenses	50 000		
231 000 $			232 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)			
76 992 600 $	.....2.	Opérations et entretien		**76 146 600 $**	**75**
		Gestion des programmes d'entretien, d'aide et de construction et services spécialisés de soutien (appels d'offres, conception et étude technique des ponts). Entretien des réseaux de routes principales et secondaires, ainsi que des chemins d'hiver.			
55 458 000 $		(a) Programme d'entretien	55 433 000 $		
		(b) Chemins d'hiver			
196 000 $		(1) Dépense provinciale	90 000 $		
3 004 000		(2) Dépense fédérale-provinciale	3 034 000		
		(Somme récupérable du Canada : 1 517 000 $)			
3 200 000 $			3 124 000 $		
		(c) Opérations et contrats			
1 744 700 $		(1) Salaires	1 701 600 $		
347 000		(2) Autres dépenses	347 000		
2 091 700 $			2 048 600 $		
		(d) Ponts et ouvrages d'art			
1 800 400 $		(1) Salaires	1 705 800 $		
125 100		(2) Autres dépenses	125 100		
942 000		(3) Entretien des ponts	825 000		
2 867 500 $			2 655 900 $		
		(e) Régulation des transports			
1 734 500 $		(1) Salaires	1 621 500 $		
380 800		(2) Autres dépenses	410 800		
		(Somme récupérable du Canada : 115 000 $)			
2 115 300 $			2 032 300 $		
		(f) Bureaux de district			
7 780 600 $		(1) Salaires	7 652 800 $		
1 259 500		(2) Autres dépenses	1 200 000		
9 040 100 $			8 852 800 $		
		(g) Autres administrations			
3 517 000 $		(1) Dépense brute	3 000 000 $		
1 297 000		(2) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	1 000 000		
		(Somme récupérable du Canada : 31 000 $)			
2 220 000 $			2 000 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)

3 831 200 $	3.	Planification, conception et arpentage ..... Établissement de critères de conception et de planification du développement des réseaux de routes principales et secondaires.		3 814 000 $	76
		(a) Planification et conception			
1 915 200 $		(1) Salaires	1 863 700 $		
396 500		(2) Autres dépenses	449 200		
2 311 700 $			2 312 900 $		
		(b) Arpentage			
1 220 000 $		(1) Salaires	1 201 600 $		
299 500		(2) Autres dépenses	299 500		
1 519 500 $			1 501 100 $		
12 567 100 $	4.	Ingénierie et services techniques ..... Gestion des programmes ministériels et services spécialisés de soutien. Exploitation et entretien des aéroports et d'un service de traversiers dans le Nord pour la circulation des passagers, des marchandises et des véhicules. Exploitation du Service aérien du Gouvernement. Installation et entretien des systèmes de communication des ministères et organismes gouvernementaux.		11 685 000 $	77
		(a) Service de gestion			
131 200 $		(1) Salaires	134 100 $		
18 700		(2) Autres dépenses	18 700		
149 900 $			152 800 $		
		(b) Machines et équipement lourd			
7 963 400 $		(1) Salaires	7 756 400 $		
10 947 600		(2) Autres dépenses	11 000 000		
18 911 000 $			18 756 400 $		
21 677 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	21 547 400		
(2 766 000)$			(2 791 000)$		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)

		(c) Entrepôts		
471 000 $		(1) Salaires		476 000 $
138 900		(2) Autres dépenses		138 900
6 700 000		(3) Achats		6 700 000
7 309 900 $				7 314 900 $
6 700 000		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes		6 700 000
609 900 $				614 900 $
		(d) Aéroports - Région du Nord		
2 984 000 $		(1) Salaires		3 048 100 $
1 575 000		(2) Autres dépenses		1 715 000
		(Somme récupérable du Canada : 425 000 $)		
4 559 000 $				4 763 100 $
		(e) Service de traversiers		
616 000 $		(1) Salaires		587 300 $
405 900		(2) Autres dépenses		415 000
1 021 900 $				1 002 300 $
		(f) Matériaux et recherche		
1 420 000[1] $		(1) Salaires		1 321 900 $
283 900		(2) Autres dépenses		254 000
1 703 900 $				1 575 900 $
		(g) Contrôle de la circulation routière		
782 000 $		(1) Salaires		731 700 $
5 031 000		(2) Autres dépenses		5 211 000
5 813 000 $				5 942 700 $
1 000 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes		1 000 000
4 813 000 $				4 942 700 $
		(h) Service aérien et Service de radiocommunication		
3 861 200 $		(1) Salaires		3 910 000 $
5 865 300		(2) Autres dépenses		6 365 300
9 726 500 $				10 275 300 $
7 251 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes		8 851 000
2 475 500 $				1 424 300 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)			
1 330 500 $	5.	Politique et recherche en matière de transport		**910 600 $**	78
		Recherche et analyse de l'efficacité et des avantages des différents moyens de transport utilisés au Manitoba; subventions au Programme d'aide financière aux aéroports du sud du Manitoba.			
794 000 $		(a) Salaires	574 100 $		
536 500		(b) Autres dépenses	336 500		
16 154 800 $	6.	Permis et immatriculations		**18 458 200 $**	79
		Responsabilités :			
		. programmes de sécurité routière : perfectionnement des conducteurs, sécurité, renseignements au public, examens en vue de l'obtention du permis de conduire, tenue des dossiers des conducteurs mis en cause dans des accidents ou reconnus coupables d'infractions au Code de la route;			
		. questions qui se rapportent aux permis et immatriculations mais qui ne relèvent pas de la Société d'assurance publique du Manitoba.			
		(a) Services de gestion			
2 358 500 $		(1) Salaires	2 428 800 $		
2 435 600		(2) Autres dépenses	2 616 200		
		(Somme récupérable du Canada : 90 000 $)			
4 794 100 $			5 045 000 $		
		(b) Permis et immatriculations			
1 371 500 $		(1) Salaires	1 637 900 $		
952 600		(2) Autres dépenses	2 175 500		
2 324 100 $			3 813 400 $		
		(c) Sécurité routière			
4 308 200 $		(1) Salaires	4 653 300 $		
779 600		(2) Autres dépenses	779 600		
5 087 800 $			5 432 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)			
		(d) Entente de partage des coûts avec la			
3 087 300 $		Société d'assurance publique du Manitoba	3 297 500 $		
		(e) Sécurité et réglementation des transports			
597 100 $		(1) Salaires	605 000 $		
264 400		(2) Autres dépenses	264 400		
		(Somme récupérable du Canada : 352 000 $)			
861 500 $			869 400 $		
1 641 000 $	7.	Commissions, conseils et comités		**1 488 500 $**	**80**
		Supervision générale du transport routier, et de l'utilisation des véhicules commerciaux ou de transport public; application de la Loi sur la protection des voies publiques, du Code de la route et de la Loi sur les motoneiges; mécanisme d'appel à la disposition des conducteurs dont les privilèges ont été suspendus; réglementation des permis des taxis, des limousines et des services de transport des personnes handicapées, à l'intérieur des limites de la Ville de Winnipeg.			
		(a) Commission du transport routier			
631 000 $		(1) Salaires	607 000 $		
127 900		(2) Autres dépenses	140 100		
758 900 $			747 100 $		
		(b) Conseil routier			
259 000 $		(1) Salaires	157 100 $		
69 000		(2) Autres dépenses	59 000		
328 000 $			216 100 $		
		(c) Commission d'appel des suspensions de permis			
236 000 $		(1) Salaires	191 000 $		
70 000		(2) Autres dépenses	70 000		
306 000 $			261 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)			
		(d) Commission de réglementation des taxis			
191 000 $		(1) Salaires	207 200 $		
57 100		(2) Autres dépenses	57 100		
248 100 $			264 300 $		
117 197 600 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**117 095 000 $**	
		Dépenses en capital			
117 634 200 $	8.	Dépenses en capital		**112 144 200 $**	81
106 500 000 $		(a) Construction et rénovation des routes provinciales principales et secondaires, et projets connexes. (Somme récupérable du Canada : 1 425 000 $)	102 500 000 $		
1 500 000 $		(b) Aide financière aux villes et villages	1 000 000 $		
4 600 000 $		(c) Travaux dans les districts d'administration locale et dans les territoires non organisés	3 960 000 $		
500 000 $		(d) Programme d'aide aux municipalités rurales pour la construction ou la rénovation de ponts	300 000 $		
4 534 200 $		(e) Acquisition et contruction de biens corporels (1) Autres projets	4 384 200 $		
234 831 800 $		**Total des crédits pour la Voirie et le Transport**		**229 239 200 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1991		Exercice se terminant le 31 mars 1992

LOGEMENT (XXX)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

5 115 100 $	1.	Administration générale	**4 959 600 $**
2 398 200	2.	Direction des affaires locatives	**2 465 600**
10 915 500	3.	Opérations	**9 083 400**
32 303 500	4.	Paiements de transfert à la Société manitobaine d'habitation et de rénovation	**33 787 800**
50 732 300 $		**Total des dépenses de fonctionnement .....**	**50 296 400 $**

Dépenses en capital

500 000	5.	Dépenses en capital	**500 000**
51 232 300 $ *		**Total des crédits pour le Logement .....**	**50 796 400 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	51 232 300 $
Crédits 1990-1991 après rajustement	51 232 300 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

LOGEMENT (XXX)

Dépenses de fonctionnement courantes

5 115 100 $	1.	Administration générale Haute direction et soutien administratif des programmes du ministère; informations au public sur ces programmes.		**4 959 600 $**	82
10 300 $		(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
286 800 $		(1) Salaires	288 500 $		
57 000		(2) Autres dépenses	45 000		
343 800 $			333 500 $		
		(c) Recherche et système informatique			
813 000 $		(1) Salaires	796 400 $		
1 127 200		(2) Autres dépenses	1 264 400		
1 940 200 $			2 060 800 $		
		(d) Communications			
148 600 $		(1) Salaires	. . . . . $		
163 500		(2) Autres dépenses	157 500		
312 100 $			157 500 $		
		(e) Soutien administratif			
1 982 300 $		(1) Salaires	1 886 100 $		
526 400		(2) Autres dépenses	511 400		
2 508 700 $			2 397 500 $		
2 398 200 $	2.	Direction des affaires locatives Application de la Loi sur les condominiums, de la Loi sur le contrôle du loyer des locaux d'habitation et de la Loi sur le louage d'immeubles.		**2 465 600 $**	83
2 168 500 $		(a) Salaires	2 059 200 $		
229 700		(b) Autres dépenses	406 400		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

LOGEMENT (XXX) (suite)

10 915 500 $	3.	Opérations		**9 083 400 $**	84
		Veille à la direction et à la gestion des activités liées à la construction et à la rénovation de logements par le secteur public et par des organismes privés ou à but non lucratif; gère les programmes ayant trait aux logements que possède ou que subventionne la Société manitobaine d'habitation et de rénovation; fournit, aux locataires ou propriétaires à faible revenu, des subventions et des allocations.			
		(a) Administration			
129 700 $		(1) Salaires	61 600 $		
8 800		(2) Autres dépenses	12 800		
138 500 $			74 400 $		
		(b) Gestion des propriétés			
821 500 $		(1) Salaires	350 000 $		
5 000		(2) Autres dépenses	5 000		
826 500 $			355 000 $		
		(c) Service de mise en oeuvre des programmes			
842 700 $		(1) Salaires	504 400 $		
144 000		(2) Autres dépenses	114 000		
986 700 $			618 400 $		
		(d) Service aux clients			
1 530 300 $		(1) Salaires	981 900 $		
357 500		(2) Autres dépenses	223 900		
1 887 800 $			1 205 800 $		
7 076 000 $		(e) Subventions et allocations	6 829 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		LOGEMENT (XXX) (suite)			
32 303 500 $	.....4.	Paiements de transfert à la Société manitobaine d'habitation et de rénovation		**33 787 800 $**	**85**
		Paiements à la Société afin de financer les activités liées aux programmes de logement social, de fournir des prêts, des hypothèques et des allocations dans le cadre de divers programmes d'habitation, et de permettre la remise annuelle de la dette des propriétaires à faible revenu et des organismes privés, à but non lucratif, qui s'occupent de projets d'habitation.			
50 732 300 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**50 296 400 $**	
		Dépenses en capital			
500 000 $	.....5.	Dépenses en capital		**500 000 $**	**86**
500 000 $		(a) Programme de réparations domiciliaires urgentes	500 000 $		
		(b) Nouvelle Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg			
1 554 700 $		(1) Programmes de l'Opération centre-ville	775 200 $	(1)	
1 554 700		(2) Moins : Somme récupérable des Affaires urbaines	775 200		
. . . . . $			. . . . . $		
51 232 300 $		**Total des crédits pour le Logement**		**50 796 400 $**	

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 193 800 $ est prévu dans la Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses en capital, autorisé pour le ministère, pour ce poste, à un total de 969 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1991			Exercice se terminant le 31 mars 1992
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X)	
		Sommaire des programmes	
		Dépenses de fonctionnement courantes	
2 522 900 $	1.	Administration et finances	2 608 000 $
15 912 800	2.	Division de l'industrie et du commerce	16 001 400
5 448 500	3.	Division de l'élaboration des stratégies	5 728 400
5 788 400	4.	Division du tourisme	5 263 500
1 326 300	5.	Entente Canada-Manitoba 1985-1990 sur le tourisme	539 700
5 521 900	6.	Commission hippique du Manitoba	5 174 100
424 700	7.	Bureau de la statistique du Manitoba	379 600
36 945 500 $		**Total des dépenses de fonctionnement**	35 694 700 $
		Dépenses en capital	
3 746 600	8.	Dépenses en capital	4 970 600
40 692 100 $ *		**Total des crédits pour l'Industrie, le Commerce et le Tourisme**	40 665 300 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	38 412 000 $
Transfert de fonctions venant de :	
- Énergie et Mines	2 370 000
Transfert de fonctions allant à :	
- Éducation et Formation professionnelle	(89 900)
Crédits 1990-1991 après rajustement	40 692 100 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
2 522 900 $	1.	Administration et finances		**2 608 000 $**	**87**
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
323 700 $		(1) Salaires	338 000 $		
76 400		(2) Autres dépenses	50 100		
400 100 $			388 100 $		
		(c) Direction de la planification Prestation au ministère des ressources nécessaires à la planification, au développement et à l'évaluation; prestation de services de soutien à la recherche.			
411 400 $		(1) Salaires	353 300 $		
256 600		(2) Autres dépenses	211 900		
668 000 $			565 200 $		
		(d) Finances et administration Comptabilité centrale, services de la paie et du personnel et services de soutien mis à la disposition du ministère.			
675 200 $		(1) Salaires	656 500 $		
215 200		(2) Autres dépenses	207 400		
890 400 $			863 900 $		
543 800 $		(e) Subventions à la Faculté de gestion Aide financière à la Faculté de gestion de l'Université du Manitoba pour faciliter la réalisation de son plan de développement à long terme.	770 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X) (suite)

15 912 800 $	.....2.	Division de l'industrie et du commerce		**16 001 400 $**	**88**
		(a) Administration de la division Planification et direction de la division.			
184 800 $		(1) Salaires	188 200 $		
8 500		(2) Autres dépenses	8 100		
193 300 $			196 300 $		
		(b) Direction de l'industrie Responsabilité : aider à créer de nouvelles possibilités d'emploi en encourageant et en favorisant la création et l'expansion des industries de transformation et de services au Manitoba.			
975 500 $		(1) Développement sectoriel	931 600 $		
	847 200 $	(a) Salaires ..... 804 400 $			
	128 300	(b) Autres dépenses 127 200			
913 300		(2) Encouragement de l'investissement	926 100		
	453 500 $	(a) Salaires ..... 466 900 $			
	459 800	(b) Autres dépenses 459 200			
1 888 800 $			1 857 700 $		
		(c) Programmes financiers Ces programmes permettent aux entreprises qui s'occupent de la fabrication, du traitement ou du développement commercial de nouvelles technologies, ou qui font de la recherche, d'obtenir l'aide, les capitaux ou l'encouragement dont elles ont besoin.			
583 200 $		(1) Salaires	576 100 $		
39 400		(2) Autres dépenses	38 600		
10 305 500		(3) Programmes	10 449 100		
	2 346 000 $	(a) Encouragement à l'entreprise au Manitoba ..... 2 861 000 $			
	857 500	(b) Capital de risque ... 271 100			
	775 000	(c) Technologie des transports par terre 915 000			
	1 769 000	(d) Fonds en capital "Vision du Manitoba" 2 072 000			
	2 358 000	(e) Fonds d'expansion commerciale du Manitoba 1 930 000			
	2 200 000	(f) Industries énergivores 2 400 000			
10 928 100 $			11 063 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X) (suite)			
		(d) Direction du commerce Responsabilité : aider à créer de nouvelles possibilités d'emploi en favorisant la vente aux autres provinces et l'exportation des produits et des services des entreprises manitobaines.			
1 013 600 $		(1) Salaires	966 900 $		
637 700		(2) Autres dépenses	636 300		
217 500		(3) Subventions	195 500		
1 868 800 $			1 798 700 $		
		(e) Centre d'expansion commerciale Fournit aux gens d'affaires et aux entrepreneurs du Manitoba des conseils, des renseignements commerciaux, des services de bibliothèque et des programmes de formation et de perfectionnement, y compris le programme Lancement d'entreprises.			
630 400 $		(1) Salaires	630 100 $		
373 400		(2) Autres dépenses	424 800		
30 000		(3) Subventions	30 000		
1 033 800 $			1 084 900 $		
5 448 500 $	3.	Division de l'élaboration des stratégies		**5 728 400 $**	89
		(a) Administration Planification et direction de la division.			
96 300 $		(1) Salaires	97 100 $		
10 000		(2) Autres dépenses	10 000		
106 300 $			107 100 $		
		(b) Projet de développement économique du secteur de la santé Favorise l'investissement dans les produits et services, nouveaux ou améliorés, du domaine de la santé et réalise les engagements pris par le Manitoba dans le cadre de la Stratégie de développement Canada-Manitoba relative à l'industrie de la santé, y compris l'aide accrue versée pour certains projets et la création d'un Centre canadien de conception de produits à l'intention des personnes âgées et en réadaptation.			
454 200 $		(1) Salaires	431 000 $		
309 900		(2) Autres dépenses	309 200		
650 000		(3) Subventions	1 200 000		
1 414 100 $			1 940 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X) (suite)

		(c) Direction de la technologie industrielle Service d'analyse, de consultation et de soutien en matière de science et de technologie afin de favoriser le développement économique dans le domaine de la technologie au Manitoba; soutien au Fonds des centres d'excellence.			
402 500 $		(1) Salaires		383 400 $	
383 800		(2) Autres dépenses		406 900	
786 300 $				790 300 $	
. . . . . $				500 000 $	
		(d) Conseil manitobain des innovations			
		Encourage le Manitoba à faire office de chef de file dans le domaine de l'économie et des innovations technologiques.			
		(e) Direction de la technologie de l'information Responsabilités : favoriser les investissements et le transfert de technologie dans le domaine de la technologie de l'information.			
314 100 $		(1) Salaires		303 400 $	
113 000		(2) Autres dépenses		87 400	
427 100 $				390 800 $	
2 714 700 $		(f) Subventions au Conseil manitobain de la recherche		2 000 000 $	
		Par l'entremise du Centre canadien de développement de produits alimentaires et des installations de technologie industrielle, contribue à l'existence et au bon fonctionnement de l'infrastructure de transfert des technologies, et des services connexes, dont ont besoin les entreprises du Manitoba.			

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X) (suite)			
5 788 400 $	.....4.	Division du tourisme		**5 263 500 $**	**90**
		(a) Administration Assure la direction de la division et la planification de ses activités.			
203 300 $		(1) Salaires	210 300 $		
25 000		(2) Autres dépenses	24 700		
199 400		(3) Subventions	. . . . .		
427 700 $			235 000 $		
		(b) Service de commercialisation Fait valoir l'attrait touristique du Manitoba grâce à une campagne publicitaire annuelle comprenant des publications, des projets de publicité collective par les représentants de l'industrie, la production de matériel publicitaire à l'intention du grand public et des professionnels du tourisme, et l'entretien de relations avec les médias; fournit des informations touristiques et coordonne les activités des centres et des kiosques de renseignements touristiques de la province.			
771 300 $		(1) Salaires	792 100 $		
3 063 400		(2) Autres dépenses	3 135 900		
3 834 700 $			3 928 000 $		
		(c) Développement du tourisme Services techniques et conseils aux entreprises touristiques dans les domaines suivants : planification, études de faisabilité, financement et aide connexe.			
339 300 $		(1) Salaires	347 400 $		
374 700		(2) Autres dépenses	309 200		
714 000 $			656 600 $		
		(d) Contrôle de la qualité Procède à l'inspection des établissements d'hébergement et attribue une cote à l'ensemble des installations et des services touristiques du Manitoba.			
106 100 $		(1) Salaires	. . . . . $		
60 000		(2) Autres dépenses	60 000		
166 100 $			60 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X) (suite)			
		(e) Relations avec les entreprises et le public Services de consultation et de soutien au ministère afin de l'aider à faire connaître ses lignes directrices et ses programmes au public, aux investisseurs et aux clients.			
383 200 $		(1) Salaires	108 500 $		
262 700		(2) Autres dépenses	275 400		
645 900 $			383 900 $		
1 326 300 $	.....5.	Entente Canada-Manitoba 1985-1990 sur le tourisme Développement du tourisme par des stimulants, une aide financière et un soutien aux programmes.		**539 700 $**	(1) 91
474 300 $		(a) Salaires	227 300 $		
852 000		(b) Autres dépenses	312 400		
		(Somme récupérable du Canada : 269 900 $)			
5 521 900 $	.....6.	Commission hippique du Manitoba Soutient et développe l'industrie des courses de chevaux (pur-sang et trotteurs) et administre la Commission hippique du Manitoba.		**5 174 100 $**	92
5 521 900 $		(a) Subventions	5 174 100 $		

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 135 000 $ pour les Dépenses de fonctionnement courantes et un montant de 1 242 700 $ pour les Dépenses en capital sont inclus dans la Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba 1985-1990 sur le tourisme, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses de fonctionnement courantes à un total de 674 700 $ et le montant des crédits pour les Dépenses en capital à un total de 6 213 300 $. Le total du montant autorisé est donc de 6 888 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X) (suite)			
424 700 $	.....7.	Bureau de la statistique du Manitoba ..... Service et matériel complets d'information statistique pour les différents ministères et organismes gouvernementaux.		**379 600 $**	**93**
438 500 $		(a) Salaires	394 100 $		
46 200		(b) Autres dépenses	45 500		
484 700 $			439 600 $		
60 000		(c) Moins : Somme récupérable d'autres postes	60 000		
36 945 500 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**35 694 700 $**	
		Dépenses en capital			
3 746 600 $	.....8.	Dépenses en capital		**4 970 600 $**	(2) **94**
		(a) Subventions pour des dépenses en capital			
3 746 600 $		(1) Entente Canada-Manitoba 1985-1990 sur le tourisme ..... (Somme récupérable du Canada : 2 485 300 $)	4 970 600 $		
40 692 100 $		**Total des crédits pour l'Industrie, le Commerce et le Tourisme**		**40 665 300 $**	

Note (2) - En plus de cette somme, un montant de 135 000 $ pour les Dépenses de fonctionnement courantes et un montant de 1 242 700 $ pour les Dépenses en capital sont inclus dans la Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba 1985-1990 sur le tourisme, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses de fonctionnement courantes à un total de 674 700 $ et le montant des crédits pour les Dépenses en capital à un total de 6 213 300 $. Le total du montant autorisé est donc de 6 888 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1991		Exercice se terminant le 31 mars 1992

JUSTICE (IV)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

4 163 300 $	1.	Administration et finances	**3 994 300 $**
52 959 600	2.	Division des procureurs de la Couronne	**55 988 100**
4 869 900	3.	Services juridiques	**5 147 700**
45 395 100	4.	Services correctionnels	**47 413 800**
22 955 900	5.	Tribunaux	**23 124 700**
21 886 800	6.	Protection des droits des particuliers et des droits relatifs aux biens	**22 566 500**
152 230 600 $ *		**Total des crédits pour la Justice .....**	**158 235 100 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	152 230 600 $
Crédits 1990-1991 après rajustement	152 230 600 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		JUSTICE (IV)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
4 163 300 $	1.	Administration et finances		**3 994 300 $**	**95**
		Direction, orientation de la politique et coordination des programmes du ministère. Appui administratif offert à toutes les divisions opérationnelles dans les domaines suivants : recherche; planification financière; centralisation des services financiers, comptables, budgétaires et de communication; gestion des ressources humaines; gestion des archives; mise au point de systèmes et de services d'informatique.			
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
319 700 $		(1) Salaires	317 900 $		
72 900		(2) Autres dépenses	62 900		
392 600 $			380 800 $		
		(c) Politique, planification et communications			
352 400 $		(1) Salaires	300 600 $		
150 600		(2) Autres dépenses	150 000		
503 000 $			450 600 $		
		(d) Services administratifs et financiers			
925 000 $		(1) Salaires	935 200 $		
129 200		(2) Autres dépenses	125 400		
1 054 200 $			1 060 600 $		
		(e) Gestion des ressources humaines			
540 500 $		(1) Salaires	570 500 $		
35 700		(2) Autres dépenses	35 700		
576 200 $			606 200 $		
		(f) Service d'informatique			
646 300 $		(1) Salaires	629 500 $		
396 400		(2) Autres dépenses	394 100		
1 042 700 $			1 023 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		JUSTICE (IV) (suite)			
		(g) Enquête publique sur l'administration de la justice et les Autochtones			
153 600 $		(1) Salaires	112 100 $		
420 400		(2) Autres dépenses	339 800		
574 000 $			451 900 $		
52 959 600 $	.....2.	Division des procureurs de la Couronne		**55 988 100 $**	**96**
		Comprend sept directions qui s'occupent de l'administration de la justice criminelle. La Direction des procureurs de la Couronne poursuit les auteurs d'actes criminels en conformité avec les lois provinciales, le Code criminel du Canada et d'autres lois fédérales. Le Bureau du médecin légiste, en conformité avec la Loi sur les enquêtes médico-légales, enquête sur toute mort subite, violente et inexpliquée, se produisant au Manitoba. La Commission d'examen, créée en vertu du Code criminel du Canada, étudie le cas des personnes qui sont détenues en vertu d'un mandat du Lieutenant-gouverneur, ou qui sont déclarées inaptes à subir leur procès ou réputées non coupables pour cause d'aliénation mentale. Les services de police de la province font appliquer la loi et fournissent un service municipal de police à de nombreuses petites localités; la G.R.C. assure nombre de ces services aux termes de contrats conclus avec la Province. La Direction de l'administration de la Justice voit à la supervision et à la coordination des activités de la G.R.C., des corps de police municipaux, des enquêteurs privés, des gardes de sécurité et des agents de police spéciaux. La Division est également responsable de la réglementation des armes à feu. La Division comprend enfin : la Commission de police du Manitoba, organisme consultatif et disciplinaire; l'Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi, lequel enquête sur les griefs du public à l'endroit des policiers; et la Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels, dont le rôle est de rembourser certaines dépenses auxquelles doivent faire face lesdites victimes.			
		(a) Direction des procureurs de la Couronne			
4 848 100 $		(1) Salaires	4 890 500 $		
1 109 900		(2) Autres dépenses	1 135 300		
5 958 000 $			6 025 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		JUSTICE (IV) (suite)			
		(b) Bureau du médecin légiste			
224 800 $		(1) Salaires		229 500 $	
831 600		(2) Autres dépenses		830 500	
1 056 400 $				1 060 000 $	
		(c) Commission d'examen			
33 600 $		(1) Salaires		34 100 $	
15 600		(2) Autres dépenses		15 200	
49 200 $				49 300 $	
43 041 100 $		(d) Services de police de la province		45 800 000 $	
		(e) Administration de la justice			
285 500 $		(1) Salaires		285 500 $	
200 600		(2) Autres dépenses		194 800	
		(Somme récupérable du Canada : 237 500 $)			
486 100 $				480 300 $	
		(f) Commission de police du Manitoba			
117 800 $		(1) Salaires		122 700 $	
76 300		(2) Autres dépenses		76 000	
194 100 $				198 700 $	
		(g) Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi			
81 900 $		(1) Salaires		109 000 $	
26 800		(2) Autres dépenses		26 600	
108 700 $				135 600 $	
2 066 000 $		(h) Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels (Canada-Manitoba)		2 238 400 $	
		(Somme récupérable du Canada : 375 000 $)			

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		JUSTICE (IV) (suite)			
4 869 900 $	.....3.	Services juridiques		**5 147 700 $**	**97**
		Comprend cinq directions et un organisme qui offrent des services juridiques spécialisés. La direction du Conseiller législatif apporte un appui administratif et juridique au Gouvernement et aux députés dans la rédaction des projets de loi et des règlements dans les deux langues officielles, et supervise la publication des lois et règlements adoptés. La Direction du contentieux civil donne des avis juridiques à tous les ministères et organismes gouvernementaux sur tout ce qui relève du droit civil. La Direction du droit de la famille assure un soutien administratif et juridique au Gouvernement en ce qui a trait à ses programmes d'exécution des ordonnances alimentaires et de protection de l'enfance, et aide à l'élaboration de lois se rapportant au droit de la famille. La Direction du droit constitutionnel fournit aux ministères un service de consultation et des services juridiques, y inclus la représentation en cour. La Commission manitobaine de réforme du droit conseille le Gouvernement sur la mise à jour et l'amélioration des lois manitobaines.			
		(a) Administration et programmes spéciaux			
110 800 $		(1) Salaires		105 200 $	
42 000		(2) Autres dépenses		17 000	
152 800 $				122 200 $	
		(b) Contentieux civil			
1 650 100 $		(1) Salaires		1 624 400 $	
134 700		(2) Autres dépenses		131 000	
1 784 800 $				1 755 400 $	
		(c) Conseiller législatif			
1 202 300 $		(1) Salaires		1 213 300 $	
362 800		(2) Autres dépenses		354 900	
1 565 100 $				1 568 200 $	
		(d) Commission manitobaine de réforme du droit			
252 800 $		(1) Salaires		264 500 $	
126 300		(2) Autres dépenses		126 300	
379 100 $				390 800 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		JUSTICE (IV) (suite)			
		(e) Droit de la famille			
388 300 $		(1) Salaires	442 300 $		
51 300		(2) Autres dépenses	50 700		
439 600 $			493 000 $		
		(f) Droit constitutionnel			
461 200 $		(1) Salaires	451 400 $		
87 300		(2) Autres dépenses	86 700		
. . . . .		(3) Groupe de travail manitobain sur la constitution	280 000		
548 500 $			818 100 $		
45 395 100 $	.....4.	Services correctionnels		**47 413 800 $**	**98**
		Comprend trois directions chargées des services pour tout le Manitoba. La Direction des services correctionnels pour les adultes est chargée du soin et du contrôle des contrevenants adultes condamnés à une incarcération maximale de deux ans moins un jour, ou qui demeurent en détention en attendant une décision de la cour. Les Centres correctionnels pour adolescents sont chargés du soin et du contrôle des jeunes délinquants soumis à certaines décisions de garde ou qui demeurent en détention en attendant une décision de la cour; et les Services correctionnels communautaires sont chargés de la prestation de services correctionnels dans la collectivité à l'intention des jeunes contrevenants et des contrevenants adultes, et de l'administration du Programme de substitution d'amende.			
		(a) Administration			
510 300 $		(1) Salaires	504 700 $		
170 900		(2) Autres dépenses	168 400		
		(Somme récupérable du Canada : 100 000 $)			
681 200 $			673 100 $		
		(b) Services correctionnels - Adultes			
22 280 900 $		(1) Salaires	23 941 500 $		
5 130 700		(2) Autres dépenses	5 176 700		
557 000		(3) Organismes externes et maisons de transition	498 700		
27 968 600 $			29 616 900 $		
170 700		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes ..	170 700		
27 797 900 $			29 446 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		JUSTICE (IV) (suite)			
		(c) Centres correctionnels pour adolescents			
7 707 900 $		(1) Salaires	8 053 700 $		
1 199 700		(2) Autres dépenses	1 198 500		
		(Somme récupérable du Canada : 4 200 000 $)			
8 907 600 $			9 252 200 $		
		(d) Services correctionnels communautaires			
6 047 400 $		(1) Salaires	5 975 200 $		
735 000		(2) Autres dépenses	841 100		
1 226 000		(3) Élaboration des programmes	1 226 000		
		(Somme récupérable du Canada : 1 400 000 $)			
8 008 400 $			8 042 300 $		
22 955 900 $	5.	Tribunaux		**23 124 700 $**	**99**
		Cette division est chargée de l'administration des tribunaux fédéraux et provinciaux et soutient tout l'appareil judiciaire en vue de la résolution des questions se rapportant : à des actes criminels prévus par les lois provinciales, le Code criminel du Canada et d'autres lois fédérales; à des délits qui relèvent des autorités provinciales ou municipales; aux litiges en matière civile et familiale et aux faillites.			
		(a) Administration judiciaire et services connexes			
2 564 400 $		(1) Salaires	2 618 900 $		
773 400		(2) Autres dépenses	608 300		
		(Somme récupérable du Canada : 269 200 $)			
3 337 800 $			3 227 200 $		
		(b) Tribunaux de Winnipeg			
7 307 800 $		(1) Salaires	7 382 200 $		
1 157 900		(2) Autres dépenses	1 142 500		
8 465 700 $			8 524 700 $		
		(c) Tribunaux régionaux			
3 453 100 $		(1) Salaires	3 567 800 $		
1 508 600		(2) Autres dépenses	1 484 100		
4 961 700 $			5 051 900 $		
		(d) Services judiciaires			
5 812 100 $		(1) Salaires	5 963 000 $		
378 600		(2) Autres dépenses	357 900		
6 190 700 $			6 320 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

JUSTICE (IV) (suite)

21 886 800 $	6.	**Protection des droits des particuliers et des droits relatifs aux biens**		**22 566 500 $**	**100**
		Vise à la protection des nombreux droits des particuliers et des droits relatifs aux biens prévus par la loi. L'Aide juridique protège les droits reconnus par la loi de ceux qui ne peuvent se permettre le secours d'un avocat. La Commission des droits de la personne du Manitoba veille à l'application du Code des droits de la personne du Manitoba et met l'accent sur l'égalité des chances en vue de réduire la discrimination dans la province. Le Curateur public gère les biens des personnes décédées et représente les intérêts des enfants et des handicapés intellectuels. Le Bureau des titres fonciers et le Bureau d'enregistrement des sûretés relatives aux biens personnels enregistrent des droits sur des biens réels et sur des biens personnels.			
		(a) Commission des droits de la personne du Manitoba			
948 700 $		(1) Salaires	950 200 $		
277 800		(2) Autres dépenses	276 900		
1 226 500 $			1 227 100 $		
		(b) Aide juridique Canada-Manitoba			
3 637 700 $		(1) Salaires	3 957 500 $		
6 813 700		(2) Autres dépenses	7 166 800		
		(Somme récupérable du Canada : 5 084 000 $)			
10 451 400 $			11 124 300 $		
		(c) Curateur public			
2 239 100 $		(1) Salaires	2 296 100 $		
503 500		(2) Autres dépenses	608 800		
2 742 600 $			2 904 900 $		
		(d) Bureau des titres fonciers			
5 253 000 $		(1) Salaires	5 171 100 $		
1 084 000		(2) Autres dépenses	1 057 400		
6 337 000 $			6 228 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		JUSTICE (IV) (suite)			
		(e) Bureau d'enregistrement des sûretés relatives aux biens personnels			
569 200 $		(1) Salaires	576 600 $		
560 100		(2) Autres dépenses	505 100		
1 129 300 $			1 081 700 $		
152 230 600 $		**Total des crédits pour la Justice**		**158 235 100 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1991		Exercice se terminant le 31 mars 1992

TRAVAIL (XI)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

416 100 $	1.	Haute direction	**404 200 $**
15 138 000	2.	Programmes	**15 149 900**
570 000	3.	Programmes spéciaux	**570 000**
16 124 100 $ *		**Total des crédits pour le Travail .....**	**16 124 100 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	16 077 200 $
Transfert de fonctions venant de :	
- Services à la famille	46 900
Crédits 1990-1991 après rajustement	16 124 100 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

TRAVAIL (XI)

Dépenses de fonctionnement courantes

416 100 $	1.	Haute direction		**404 200 $**	101
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
310 300 $		(1) Salaires	299 600 $		
85 200		(2) Autres dépenses	84 000		
395 500 $			383 600 $		
15 138 000 $	2.	Programmes		**15 149 900 $**	102
		Responsabilités : service central de gestion pour les programmes du ministère; services d'inspection et de réglementation dans le domaine de la sécurité des édifices et de divers équipements mécaniques, électriques et techniques; inspections, enquêtes, formation et activités connexes liées à la prévention des incendies au Manitoba; services de conciliation et de médiation mis à la disposition du patronat et des travailleurs; incitation à l'instauration, l'expansion et l'amélioration des régimes de retraite, et protection des droits actuels des employés dans ce domaine; aide à l'établissement de l'égalité des salaires au Manitoba; aide à la formation d'ouvriers qualifiés; étude des demandes adressées à la Commission du travail du Manitoba; services de prévention, de détection et d'élimination des dangers en milieu de travail qui risquent de compromettre la santé et la sécurité des travailleurs; aide aux accidentés du travail en matière de demandes d'indemnisation; application des normes en matière de conditions d'emploi; programmes d'adaptation de la main-d'oeuvre.			
		(a) Services de gestion			
1 248 000 $		(1) Salaires	1 195 600 $		
150 300		(2) Autres dépenses	149 200		
1 398 300 $			1 344 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		TRAVAIL (XI) (suite)			
		(b) Administration de la division du Travail			
144 400 $		(1) Salaires		145 100 $	
24 200		(2) Autres dépenses		23 700	
168 600 $				168 800 $	
		(c) Direction mécanique et technique			
1 351 100 $		(1) Salaires		1 301 700 $	
289 300		(2) Autres dépenses		285 900	
		(Somme récupérable du Canada : 60 000 $)			
1 640 400 $				1 587 600 $	
		(d) Prévention des incendies			
1 512 100 $		(1) Salaires		1 482 000 $	
779 700		(2) Autres dépenses		1 157 100	
		(Somme récupérable du Canada : 10 000 $)			
2 291 800 $				2 639 100 $	(1)
		(e) Services de sécurité en ingénierie			
554 100 $		(1) Salaires		408 400 $	
41 100		(2) Autres dépenses		40 600	
595 200 $				449 000 $	
		(f) Services de conciliation et de médiation			
364 300 $		(1) Salaires		370 000 $	
47 100		(2) Autres dépenses		46 300	
411 400 $				416 300 $	
		(g) Commission manitobaine des pensions			
252 800 $		(1) Salaires		247 900 $	
58 800		(2) Autres dépenses		58 200	
311 600 $				306 100 $	
		(h) Bureau de contrôle de l'égalité des salaires			
173 500 $		(1) Salaires		186 900 $	
94 000		(2) Autres dépenses		93 500	
267 500 $				280 400 $	

Note (1) - Cette somme est récupérable du Fonds de prévention des incendies. Les montants récupérés sont versés au Trésor.

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		TRAVAIL (XI) (suite)			
		(j) Apprentissage et formation			
965 400 $		(1) Salaires	979 300 $		
128 700		(2) Autres dépenses	126 900		
1 094 100 $			1 106 200 $		
		(k) Commission du travail du Manitoba			
475 800 $		(1) Salaires	485 000 $		
219 100		(2) Autres dépenses	217 800		
694 900 $			702 800 $		
		(m) Sécurité et hygiène du travail			
2 900 000 $		(1) Salaires	2 778 100 $		
724 700		(2) Autres dépenses	719 500		
		(Somme récupérable du Canada : 100 000 $)			
3 624 700 $			3 497 600 $		
		(n) Bureau des conseillers des travailleurs			
378 200 $		(1) Salaires	395 000 $		
51 500		(2) Autres dépenses	50 500		
429 700 $			445 500 $		
		(p) Normes d'emploi			
1 386 300 $		(1) Salaires	1 373 200 $		
139 800		(2) Autres dépenses	137 200		
1 526 100 $			1 510 400 $		
		(r) Adaptation de la main-d'oeuvre			
265 100 $		(1) Salaires	277 300 $		
418 600		(2) Autres dépenses	418 000		
683 700 $			695 300 $		
570 000 $	3.	**Programmes spéciaux**		**570 000 $**	**103**
		Versement de salaires aux employés en vertu du Fonds de paiement des salaires			
570 000 $		(a) Fonds de paiement des salaires	570 000 $		
16 124 100 $		**Total des crédits pour le Travail**		**16 124 100 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1991			Exercice se terminant le 31 mars 1992
		RESSOURCES NATURELLES (XII)	
		Sommaire des programmes	
		Dépenses de fonctionnement courantes	
4 854 300 $	1.	Administration et finances	4 360 600 $
23 882 400	2.	Services régionaux	23 214 200
433 800	3.	Aide aux organismes	333 200
15 969 300	4.	Ressources hydriques	13 110 000
15 216 000	5.	Parcs	13 361 800
1 968 600	6.	Terres	1 923 300
12 484 800	7.	Forêts	10 908 200
4 604 700	8.	Pêche	3 842 000
5 637 200	9.	Faune	5 189 600
3 327 400	10.	Levés et cartographie	2 702 800
88 378 500 $		**Total des dépenses de fonctionnement**	78 945 700 $
		Dépenses en capital	
8 980 900	11.	Dépenses en capital	4 528 900
		Programmes financés par des revenus de loteries	
500 000	12.	Programmes financés par des revenus de loteries	500 000
97 859 400 $ *		**Total des crédits pour les Ressources naturelles**	83 974 600 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Exercice se terminant le 31 mars 1992

RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)

*Conciliation

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	110 349 200 $
Transfert de fonctions allant à :	
- Agriculture	(200 800)
Transfert de crédits venant de :	
- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba à la suite de l'Entente sur le développement agro-alimentaire	405 000
Transfert de crédits allant à :	
- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba à la suite de l'Entente d'association Canada-Manitoba en foresterie	(694 000)
- Crédits - Urgences diverses	(12 000 000)
Crédits 1990-1991 après rajustement	97 859 400 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
4 854 300 $	1.	Administration et finances ..... Élaboration de la politique et des programmes, et administration : aide en matière d'analyse, d'économie et d'évaluation, services financiers, gestion des ressources humaines, services d'informatique, de vérification et de soutien.		**4 360 600 $**	**104**
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
252 100 $		(1) Salaires	261 200 $		
107 700		(2) Autres dépenses	87 800		
359 800 $			349 000 $		
		(c) Intégration des ressources			
579 300 $		(1) Salaires	488 300 $		
55 500		(2) Autres dépenses	54 300		
634 800 $			542 600 $		
		(d) Services financiers			
941 300 $		(1) Salaires	910 700 $		
220 500		(2) Autres dépenses	217 200		
1 161 800 $			1 127 900 $		
		(e) Gestion des ressources humaines			
1 022 900 $		(1) Salaires	916 500 $		
162 900		(2) Autres dépenses	159 900		
1 185 800 $			1 076 400 $		
		(f) Service d'informatique			
267 600 $		(1) Salaires	176 400 $		
40 600		(2) Autres dépenses	39 900		
308 200 $			216 300 $		
		(g) Services administratifs			
805 600 $		(1) Salaires	656 600 $		
133 900		(2) Autres dépenses	132 600		
939 500 $			789 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)

		(h) Vérification interne			
159 400 $		(1) Salaires	154 200 $		
9 400		(2) Autres dépenses	9 400		
168 800 $			163 600 $		
75 000 $		(j) Société Odyssées manitobaines ltée	75 000 $		
23 882 400 $	.....2.	Services régionaux		**23 214 200 $**	**105**
		À l'échelle locale, réalisation des programmes et prestation des services ayant trait à l'utilisation et à la protection des ressources.			
		(a) Administration			
1 269 200 $		(1) Salaires	1 099 600 $		
890 300		(2) Autres dépenses	876 400		
204 600		(3) Lutte contre les dégâts causés par la faune (Somme récupérable du Canada : 15 000 $)	139 900		
2 364 100 $			2 115 900 $		
		(b) Région du Nord-Ouest			
1 242 700 $		(1) Salaires	1 203 300 $		
407 600		(2) Autres dépenses	391 600		
1 650 300 $			1 594 900 $		
		(c) Région du Nord-Est			
1 301 500 $		(1) Salaires	1 337 000 $		
704 400		(2) Autres dépenses	695 000		
2 005 900 $			2 032 000 $		
		(d) Région d'Entre-les-Lacs			
1 271 300 $		(1) Salaires	1 273 900 $		
447 100		(2) Autres dépenses	445 200		
1 718 400 $			1 719 100 $		
		(e) Région du Sud-Ouest			
907 400 $		(1) Salaires	832 100 $		
291 300		(2) Autres dépenses	273 300		
1 198 700 $			1 105 400 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)

		(f) Région de l'Ouest		
1 368 500 $		(1) Salaires		1 355 600 $
420 800		(2) Autres dépenses		408 400
1 789 300 $				1 764 000 $
		(g) Région du Sud-Est		
1 206 300 $		(1) Salaires		1 139 400 $
333 900		(2) Autres dépenses		312 900
1 540 200 $				1 452 300 $
		(h) Région de l'Est		
1 239 800 $		(1) Salaires		1 226 500 $
370 500		(2) Autres dépenses		361 300
1 610 300 $				1 587 800 $
		(j) Région du parc provincial de Whiteshell		
795 000 $		(1) Salaires		764 900 $
265 600		(2) Autres dépenses		252 300
1 060 600 $				1 017 200 $
		(k) Élaboration et évaluation de programmes de lutte contre les incendies		
270 400 $		(1) Salaires		221 500 $
249 600		(2) Autres dépenses		247 800
520 000 $				469 300 $
		(m) Programme de détection des incendies		
44 500 $		(1) Salaires		46 500 $
288 100		(2) Autres dépenses		288 100
332 600 $				334 600 $
		(n) Programme de prévention des incendies		
77 800 $		(1) Salaires		81 100 $
97 200		(2) Autres dépenses		97 200
175 000 $				178 300 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)

		(p) Programme de préparation à la lutte contre les incendies	
1 563 800 $		(1) Salaires	1 571 100 $
2 909 100		(2) Autres dépenses	2 959 100
4 472 900 $			4 530 200 $
		(r) Programme d'intervention en hélicoptère contre les incendies	
429 800 $		(1) Salaires	279 700 $
1 721 800		(2)Autres dépenses	1 752 900
2 151 600 $			2 032 600 $
		(s) Programme d'intervention contre les incendies	
239 200 $		(1) Salaires	218 100 $
1 053 300		(2) Autres dépenses	1 062 500
1 292 500 $			1 280 600 $
433 800 $	3.	Aide aux organismes ..... Projets spéciaux; surveillance des projets transfrontaliers dans le domaine hydraulique; aide au bon fonctionnement de l'Unité de coordination du développement durable; financement du Fonds de mise en valeur du patrimoine écologique du Manitoba, et subventions à l'Institut des ressources naturelles.	**333 200 $** **106**
88 800 $		(a) Projets spéciaux	23 800 $
100 000		(b) Fonds de mise en valeur du patrimoine écologique.	100 000
20 000		(c) Subventions à l'Institut des ressources naturelles	20 000
225 000		(d) Développement durable	189 400

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)

15 969 300 $	.....4.	Ressources hydriques		**13 110 000 $**	**107**
		Planification à court et à long terme de l'utilisation, de la réglementation, de l'aménagement et du développement des ressources hydriques que la Province possède ou dont elle pourrait disposer. Services professionnels d'ingénierie, aide technique et services de gestion, dans le domaine de la construction, nécessaires à la mise en oeuvre de programmes, activités et projets à la demande du ministère.			
		(a) Administration			
458 500 $		(1) Salaires	382 400 $		
120 300		(2) Autres dépenses	115 500		
578 800 $			497 900 $		
		(b) Permis et autorisations			
448 300 $		(1) Salaires	450 300 $		
34 300		(2) Autres dépenses	33 000		
482 600 $			483 300 $		
		(c) Aménagement hydraulique			
3 058 100 $		(1) Salaires	2 245 700 $		
390 200		(2) Autres dépenses	264 000		
3 852 800		(3) Entretien des voies d'eau	3 867 600		
7 301 100 $			6 377 300 $		
55 000		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	55 000		
		(Somme récupérable du Canada : 50 000 $)			
7 246 100 $			6 322 300 $		
		(d) Service hydrotechnique			
1 069 000 $		(1) Salaires	947 800 $		
836 600		(2) Autres dépenses	835 300		
1 905 600 $			1 783 100 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)

		(e) Administration régionale			
4 799 600 $		(1) Salaires	3 275 800 $		
1 291 600		(2) Autres dépenses	1 007 600		
6 091 200 $			4 283 400 $		
335 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	260 000		
5 756 200 $			4 023 400 $		
15 216 000 $	.....5.	Parcs		**13 361 800 $**	**108**
		Constitution, planification, développement et aménagement d'un réseau de parcs provinciaux, mettant en valeur les ressources naturelles existantes, pour le bien-être physique, culturel, social et éducatif des Manitobains.			
		(a) Administration			
757 300 $		(1) Salaires	666 300 $		
202 900		(2) Autres dépenses	197 600		
960 200 $			863 900 $		
		(b) Planification			
619 800 $		(1) Salaires	515 500 $		
217 000		(2) Autres dépenses	216 400		
836 800 $			731 900 $		
		(c) Service technique			
207 200 $		(1) Salaires	121 100 $		
25 900		(2) Autres dépenses	24 800		
233 100 $			145 900 $		
		(d) Entretien et exploitation des parcs			
9 241 900 $		(1) Salaires	7 744 400 $		
2 880 800		(2) Autres dépenses	2 880 100		
12 122 700 $			10 624 500 $		
		(e) Services aux visiteurs			
472 200 $		(1) Salaires	392 600 $		
76 900		(2) Autres dépenses	76 900		
549 100 $			469 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
130 000 $		(f) Subventions	130 000 $		
		(g) Gestion des parcs régionaux			
314 100 $		(1) Salaires	327 100 $		
70 000		(2) Autres dépenses	69 000		
384 100 $			396 100 $		
1 968 600 $	6.	Terres		**1 923 300 $**	**109**
		Gestion des terres domaniales et tenue d'un registre des terres domaniales.			
		(a) Administration			
187 900 $		(1) Salaires	149 100 $		
26 200		(2) Autres dépenses	26 000		
214 100 $			175 100 $		
		(b) Gestion des terres domaniales			
715 600 $		(1) Salaires	695 200 $		
182 600		(2) Autres dépenses	181 800		
898 200 $			877 000 $		
		(c) Bureaux régionaux			
321 200 $		(1) Salaires	331 800 $		
87 800		(2) Autres dépenses	87 100		
409 000 $			418 900 $		
		(d) Registre des terres domaniales			
271 600 $		(1) Salaires	285 400 $		
175 700		(2) Autres dépenses	166 900		
447 300 $			452 300 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
12 484 800 $	7.	Forêts		**10 908 200 $**	**110**
		Élaboration de programmes permettant l'utilisation maximale et l'aménagement idéal des ressources forestières; informations sur l'ensemble de ces ressources; protection des terres forestières; élaboration, mise en oeuvre et contrôle d'une politique en matière de développement et d'utilisation des ressources forestières; administration des ententes d'aménagement forestier et de reboisement.			
		(a) Administration			
243 400 $		(1) Salaires	245 400 $		
5 000		(2) Autres dépenses	5 000		
34 400		(3) Subventions	26 000		
282 800 $			276 400 $		
		(b) Aménagement des forêts			
809 000 $		(1) Salaires	663 300 $		
155 600		(2) Autres dépenses	150 300		
964 600 $			813 600 $		
		(c) Sylviculture			
992 200 $		(1) Salaires	886 100 $		
3 505 600		(2) Autres dépenses	2 971 500		
4 497 800 $			3 857 600 $		
		(d) Protection des forêts			
792 300 $		(1) Salaires	613 400 $		
1 719 700		(2) Autres dépenses	1 277 800		
2 512 000 $			1 891 200 $		
		(e) Exploitation des forêts			
1 186 000 $		(1) Salaires	1 056 100 $		
265 600		(2) Autres dépenses	262 800		
1 451 600 $			1 318 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(f) Entente d'association Canada-Manitoba en foresterie			
33 000 $		(1) Salaires	. . . . . $		
2 743 000		(2) Autres dépenses	2 750 500	(1)	
		(Somme récupérable du Canada : 340 000 $)			
2 776 000 $			2 750 500 $		
4 604 700 $	8.	Pêche		**3 842 000 $**	**111**
		Administration de la pêche sportive et commerciale, des programmes d'empoissonnement, des programmes se rapportant à l'habitat des poissons, et du programme d'aide au transport pour les pêcheurs du Nord.			
		(a) Administration			
247 000 $		(1) Salaires	222 200 $		
51 700		(2) Autres dépenses	50 800		
298 700 $			273 000 $		
		(b) Bureaux régionaux			
1 192 500 $		(1) Salaires	1 008 700 $		
263 500		(2) Autres dépenses	262 000		
1 456 000 $			1 270 700 $		
		(c) Pisciculture			
611 900 $		(1) Salaires	592 000 $		
251 200		(2) Autres dépenses	249 600		
863 100 $			841 600 $		
		(d) Aménagement de l'habitat des poissons			
387 200 $		(1) Salaires	289 700 $		
165 400		(2) Autres dépenses	74 900		
552 600 $			364 600 $		

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 687 600 $ est inclus dans la Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'Entente d'association Canada-Manitoba en foresterie, ce qui porte le montant total autorisé, pour ce poste, à 3 438 100 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(e) Gestion de la pêche commerciale et sportive			
294 800 $		(1) Salaires	310 100 $		
80 000		(2) Autres dépenses	80 000		
374 800 $			390 100 $		
342 600 $		(f) Aide au transport pour les pêcheurs du Nord	260 000 $		
716 900 $		(g) Administration du programme de prêts aux pêcheurs	442 000 $		
5 637 200 $	.....9.	Faune		**5 189 600 $**	112
		Programmes de conservation et de développement des ressources fauniques pour le commerce et les loisirs.			
		(a) Administration			
248 000 $		(1) Salaires	234 800 $		
81 300		(2) Autres dépenses	74 100		
329 300 $			308 900 $		
		(b) Gestion du gibier			
469 400 $		(1) Salaires	472 400 $		
103 900		(2) Autres dépenses	82 700		
151 000		(3) Subventions	150 000		
724 300 $			705 100 $		
		(c) Aménagement de l'habitat			
446 200 $		(1) Salaires	396 800 $		
504 400		(2) Autres dépenses	349 400		
288 000		(3) Entente Canada-Manitoba sur la conservation des sols	528 000	(2)	
1 238 600 $			1 274 200 $		
		(d) Gestion des espèces en voie d'extinction et non considérées comme gibier			
412 300 $		(1) Salaires	332 900 $		
146 400		(2) Autres dépenses	129 800		
12 000		(3) Subventions	. . . . .		
570 700 $			462 700 $		

Note (2) - En plus de cette somme, un montant de 132 000 $ pour les Dépenses de fonctionnement courantes et un montant de 37 000 $ pour les Dépenses en capital sont inclus dans la Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur la conservation des sols, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses de fonctionnement courantes à un total de 660 000 $ et le montant des crédits pour les Dépenses en capital à un total de 185 000 $. Le total du montant autorisé pour le ministère est donc de 845 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)

		(e) Bureaux régionaux			
734 500 $		(1) Salaires	669 900 $		
186 200		(2) Autres dépenses	160 600		
920 700 $			830 500 $		
		(f) Programme de conservation des ressources fauniques			
93 900 $		(1) Salaires	96 300 $		
112 900		(2) Autres dépenses	112 600		
206 800 $			208 900 $		
		(g) Contrôle de l'industrie de la fourrure et du commerce des ressources fauniques			
724 600 $		(1) Salaires	514 000 $		
358 600		(2) Autres dépenses	324 700		
93 900		(3) Subventions	90 900		
		(Somme récupérable du Canada : 342 400 $)			
1 177 100 $			929 600 $		
469 700 $		(h) Entente Canada-Manitoba sur la prévention des dommages causés aux récoltes par la sauvagine ..	469 700 $		
		(Somme récupérable du Canada : 258 400 $)			
3 327 400 $	.....10.	Levés et cartographie		**2 702 800 $**	113
		Service provincial centralisé : levés officiels et directeurs, cartes géographiques et topographiques, télédétection. Bibliothèque provinciale de photographies aériennes et bureau central des cartes.			
		(a) Administration			
316 800 $		(1) Salaires	287 400 $		
50 700		(2) Autres dépenses	50 100		
367 500 $			337 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(b) Service des levés			
720 700 $		(1) Salaires		612 600 $	
267 700		(2) Autres dépenses		259 500	
988 400 $				872 100 $	
170 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes		295 000	
818 400 $				577 100 $	
		(c) Service de cartographie			
719 700 $		(1) Salaires		604 600 $	
124 500		(2) Autres dépenses		121 700	
844 200 $				726 300 $	
35 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes		224 900	
809 200 $				501 400 $	
		(d) Distribution des cartes et télédétection			
503 200 $		(1) Salaires		508 500 $	
376 200		(2) Autres dépenses		375 900	
879 400 $				884 400 $	
185 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes		185 000	
694 400 $				699 400 $	
		(e) Service d'informatique et de gestion des données			
493 000 $		(1) Salaires		443 100 $	
144 900		(2) Autres dépenses		144 300	
637 900 $				587 400 $	
88 378 500 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**78 945 700 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		Dépenses en capital			
8 980 900 $	.....11.	Dépenses en capital		**4 528 900 $**	**114**
8 980 900 $		(a) Acquisition et construction de biens corporels	4 528 900 $ (3)		
		(Somme récupérable du Canada : 228 600 $)			
		Programmes financés par des revenus de loteries			
500 000 $	.....12.	Programmes financés par des revenus de loteries		**500 000 $**	**115**
500 000 $		(a) Fonds spécial de conservation	250 000 $		
. . . . .		(b) Fonds d'aide aux espèces en voie d'extinction	250 000		
97 859 400 $		**Total des crédits pour les Ressources naturelles**		**83 974 600 $**	

Note (3) - En plus de cette somme, un montant de 132 000 $ pour les Dépenses de fonctionnement courantes et un montant de 37 000 $ pour les Dépenses en capital sont inclus dans la Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur la conservation des sols, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses de fonctionnement courantes à un total de 660 000 $ et le montant des crédits pour les Dépenses en capital à un total de 185 000 $. Le total du montant autorisé pour le ministère est donc de 845 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1991		Exercice se terminant le 31 mars 1992

AFFAIRES DU NORD (XIX)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

2 204 600 $	1.	Administration et finances	1 898 800 $
8 438 300	2.	Développement des administrations locales	8 180 900
2 607 600	3.	Gestion et coordination des ententes	1 949 700
2 099 500	4.	Secrétariat des affaires autochtones	2 034 900
15 350 000 $		**Total des dépenses de fonctionnement**	14 064 300 $

Dépenses en capital

4 247 400	5.	Dépenses en capital	2 905 100
19 597 400 $ *		**Total des crédits pour les Affaires du Nord**	16 969 400 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	19 597 400 $
Crédits 1990-1991 après rajustement	19 597 400 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

AFFAIRES DU NORD (XIX)

Dépenses de fonctionnement courantes

2 204 600 $	1.	Administration et finances ..... Direction, contrôle, planification et coordination de la politique et des programmes; soutien administratif du ministère, ainsi que des communautés éloignées et de celles du Nord, dans les domaines suivants : budget, dépenses, et ententes de partage des coûts.		**1 898 800 $**	116
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
465 400 $		(1) Salaires	448 000 $		
133 200		(2) Autres dépenses	131 300		
598 600 $			579 300 $		
		(c) Services administratifs et financiers			
424 000 $		(1) Salaires	404 400 $		
55 400		(2) Autres dépenses	55 900		
479 400 $			460 300 $		
		(d) Fonds des Affaires du Nord			
111 700 $		(1) Salaires	116 600 $		
8 000		(2) Autres dépenses	6 000		
119 700 $			122 600 $		
		(e) Communications			
99 200 $		(1) Salaires	. . . . . $		
36 300		(2) Autres dépenses	26 300		
135 500 $			26 300 $		
850 800 $		(f) Fonds de développement économique local	700 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

AFFAIRES DU NORD (XIX) (suite)

8 438 300 $	.....2.	Développement des administrations locales ..... Services aux collectivités éloignées et à celles du Nord, dans le but de les aider à s'administrer elles-mêmes : aide financière et technique aux municipalités, sur place.		**8 180 900 $**	**117**
		(a) Services de soutien des programmes et des opérations			
205 300 $		(1) Salaires		234 500 $	
76 000		(2) Autres dépenses		75 200	
4 109 800		(3) Service aux administrations locales		4 209 800	
75 000		(4) Subventions d'aide globale		. . . . .	
100 000		(5) Formation locale		. . . . .	
691 300		(6) Services régionaux		656 300	
268 900		(7) Subventions		258 900	
5 526 300 $				5 434 700 $	
		(b) Région de Thompson			
383 800 $		(1) Salaires		398 000 $	
116 400		(2) Autres dépenses		115 600	
500 200 $				513 600 $	
		(c) Région du Pas			
244 100 $		(1) Salaires		243 700 $	
66 700		(2) Autres dépenses		66 500	
310 800 $				310 200 $	
		(d) Région de Dauphin			
318 500 $		(1) Salaires		319 600 $	
80 600		(2) Autres dépenses		80 000	
399 100 $				399 600 $	
		(e) Région de Selkirk			
402 400 $		(1) Salaires		403 800 $	
126 800		(2) Autres dépenses		126 500	
529 200 $				530 300 $	
48 600 $		(f) Programme local de mesures d'urgence		48 600 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

AFFAIRES DU NORD (XIX) (suite)

		(g) Service technique			
491 800 $		(1) Salaires	368 100 $		
113 200		(2) Autres dépenses	72 100		
605 000 $			440 200 $		
		(h) Service de vérification			
163 000 $		(1) Salaires	134 500 $		
27 400		(2) Autres dépenses	20 000		
190 400 $			154 500 $		
		(j) Services intergouvernementaux régionaux			
257 600 $		(1) Salaires	278 300 $		
71 100		(2) Autres dépenses	70 900		
328 700 $			349 200 $		
2 607 600 $	3.	Gestion et coordination des ententes ..... Élaboration, gestion et coordination des programmes fédéraux-provinciaux concernant la région Nord du Manitoba. Mise en oeuvre de la Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba, soutien aux entreprises en milieu éloigné, et aide à l'industrie du riz sauvage.		**1 949 700 $**	118
		(a) Coordination du développement du Nord			
153 900 $		(1) Salaires	157 900 $		
23 200		(2) Autres dépenses	23 200		
177 100 $			181 100 $		
		(b) Gestion des ententes			
284 800 $		(1) Salaires	292 700 $		
112 000		(2) Autres dépenses	94 600		
855 000		(3) Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba	604 900		
1 251 800 $			992 200 $		
		(c) Développement économique			
395 600 $		(1) Salaires	416 500 $		
112 100		(2) Autres dépenses	109 900		
250 000		(3) Projets d'entreprises privées	250 000		
320 000		(4) Entente fédérale-provinciale spéciale ARDA	. . . . .		
1 077 700 $			776 400 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		AFFAIRES DU NORD (XIX) (suite)			
		(d) Services de gestion			
101 000 $		(1) Salaires	. . . . . $		
. . . . .		(2) Autres dépenses	. . . . .		
101 000 $			. . . . . $		
2 099 500 $	.....4.	Secrétariat des affaires autochtones		**2 034 900 $**	119
		Aide à l'élaboration de la politique; recherche et planification; analyse de la politique; négociations interprovinciales et fédérale-provinciale; organisation et coordination de diverses activités.			
433 900 $		(a) Salaires	461 900 $		
177 600		(b) Autres dépenses	135 000		
1 488 000		(c) Programmes de développement économique pour les Autochtones	1 438 000		
15 350 000 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**14 064 300 $**	
		Dépenses en capital			
4 247 400 $	.....5.	Dépenses en capital		**2 905 100 $**	120
		(a) Acquisition et construction de biens corporels			
3 676 400 $		(1) Communautés du Nord	2 570 100 $		
435 000		(2) Routes d'accès aux localités éloignées et aux ressources	335 000		
136 000		(3) Lotissements pour chalets	. . . . .		
4 247 400 $			2 905 100 $		
19 597 400 $		**Total des crédits pour les Affaires du Nord**		**16 969 400 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1991			Exercice se terminant le 31 mars 1992
		DÉVELOPPEMENT RURAL (XIII)	
		Sommaire des programmes	
		Dépenses de fonctionnement courantes	
1 216 100 $	1.	Administration et finances	1 063 400 $
391 500	2.	Commission municipale	402 400
38 217 100	3.	Services consultatifs et financiers	39 683 100
5 793 600	4.	Évaluation municipale	5 619 600
4 446 000	5.	Services aux municipalités et recherche	4 013 000
4 743 200	6.	Développement communautaire	3 725 400
489 300	7.	Service provincial d'aménagement du territoire	377 800
124 000	8.	Commission des droits de surface	98 000
1 998 000	9.	Commission de l'approvisionnement en eau du Manitoba	1 531 100
57 418 800 $		**Total des dépenses de fonctionnement**	56 513 800 $
		Dépenses en capital	
7 105 100	10.	Dépenses en capital	5 954 100
64 523 900 $ *		**Total des crédits pour le Développement rural**	62 467 900 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	64 010 000 $
Transfert de fonctions venant de :	
- Voirie et Transport	513 900
Crédits 1990-1991 après rajustement	64 523 900 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		DÉVELOPPEMENT RURAL (XIII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
1 216 100 $	1.	Administration et finances ..... Planification, gestion et contrôle de la politique et des programmes; coordination budgétaire et planification de la gestion; comptabilité, service de la paie, gestion des ressources humaines, et autres services administratifs.		**1 063 400 $**	121
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
327 500 $		(1) Salaires	260 200 $		
81 900		(2) Autres dépenses	81 900		
409 400 $			342 100 $		
		(c) Bureau de Brandon			
87 900 $		(1) Salaires	89 100 $		
30 000		(2) Autres dépenses	30 000		
117 900 $			119 100 $		
		(d) Gestion des ressources humaines			
148 100 $		(1) Salaires	149 200 $		
11 400		(2) Autres dépenses	11 400		
159 500 $			160 600 $		
		(e) Services administratifs et financiers			
319 200 $		(1) Salaires	241 800 $		
189 500		(2) Autres dépenses	189 500		
508 700 $			431 300 $		
391 500 $	2.	Commission municipale ..... Conformément aux dispositions législatives, examen des emprunts, de l'évaluation, de l'aménagement et d'autres questions et décisions rendues sur ces questions.		**402 400 $**	122
326 500 $		(a) Salaires	337 400 $		
65 000		(b) Autres dépenses	65 000		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		DÉVELOPPEMENT RURAL (XIII) (suite)			
38 217 100 $	3.	Services consultatifs et financiers		**39 683 100 $**	123
		Service consultatif sur place aux municipalités et aux districts d'administration locale dans les domaines financier et administratif; uniformisation des méthodes de budgétisation, de comptabilité et d'écriture de rapports financiers; compensations d'impôt aux municipalités; subventions au transport en commun, y compris les subventions destinées au transport des personnes handicapées; subventions pour les célébrations de centenaires; subventions aux corps policiers; subventions d'aide globale et revitalisation des centres.			
1 165 000 $		(a) Salaires	1 039 800 $		
225 900		(b) Autres dépenses	223 600		
31 125 400		(c) Compensations d'impôt aux municipalités	33 140 600		
1 348 500		(d) Subventions au transport en commun	1 241 200		
14 800		(e) Subventions pour les célébrations de centenaires.	14 800		
667 900		(f) Subventions aux corps policiers	1 400 000		
3 669 600		(g) Subventions d'aide globale	2 223 100		
. . . . .		(h) Revitalisation des centres	400 000		
5 793 600 $	4.	Évaluation municipale		**5 619 600 $**	124
		Service complet d'évaluation mis à la disposition des corporations municipales, à l'exception de la Ville de Winnipeg; préparation annuelle des évaluations municipales totales et des évaluations scolaires totales.			
5 135 300 $		(a) Salaires	4 973 800 $		
658 300		(b) Autres dépenses	645 800		
4 446 000 $	5.	Services aux municipalités et recherche		**4 013 000 $**	125
		Recherche et analyse en vue de la planification stratégique et de l'élaboration de la politique; différents services informatiques (dont la création de systèmes) mis à la disposition du ministère et des municipalités, dans les domaines suivants : évaluation, comptabilité municipale, relevés d'impôt, comptes d'eau, Programme d'aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires, Programme de crédits aux propriétaires-occupants.			
		(a) Recherche			
230 800 $		(1) Salaires	230 800 $		
109 500		(2) Autres dépenses	109 500		
340 300 $			340 300 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

DÉVELOPPEMENT RURAL (XIII) (suite)

		(b) Service d'informatique			
756 500 $		(1) Salaires	742 800 $		
3 349 200		(2) Autres dépenses	2 929 900		
4 105 700 $			3 672 700 $		
4 743 200 $	.....6.	Développement communautaire Offre des services de soutien en matière d'organisation, de planification et de gestion des ressources aux administrations locales et à leurs organismes dans les domaines du développement communautaire et de la conservation. Encourage les initiatives de développement local et le développement économique durable à l'échelle communautaire; fait la promotion d'un partenariat entre les administrations locales et le gouvernement provincial et contribue à l'harmonisation de leurs intérêts respectifs. Aide les ministères et organismes du gouvernement à offrir l'aide que sollicitent les collectivités locales.		**3 725 400 $**	**126**
3 382 700 $		(a) Salaires	2 769 900 $		
713 200		(b) Autres dépenses	452 300		
647 300		(c) Subventions	503 200		
489 300 $	.....7.	Service provincial d'aménagement du territoire Soutien administratif et technique au Conseil interministériel d'aménagement du territoire et au Comité du Cabinet sur l'utilisation des terres; application du processus d'approbation des subdivisions.		**377 800 $**	**127**
447 900 $		(a) Salaires	345 600 $		
41 400		(b) Autres dépenses	32 200		
124 000 $	.....8.	Commission des droits de surface Règlement des différends, en conformité avec la Loi sur les droits de surface.		**98 000 $**	**128**
95 000 $		(a) Salaires	69 000 $		
29 000		(b) Autres dépenses	29 000		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		DÉVELOPPEMENT RURAL (XIII) (suite)			
1 998 000 $	.....9.	Commission de l'approvisionnement en eau du Manitoba		**1 531 100 $**	**129**
		Renseignements et aide financière fournie aux collectivités rurales et aux agriculteurs pour qu'ils aménagent des réseaux d'égouts et d'approvisionnement en eau et les améliorent.			
1 559 500 $		(a) Salaires	1 201 200 $		
438 500		(b) Autres dépenses	329 900		
57 418 800 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**56 513 800 $**	
		Dépenses en capital			
7 105 100 $	.....10.	Dépenses en capital		**5 954 100 $**	**130**
		(a) Subventions pour des dépenses en capital :			
151 000 $		(1) Achat d'autobus	151 000 $		
1 800 000		(2) Amélioration des services d'approvisionnement en eau	850 000		
3 000 000		(3) Réseaux d'égouts et d'approvisionnement en eau	3 000 000		
2 094 100		(4) Districts de conservation	1 953 100		
7 045 100 $			5 954 100 $		
		(b) Acquisition et construction de biens corporels			
60 000 $		(1) Développement des districts de conservation .	. . . . . $		
64 523 900 $		**Total des crédits pour le Développement rural**		**62 467 900 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES (XXIV)

Dépenses de fonctionnement courantes

277 000 $	1.	Direction générale des services aux personnes âgées ..... Services de soutien donnés au ministre délégué à la situation des personnes âgées et renseignements fournis aux personnes âgées sur les programmes gouvernementaux pour que celles-ci puissent s'en prévaloir plus facilement.		**281 500 $**	131
113 400 $	(a)	Salaires	118 000 $		
163 600	(b)	Autres dépenses	163 500		
		(Somme récupérable du Canada : 50 000 $)			
277 000 $ *		**Total des crédits pour la Direction générale des services aux personnes âgées**		**281 500 $**	

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	277 000 $
Crédits 1990-1991 après rajustement	277 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991		Exercice se terminant le 31 mars 1992

SITUATION DE LA FEMME (XXII)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

958 000 $	1. Situation de la femme	**813 300 $**
958 000 $ *	**Total des crédits pour la Situation de la femme .....**	**813 300 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	958 000 $
Crédits 1990-1991 après rajustement	958 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		SITUATION DE LA FEMME (XXII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
958 000 $	1.	Situation de la femme		**813 300 $**	132
		(a) Conseil consultatif manitobain de la condition féminine Par l'intermédiaire du ministre chargé de la Situation de la femme, conseille le Gouvernement sur toute question se rapportant à la situation de la femme, avec pour objectif de progresser vers la participation égale des femmes dans notre société et de favoriser, à cette fin, les changements qu'il faut apporter à nos structures légales, sociales et économiques.			
152 900 $		(1) Salaires	146 300 $		
116 900		(2) Autres dépenses	116 700		
269 800 $			263 000 $		
		(b) Direction générale de la main-d'oeuvre féminine Collabore à l'évaluation des lois du Gouvernement, ainsi que des lignes directrices et des programmes des ministères, afin de s'assurer qu'on y tient compte des préoccupations des femmes; appuie le ministre chargé de la Situation de la femme; communique au public les informations pertinentes sur les dossiers gouvernementaux qui se rapportent à cette question; offre des services d'approche et de consultation en milieu rural grâce à deux bureaux régionaux.			
435 300 $		(1) Salaires	456 500 $		
252 900		(2) Autres dépenses	93 800		
688 200 $			550 300 $		
958 000 $		**Total des crédits pour la Situation de la femme**		**813 300 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1991		Exercice se terminant le 31 mars 1992

AFFAIRES URBAINES (XX)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

478 900 $	1.	Administration et finances	**471 700 $**
45 861 700	2.	Aide financière à la Ville de Winnipeg	**45 700 000**
5 578 300	3.	Coordination de la politique et gestion des ententes ...	**3 223 200**
51 918 900 $		**Total des dépenses de fonctionnement .....**	**49 394 900 $**

Dépenses en capital

21 152 900	4.	Dépenses en capital	**18 630 400**
73 071 800 $ *		**Total des crédits pour les Affaires urbaines .....**	**68 025 300 $**

*Conciliation

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	73 071 800 $
Crédits 1990-1991 après rajustement	73 071 800 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		AFFAIRES URBAINES (XX)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
478 900 $	1.	Administration et finances		**471 700 $**	133
		Fonctionnement du cabinet du Ministre et du bureau du Sous-ministre; gestion des ressources humaines, services financiers et autres services administratifs.			
10 300 $		(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
220 100 $		(1) Salaires	225 000 $		
51 500		(2) Autres dépenses	38 500		
271 600 $			263 500 $		
		(c) Services administratifs et financiers			
168 000 $		(1) Salaires	169 000 $		
29 000		(2) Autres dépenses	28 900		
197 000 $			197 900 $		
45 861 700 $	2.	Aide financière à la Ville de Winnipeg		**45 700 000 $**(1)	134
		Subventions de fonctionnement courant à la Ville de Winnipeg.			
20 500 000 $		(a) Subvention inconditionnelle aux programmes en cours	20 500 000 $		
17 726 500		(b) Subvention aux transports urbains en commun	17 100 000		
7 635 200		(c) Subvention d'aide globale	8 100 000		
5 578 300 $	3.	Coordination de la politique et gestion des ententes		**3 223 200 $**	135
		Formulation de la politique, conseils sur la planification urbaine, relations intergouvernementales avec la Ville de Winnipeg; paiement de la quote-part de la Province pour l'amélioration du centre de Winnipeg; aide à la participation des résidents du centre aux projets d'emploi et de développement.			
443 900 $		(a) Salaires	430 000 $		
137 800 $		(b) Autres dépenses	118 200 $		

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 14 900 000 $ est prévu dans les Dépenses en capital, ce qui porte le montant des subventions à la Ville de Winnipeg à un total de 60 600 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		AFFAIRES URBAINES (XX) (suite)			
234 000 $		(c) Réaménagement du côté nord de l'avenue Portage	. . . . . $		
		(d) Nouvelle Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg			
874 400 $		(1) Versements aux autres autorités participantes	474 400 $		
2 800 800		(2) Versements aux autres ministères provinciaux.	1 519 400		
1 027 400		(3) Dépenses ministérielles	591 200		
		(Somme récupérable du Canada et de la Ville de Winnipeg : 1 480 200 $)			
4 702 600 $			2 585 000 $		(2)
50 000 $		(e) Aménagement des rives	. . . . . $		
		(f) Comité d'étude des quartiers électoraux de Winnipeg			
4 000 $		(1) Salaires	34 000 $		
6 000		(2) Autres dépenses	56 000		
10 000 $			90 000 $		
51 918 900 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**49 394 900 $**	
		Dépenses en capital			
21 152 900 $	.....4.	Dépenses en capital		**18 630 400 $**	136
14 900 000 $		(a) Aide financière à la Ville de Winnipeg	14 900 000 $		
170 000 $		(b) Aménagement des rives	20 000 $		

Note (2) - En plus de cette somme, un montant de 646 300 $ est prévu dans la Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg (de ce montant, 379 900 $ se rapporte aux Versements aux autres ministères provinciaux); le montant total des Dépenses de fonctionnement autorisé pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg s'élève donc à 3 231 300 $. En y ajoutant le total des Dépenses en capital autorisé pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg, l'on obtient un grand total, à ce poste, de 7 869 300 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		AFFAIRES URBAINES (XX) (suite)			
		(c) Acquisition et construction de biens corporels - Nouvelle Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg			
3 968 200 $		(1) Versements aux autres autorités participantes	2 361 600 $		
1 554 700		(2) Versements aux autres ministères provinciaux.	775 200		
560 000		(3) Dépenses ministérielles	573 600		
6 082 900 $		(Somme récupérable du Canada et de la Ville de Winnipeg : 817 000 $)	3 710 400 $	(3)	
73 071 800 $		**Total des crédits pour les Affaires urbaines .....**		**68 025 300 $**	

Note (3) - En plus de cette somme, un montant de 927 600 $ est prévu dans la Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg (de ce montant, 193 800 $ se rapporte aux Versements aux autres ministères provinciaux); le montant total des Dépenses en capital autorisé pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg s'élève donc à 4 638 000 $. En y ajoutant le total des Dépenses de fonctionnement autorisé pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg, l'on obtient un grand total, à ce poste, de 7 869 300 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		MISE EN OEUVRE DE CERTAINES ENTENTES CANADA-MANITOBA (XXVI)			
6 162 600 $	1.	Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba ..... Dépenses provinciales liées aux activités entreprises dans le cadre de diverses ententes fédérales-provinciales.		**9 348 200 $**	137
1 268 300 $		(a) Entente 1985 - 1990 sur le tourisme	1 377 700 $		
		331 600 $ (1) Fonctionnement	135 000 $		
		936 700 (2) Capital	1 242 700		
		(Somme récupérable du Canada :	688 900 $)		
. . . . .		(b) Entente d'association sur le tourisme	100 000		
		. . . . . $ (1) Fonctionnement	100 000 $		
		(Somme récupérable du Canada :	50 000 $)		
2 696 300		(c) Nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg	1 573 900		
		1 175 600 $ (1) Fonctionnement	646 300 $		
		1 520 700 (2) Capital	927 600		
		(Somme récupérable du Canada et de la Ville de Winnipeg :	574 300 $)		
304 000		(d) Entente sur la conservation des sols	409 000		
		304 000 $ (1) Fonctionnement	372 000 $		
		. . . . . (2) Capital	37 000		
. . . . .		(e) Infrastructure préventive en cas de sécheresse ..	1 000 000		
		. . . . . $ (1) Capital	1 000 000 $		
200 000		(f) Entente d'association sur l'infrastructure hydraulique des municipalités	2 950 000		
		200 000 $ (1) Capital	2 950 000 $		
1 000 000		(g) Programme d'adaptation des travailleurs âgés	1 000 000		
		1 000 000 $ (1) Fonctionnement	1 000 000 $		
. . . . .		(h) Entente d'association sur les télécommunications	250 000		
		. . . . . $ (1) Fonctionnement	250 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		MISE EN OEUVRE DE CERTAINES ENTENTES CANADA–MANITOBA (XXVI)			
	694 000	(j) Entente d'association en foresterie		687 600	
		694 000 $ (1) Fonctionnement	687 600 $		
		(Somme récupérable du Canada :	85 000 $)		
6 162 600 $ *		**Total des crédits pour la Mise en oeuvre de certaines ententes Canada–Manitoba**		9 348 200 $ (1)	

Note (1) - Le montant total autorisé pour la Mise en oeuvre de certaines ententes Canada–Manitoba, soit 9 348 200 $, se répartit ainsi : 3 190 900 $ pour les Dépenses de fonctionnement courantes, et 6 157 300 $ pour les Dépenses en capital.

Exercice se terminant le 31 mars 1991

Exercice se terminant le 31 mars 1992

MISE EN OEUVRE DE CERTAINES

ENTENTES CANADA-MANITOBA (XXVI) (suite)

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	6 073 600 $
Transfert de crédits venant de :	
- Ressources naturelles à la suite de l'Entente d'association en foresterie	694 000
Transfert de crédits allant à :	
- Agriculture à la suite de l'Entente sur le développement du secteur agro-alimentaire	(200 000)
- Ressources naturelles à la suite de l'Entente sur le développement du secteur agro-alimentaire	(405 000)
Crédits 1990-1991 après rajustement	6 162 600 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

ALLOCATION POUR LES PERTES SUBIES ET LES DÉPENSES FAITES

PAR LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE ET D'AUTRES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX (XXXV)

Dépenses de fonctionnement courantes

5 600 000 $	.....1.	Allocation pour les pertes et les dépenses		**7 700 000 $**	**138**
		Financement des pertes subies et des dépenses faites par les sociétés de la Couronne, les organismes, commissions et conseils gouvernementaux pour lesquelles aucun crédit n'est prévu ailleurs dans le présent budget.			
	2 000 000 $	Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels	3 600 000 $		
	100 000	Manitoba Potash Corporation	300 000		
	3 500 000	Manitoba Properties Inc.	3 800 000		
5 600 000 $	*	**Total des crédits pour les Pertes subies et les dépenses faites par les sociétés de la Couronne et d'autres organismes gouvernementaux**		**7 700 000 $**	

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	5 600 000 $
Crédits 1990-1991 après rajustement	5 600 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		DÉCENTRALISATION (XXXIV)			
1 000 000 $	1.	Décentralisation ..... Dépenses liées à l'initiative de décentralisation entreprise par le Gouvernement. Inclut les coûts de location, de construction et de rénovation, et tout autre coût lié à la relocalisation des ressources dans le cadre de ladite initiative.		**5 000 000 $**	139
1 000 000 $ *		**Total des crédits pour la Décentralisation**		**5 000 000 $**	

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	1 000 000 $
Crédits 1990-1991 après rajustement	1 000 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°
		CRÉDITS - URGENCES DIVERSES (XVIII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
14 500 000 $	1.	Crédits - Urgences diverses Dépenses liées aux feux de forêt, aux inondations et aux autres désastres naturels; dépenses ministérielles liées aux interventions nécessaires en cas d'inondations, de feux de forêt et d'éco-urgences, aux activités du Conseil manitobain de secours aux personnes sinistrées, et autres dépenses connexes.		**10 000 000 $**	**140**
14 500 000 $ *		**Total des crédits pour les Urgences diverses**		**10 000 000 $**	

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991 - Crédits - Inondations et urgences diverses	2 500 000 $
Transfert de crédits venant de : - Ressources naturelles	12 000 000
Crédits 1990-1991 après rajustement	14 500 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

FONDS DES INNOVATIONS ENVIRONNEMENTALES (XXXII)

1 371 000 $	1.	Fonds des innovations environnementales ..... Ce fonds doit permettre d'élaborer, de mettre en oeuvre et de promouvoir des projets du Gouvernement, de l'entreprise privée et de groupes communautaires, se rapportant au développement durable et à l'innovation dans le domaine de l'environnement.		1 371 000 $	141
1 371 000 $ *		**Total des crédits pour le Fonds des innovations environnementales**.....		1 371 000 $	

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	1 371 000 $
Crédits 1990-1991 après rajustement	1 371 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

RÉFORME INTERNE, ADAPTATION DE LA MAIN-D'OEUVRE ET AUGMENTATION GÉNÉRALE DE SALAIRE (XXV)

5 000 000 $	1.	**Réforme interne, adaptation de la main-d'oeuvre et augmentation générale de salaire**		**25 000 000 $**	**142**
		Coût prévu des diverses initiatives en matière de réforme interne qui seront mises en oeuvre au cours de l'exercice de 1991-1992 et coût prévu de l'adaptation de la main-d'oeuvre découlant du Budget 1991-1992. On financera à même ce poste les coûts de l'augmentation générale de salaire. Le montant autorisé à ce poste peut, en totalité ou en partie, accroître la masse salariale qui est autorisée pour chacun des budgets ministériels et être réparti dans chaque ministère au gré du ministre des Finances.			
. . . . . $		(a) Réforme interne et adaptation de la main-d'oeuvre	20 000 000 $		
5 000 000		(b) Augmentation générale de salaire	5 000 000		
5 000 000 $ *		**Total des crédits pour la Réforme interne, l'adaptation de la main-d'oeuvre et l'augmentation générale de salaire**		**25 000 000 $**	

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991 - Augmentation générale de salaire	5 000 000 $
Crédits 1990-1991 après rajustement	5 000 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1991	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1992	Résolution n°

FONDS D'ACTIONNARIAT OUVRIER PARRAINÉ PAR LE GOUVERNEMENT ET LE SECTEUR SYNDICAL (XXVII)

Programmes financés par des revenus de loteries

. . . . . $	.....1.	Fonds d'actionnariat ouvrier parrainé par le gouvernement et le secteur syndical ..... Contribution de l'État à la mise sur pied et au fonctionnement d'un nouveau fonds de placement en actions parrainé par le gouvernement et le secteur syndical. Le Fonds aide les employés à faire l'acquisition de leurs entreprises et leur permet de profiter d'autres possibilités de placement.		2 000 000 $	143
. . . . . $ *		**Total des crédits pour le Fonds d'actionnariat ouvrier parrainé par le gouvernement et le secteur syndical**		2 000 000 $	

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	. . . . . $
Crédits 1990-1991 après rajustement	. . . . . $

Exercice se terminant le 31 mars 1991		Exercice se terminant le 31 mars 1992

SOMMAIRE DU BUDGET DES DÉPENSES PRINCIPAL

482 577 800 $	1. Total des crédits législatifs	**499 317 800 $**
4 658 585 800	2. Total des crédits votés	**4 802 134 800**
5 141 163 600 $ *	**Total des crédits votés et des crédits législatifs .....**	**5 301 452 600 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1990-1991
Budget des dépenses principal 1990-1991	5 141 163 600 $
Crédits 1990-1991 après rajustement	5 141 163 600 $